

QUEEN
HC
117
.N4
R3
1968

MINISTÈRE DE
L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE



RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE L'ENQUÊTE

RÉGION DE RESTIGOUUCHE/SUD

NOVEMBRE/1968



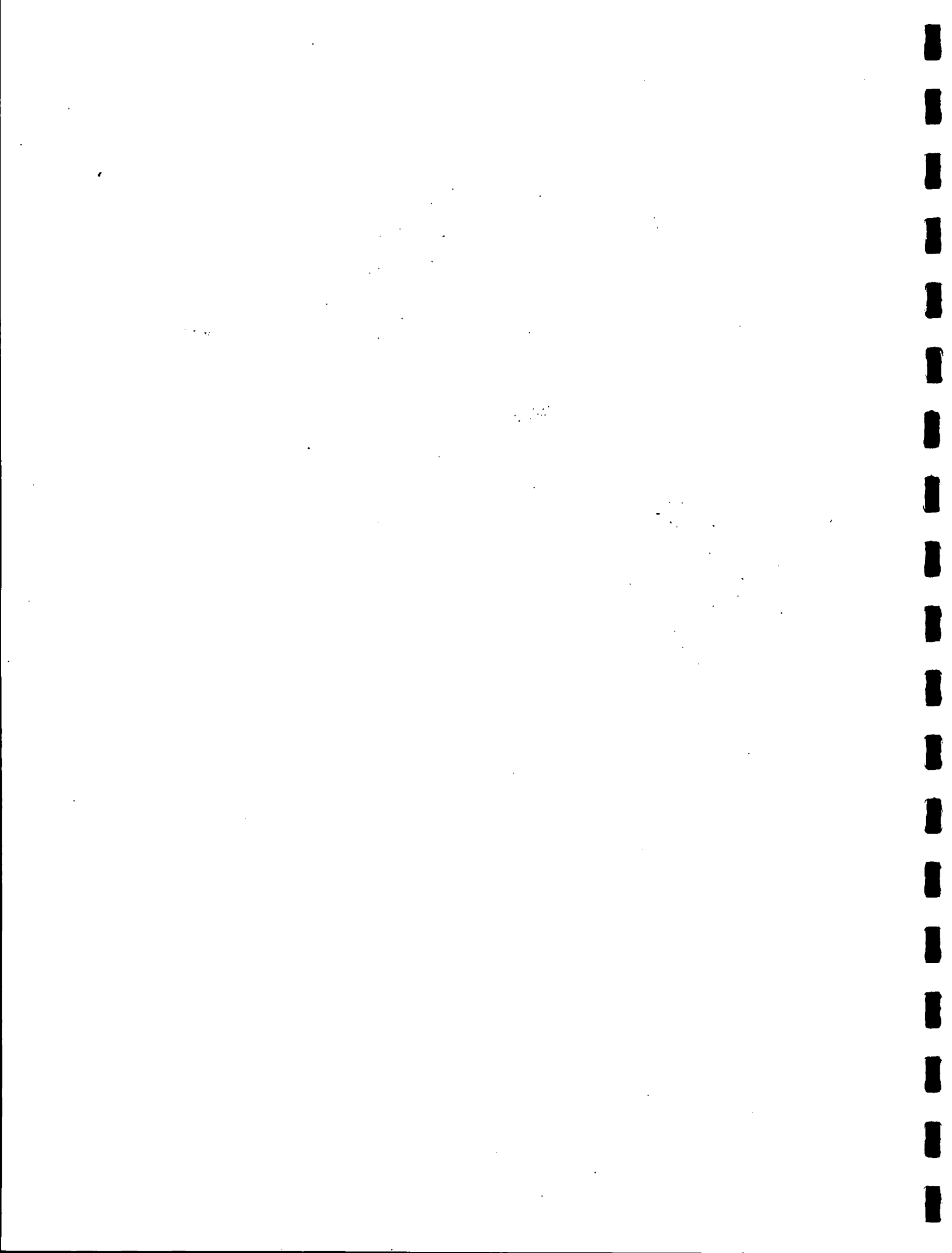
HC
117
H4
C37A2

RAPPORT PRÉLIMINAIRE DE L'ENQUÊTE



RÉGION DE RESTIGOUCHE/SUD

Novembre/1968



CHAPITRE I

INTRODUCTION

I - RAISON D'ÊTRE DE L'ENQUÊTE

La région à l'étude, soit les trois paroisses civiles d'Eldon, Grimmer et St-Quentin dans le comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick fut annexée à la région du Nord-Est du Nouveau-Brunswick le 20 septembre 1966, quelques jours avant la signature de l'entente fédérale-provinciale sur le développement rural du Nord-Est du Nouveau-Brunswick.¹

Au cours de la période allant de 1956 à 1966, le territoire pilote du Nord-Est du Nouveau-Brunswick fit l'objet d'une multitude d'enquêtes, parmi lesquelles citons celle du professeur Hugh Whalen et celles des groupes Hunting, Lockwood et Dyname. Celles-ci n'ayant pas touché les paroisses mentionnées ci-haut, ces dernières firent une demande officielle au Conseil régional d'Aménagement du Nord, mieux connu sous le nom de CRAN,² pour qu'une enquête soit faite le plus tôt possible dans cette région.

De longs pourparlers commencèrent alors entre le CRAN d'une part, et la Société d'Aménagement régional et l'ARDA fédéral d'autre part. Après maintes discussions et rencontres, un accord "d'intention" fut donné en février 1968 par la province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral en vue de l'exécution d'une "enquête participation" dans les paroisses civiles d'Eldon, Grimmer et St-Quentin.

En effet, ce n'est qu'à la condition expresse qu'il y ait participation effective de la population que le ministère de l'Agriculture et du Développement rural du Nouveau-Brunswick, qui reçut un contrat de la Société d'Aménagement rural, accepta la responsabilité de l'exécution de l'enquête.

¹Cette entente couvrait la totalité du comté de Gloucester, la paroisse d'Alnwick dans le comté de Northumberland et le comté de Restigouche amputé des trois paroisses d'Eldon, Grimmer et St-Quentin.

²CRAN est l'organisme représentatif de la population. Son rôle est d'éveiller celle-ci, à l'aide d'un programme d'animation sociale, en vue de l'amener à dialoguer avec les autorités responsables des programmes d'aménagement.

Son directorat est formé de 33 membres élus par la population des comtés de Gloucester et de Restigouche sur une base de représentation géographique.

L'exécutif est formé de 12 membres choisis au sein des directeurs.

Le rôle du CRAN dans l'enquête sera étudié plus loin.

Cette condition souleva un problème pour la paroisse civile d'Eldon: celle-ci comprend un hameau francophone, soit la paroisse religieuse de St-Jean-Baptiste et trois hameaux anglophones, soit Dawsonville, Robinsonville et Upsalquitch.

Tableau I-1 Population par langue maternelle dans la région enquêtée en 1961

	<i>Anglais</i>	<i>Français</i>	<i>Autres</i>
Eldon	785 - 50.0%	784 - 49.9%	1 - 0.1%
Grimmer	81 - 3.2	1,388 - 96.7	1 - 0.1
St-Quentin	77 - 1.9	3,998 - 97.9	18 - 0.2

Source: Statistiques non publiées du recensement.

Puisqu'il s'agissait d'une enquête-participation, il aurait fallu nécessairement une collaboration active de la population anglophone. Le président du Comité spécial d'Aménagement (CSA),¹ approcha alors le "Northern Regional Development Council" (contrepartie anglophone du CRAN) pour discuter de la participation possible de ce dernier à l'enquête.

Pour maintes raisons, le N.R.D.C. ne put donner suite à la requête du président du C.S.A. C'est pour cette raison que l'enquête-participation s'est limitée aux paroisses religieuses francophones de St-Martin et St-Quentin dans la paroisse de St-Quentin, de Kedgwick dans la paroisse de Grimmer et de St-Jean-Baptiste dans la paroisse d'Eldon et non aux paroisses civiles comme le voulait le contrat signé entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la Société d'Aménagement régional.

L'entente fédérale-provinciale sur le développement rural du Nord-Est du Nouveau-Brunswick stipulait que les parties intéressées prenaient plusieurs engagements dont le suivant:

"Le Canada ne participera ou ne contribuera au programme prévu dans le présent accord que si les résidents de la région prennent une part vraiment active à sa mise en oeuvre, en établissant des comités consultatifs locaux, ainsi que la loi le prévoit."²

¹Le Comité spécial d'Aménagement est l'organisme responsable de la coordination et d'une partie de l'exécution du projet d'enquête. Il est formé de 11 personnes.

4 fonctionnaires provinciaux:

Aurèle Gaudet, agronome
Romain Landry, aménagiste
Yvon Moreault, ingénieur forestier
Paul Richard, économiste

1 fonctionnaire fédéral:

Francine Charbonneau, économiste

2 professeurs de

Alain Even, sociologue

l'Université de Moncton:

Jean-Paul Hautecoeur, sociologue

4 représentants du CRAN:

Roland Gallant, officier d'information
Harold McKerwin, secrétaire exécutif du CRAN
Guy Savoie, animateur social
Edgar Somers, président du CRAN

Son rôle précis sera examiné plus loin.

Les noms qui précèdent sont ceux de personnes ayant contribué à l'enquête d'une quelconque façon - Certaines personnes n'occupent plus les fonctions qui étaient les leurs à ce moment-là.

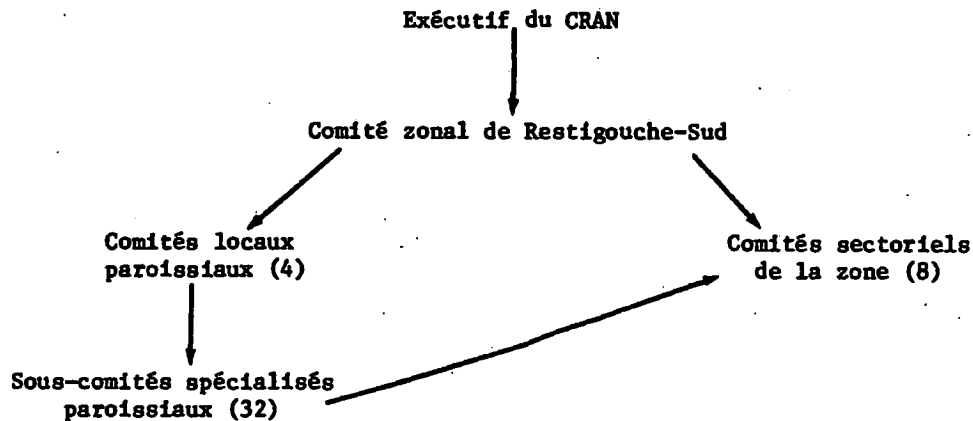
²Entente fédérale-provinciale sur le développement rural, numéro 6, page 3.

Si dans l'ensemble du Nord-Est il n'y eut, pour diverses raisons, qu'une faible participation de la population avant la signature de l'entente, il fut résolu que dans les quatre paroisses de St-Jean-Baptiste, Kedgwick, St-Martin et St-Quentin, tout serait mis en oeuvre pour que la population soit associée à toutes les phases de l'enquête. (Le schéma qui figure à l'Annexe A à la fin de ce chapitre décrit le processus administratif ayant conduit à la tenue d'une enquête socio-économique dans la région de Restigouche-Sud.)

Nature et structures de la participation

La participation peut se définir comme étant le processus par lequel une population donnée, à l'aide d'outils divers,¹ parvient à une prise de conscience de la réalité, à la suite d'une réflexion collective et approfondie sur les problèmes et les ressources de son milieu - cette réflexion étant suivie de suggestions et de recommandations de nature à résoudre ces problèmes.

Les structures qui encadrent cette réflexion sont les comités locaux et leurs sous-comités spécialisés. Schématiquement, les structures de participation à l'intérieur de CRAN se traduisent de la façon suivante:



L'organisation comporte donc:

- Un comité zonal dont la fonction est l'organisation de l'ensemble des structures et la coordination du travail de l'enquête;
- 4 comités locaux (un pour chaque paroisse) dont la fonction est l'organisation des structures au niveau de la paroisse et la coordination des activités locales;
- 8 comités sectoriels de la zone dont la fonction est la coordination de l'étude des divers secteurs spécialisés; ceux-ci sont constitués des représentants de chaque sous-comité spécialisé de la paroisse.

Ces sous-comités spécialisés sont: l'agriculture, la forêt, les mines, l'industrie, la main-d'oeuvre, l'éducation, le tourisme et le bien-être.

L'enquête-participation de Restigouche-Sud a impliqué et continue d'impliquer une collaboration étroite entre le CSA et la population.

Le rôle du CSA est double: il a pour mission, d'une part, de conseiller la population quand celle-ci requiert ses services et, d'autre part, d'étudier certains problèmes du milieu - étude dont les résultats forment la pierre angulaire de ce rapport.

¹Les outils qui furent utilisés dans la région sont décrits dans la section de ce chapitre portant sur les méthodes et la méthodologie de l'enquête.

Toutefois, ce rapport ne constitue que la première étape de l'enquête-participation: l'objectif principal de cette dernière ne sera atteint que lorsque la population sera prête à dialoguer avec le CSA en vue de formuler des recommandations conjointes relatives à l'avenir de la région.

Implications et effets de la participation

Participer n'est pas un vain mot. Depuis l'automne 1967, plus de 200 personnes en provenance de couches sous-économiques diverses ont assumé des positions de commande et de leadership dans l'enquête. Ces dirigeants ont abattu un travail énorme: à certains moments, on tenait de vingt à trente assemblées par semaine dans la région.

A côté de ces personnes immédiatement engagées, toute une population fut informée par le truchement de séances publiques d'information et par l'intermédiaire des "mass media": télévision, journaux, etc. du sens et de la signification d'une enquête de ce genre.

Quoiqu'il soit trop tôt pour jauger les résultats globaux de la participation, notons qu'elle a suscité chez ceux qui étaient touchés un sentiment de responsabilité et une volonté d'autonomie jusqu'alors inconnus et, surtout, qu'elle a contribué à amenuiser certains différends qui déchiraient les localités de la région en abolissant certaines barrières faites d'hostilité et de préjugés.

II - PRÉSENTATION DE LA RÉGION

La création de chacune des trois paroisses civiles remonte respectivement aux années suivantes: Eldon en 1896; Grimmer en 1916 et St-Quentin en 1921.

En effet, bien que la coupe du bois ait commencé dès le milieu du XIX^e siècle dans ce coin de pays, ce n'est qu'au début du XX^e siècle que les premiers habitants des paroisses religieuses (qui provenaient en majorité de la province de Québec) s'y installèrent. Mais c'est avec le début de la colonisation que la région prit définitivement son essor.

Vers 1910, encouragés par le gouvernement, les premiers défrichements commencèrent et la population augmenta de façon significative.

Nous examinerons maintenant très brièvement¹ la région sous ses aspects les plus importants.

Aspects physiques

La région enquêtée est située dans la partie sud-ouest du comté de Restigouche, à proximité de la ligne de démarcation du comté de Victoria. Une carte de la région est reproduite à l'Annexe B à la fin du chapitre (p. 15).

La route 17 qui traverse les trois paroisses religieuses de St-Jean-Baptiste, Kedgwick et St-Quentin relie les villes de Campbellton (65 milles de St-Quentin) au nord-est et de St-Léonard (35 milles de St-Quentin) au sud.

On construit en ce moment une route qui reliera la région enquêtée à la région de Bathurst.

Une artère de la voie ferrée du Canadien National (autrefois I.N.R. ou International Railway) traverse les quatre paroisses religieuses.

¹La plupart des données qui figurent ci-après seront étudiées en détail dans les chapitres subséquents.

Le climat de la région est relativement froid: une moyenne de 36° par année pour la période de 1931-1960; la précipitation annuelle d'eau est de 42.0 pouces et la période de non-gelée d'à peu près 70 jours par année.

Tableau I-2 - Température normale et précipitation d'eau dans la région enquêtée

Climat	Température normale (moyenne de 1931-1960)	La précipitation moyenne de 1931-1960 est en pouces de neige; Le facteur de conversion est 10		
		Pluie	Neige	Total
janvier	8	.2	28	3.0
février	11	.4	28	3.2
mars	19	.6	21	2.7
avril	34	2.3	8	3.1
mai	47	3.0	1	3.1
juin	57	4.7	-	4.7
juillet	63	4.2	-	4.2
août	60	3.6	-	3.6
septembre	52	3.7	-	3.7
octobre	41	3.2	3	3.5
novembre	26	2.2	16	3.8
décembre	13	1.2	22	3.4
ANNUELLE	36	29.3	127	42.0

Aspects démographiques

D'après le recensement de 1966, la population dans chacune des paroisses civiles se chiffrait ainsi: Eldon, 1,467 habitants; Grimmer, 2,068 habitants et St-Quentin, 3,758 habitants.

Comme il apparaît aux graphiques (p. 8, 9), les taux de croissance de la population déclinent depuis 1951 dans le cas d'Eldon et de St-Quentin et, depuis 1956, dans le cas de Grimmer. Dans le premier cas, ils deviennent même négatifs en 1956 et dans le second cas, en 1961, ce qui se traduit par un déclin en chiffres absolus de la population. Si l'on en juge par les prévisions faites par le Bureau du Conseiller économique du gouvernement du Nouveau-Brunswick,¹ la situation continuera de se détériorer dans le temps puisque des taux de croissance négatifs de -.075% et de -.05% sont prévus pour le comté de Restigouche entre 1971 et 1976 et 1976 et 1981. Il est légitime de penser que ce sont surtout les localités rurales qui verront leur population décroître.

L'émigration croissante affecte directement la répartition par groupes d'âge de la population. En 1966, près de 45% de la population avait moins de quinze ans.

Enfin, en 1961, 88% de la population se déclarait d'origine française et 90.5% des gens étaient catholiques.

Aspects économiques

Les deux principales activités économiques et sources d'emplois dans la région sont l'agriculture et la forêt. Plus de 60% des hommes s'adonnaient à ces activités primaires en 1961.

¹New Brunswick Economic Statistics, n° 13, December 1967, Office of The Economics' Advisor.

Il est évident que cette dépendance à l'égard d'activités saisonnières se traduit par un fort volume de chômage et des revenus très faibles.

L'agriculture, dont l'importance en terme d'emplois suscités diminue constamment, est principalement orientée vers l'industrie laitière et l'élevage du porc.

Trois grandes compagnies se partagent l'exploitation de la forêt. Ce sont: l'International Paper, Fraser Co. et K.C. Irving Ltd. Le bois coupé dans la région est transformé en papier aux moulins que ces compagnies possèdent à Dalhousie, Atholville et Edmunston et au bois d'oeuvre à Veneer. Il n'y a donc aucune transformation sur place, si ce n'est deux petits moulins à scie qui fabriquent de la planche.

Aspects institutionnels

En janvier 1967, des changements majeurs sont survenus au Nouveau-Brunswick touchant l'aspect administratif et financier de nombreux services publics. Ces changements comprennent: "Le transfert des principaux pouvoirs municipaux de taxation à la province; la centralisation de toute l'administration scolaire dans les mains du ministre de l'Éducation; la prise en main par la province de tous les services de bien-être; et la réorganisation de santé sous la responsabilité directe du ministre de la Santé."¹

Avant que ces réformes ne soient instaurées, les services publics, particulièrement l'éducation, étaient lourdement pénalisés dans une région comme celle de Kedgwick-St-Quentin puisqu'ils dépendaient de la "capacité à taxer" des municipalités qui était très faible. On ne s'étonne donc pas de trouver un niveau d'éducation extrêmement bas. En 1961, 79% des individus n'avaient pas dépassé le grade 8 dans la région.

III - DÉFINITION DU PROBLÈME

Nous sommes en présence d'une région qui a crû sous l'impulsion de deux activités primaires; mais dont les ressources actuelles sont insuffisantes pour satisfaire les besoins de la population qui y habite. La conséquence inéluctable de cet état de choses est que la région se dépeuple, et qui plus est, elle se vide de ses éléments les plus instruits et les mieux qualifiés. Elle ne peut donc que s'enfoncer davantage dans la pauvreté.

A ce problème, il existe trois solutions possibles:

- Ou on laisse la tendance au dépeuplement se perpétuer en l'accélégrant au moyen de politiques appropriées comme des octrois au déménagement, au recyclage de la main-d'oeuvre, etc. C'est la politique actuellement suivie par les gouvernements fédéral et provincial dans les régions rurales du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, où l'on tente de déplacer la population vers des centres qui ont été désignés comme "viabiles".
- Ou les ressources de la région justifient sa désignation comme centre viable.
- Ou certaines activités économiques limitées considérées comme rentables sont créées ou réorganisées et la population excédentaire incitée à aller vivre ailleurs.

Il est évident que seul un examen approfondi du potentiel physique (sa nature, ses possibilités de développement) et du facteur humain (ses caractéristiques, ses problèmes, ses aspirations...) de la région peut fournir les éléments qui éventuellement permettront de conclure dans un sens ou dans l'autre.

¹Wardell Michael, Responsible Self-Government. Battle Map of New-Brunswick, 1966. Atlantic Advocate. 56(6): p. 15. Notre traduction.

C'est ce que nous avons tenté de faire au cours de cette étude; ce rapport, toutefois, ne se veut qu'un rapport d'information. C'est la population concernée qui, en dernier ressort, devra prendre les décisions appropriées à la lumière des renseignements fournis dans ce rapport et dans d'autres qui viendront le compléter.

IV - MÉTHODES

Nous exposerons successivement les outils de travail utilisés par le CRAN dans son travail auprès de la population et ceux qu'utilisa le Comité spécial d'Aménagement.

Méthodes du CRAN

Le CRAN utilisa divers procédés pour toucher le plus de gens possible et les amener à participer à l'enquête qui se déroulait dans leur région.

Depuis l'automne 1967, de multiples séminaires publics d'information furent tenus dans la région. Après la création des sous-comités de secteur, tous les gens qui avaient des connaissances sur un secteur donné - ou simplement de l'intérêt - furent invités à siéger à ces comités.

De février à mai 1968, une enquête fut faite auprès de toute la main-d'oeuvre de la région et les résultats compilés par les gens eux-mêmes.

Les données recueillies doivent servir à compléter les guides de travail¹ propres à chacun des secteurs, travail qui durera vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année et peut-être davantage.

Les agriculteurs de la région furent invités à faire un relevé exhaustif de leurs biens: machinerie agricole, bétail et volaille, terres, etc., en vue de compléter des cartes de "tracé - inventaire" qui leur fourniront une vision aussi complète que possible de la situation actuelle de l'agriculture dans leur région.

D'autres cartes qui sont sur le point d'être complétées permettront de déterminer scientifiquement quelles sont les cultures propices aux sols de la région et quels sont les remembrements de terre qui se révéleraient rentables.

Méthodes du CSA

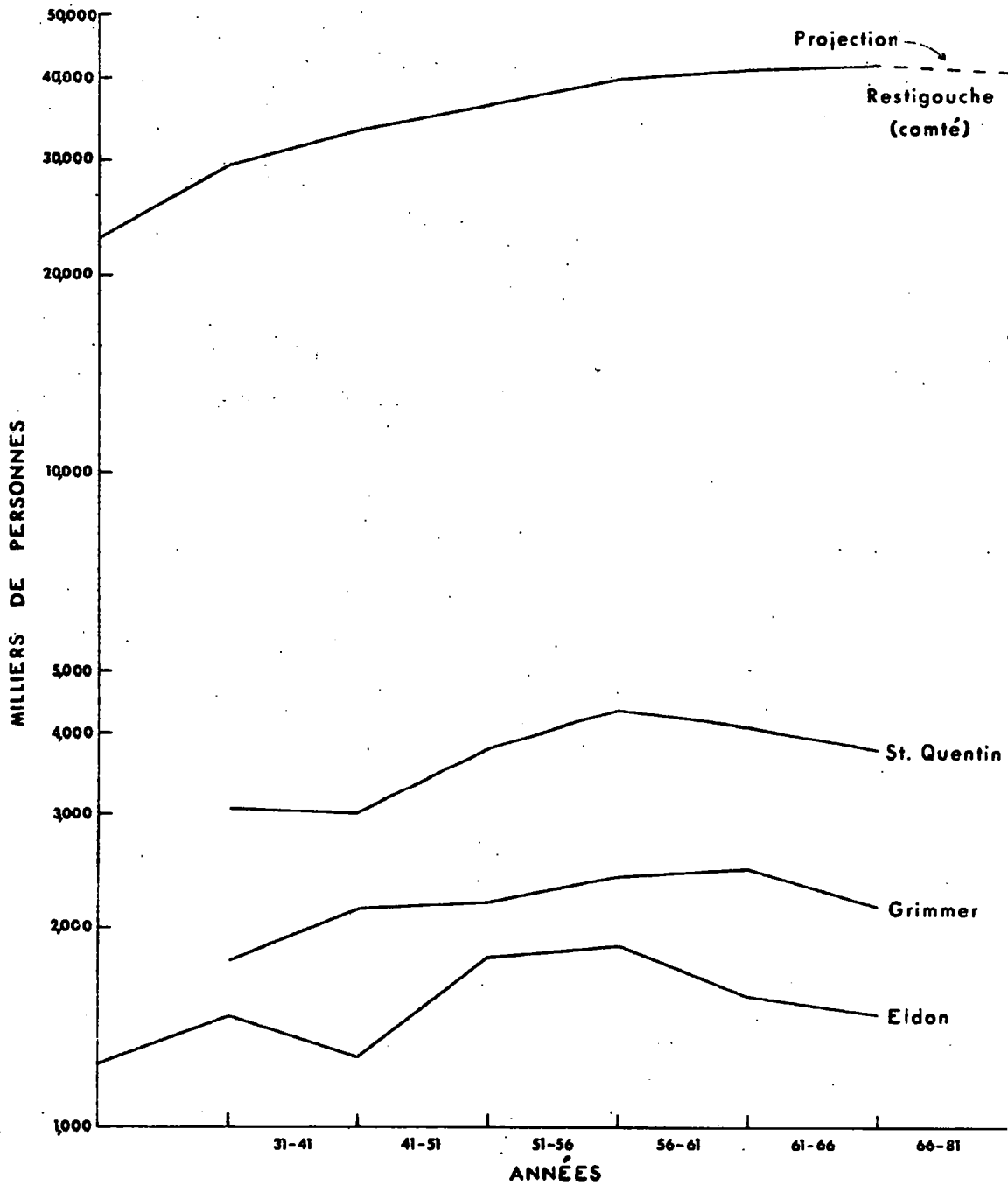
Le travail du Comité spécial d'Aménagement s'est effectué au cours de trois phases distinctes:

- une enquête questionnaire, à partir d'un échantillon auprès des chefs de ménage de la région, qui s'est déroulée pendant les deux dernières semaines d'avril et la première semaine de mai;
- une enquête auprès des agriculteurs les plus prospères de la région, qui s'est déroulée pendant la première quinzaine de mai;
- des entrevues avec certaines personnes de la région, qui ont eu lieu en juillet.

Nous nous bornerons maintenant à exposer la méthodologie observée pour l'enquête générale. En ce qui a trait aux autres enquêtes, des précisions seront fournies au début des chapitres qui traitent de l'agriculture et des caractéristiques sociologiques de la population.

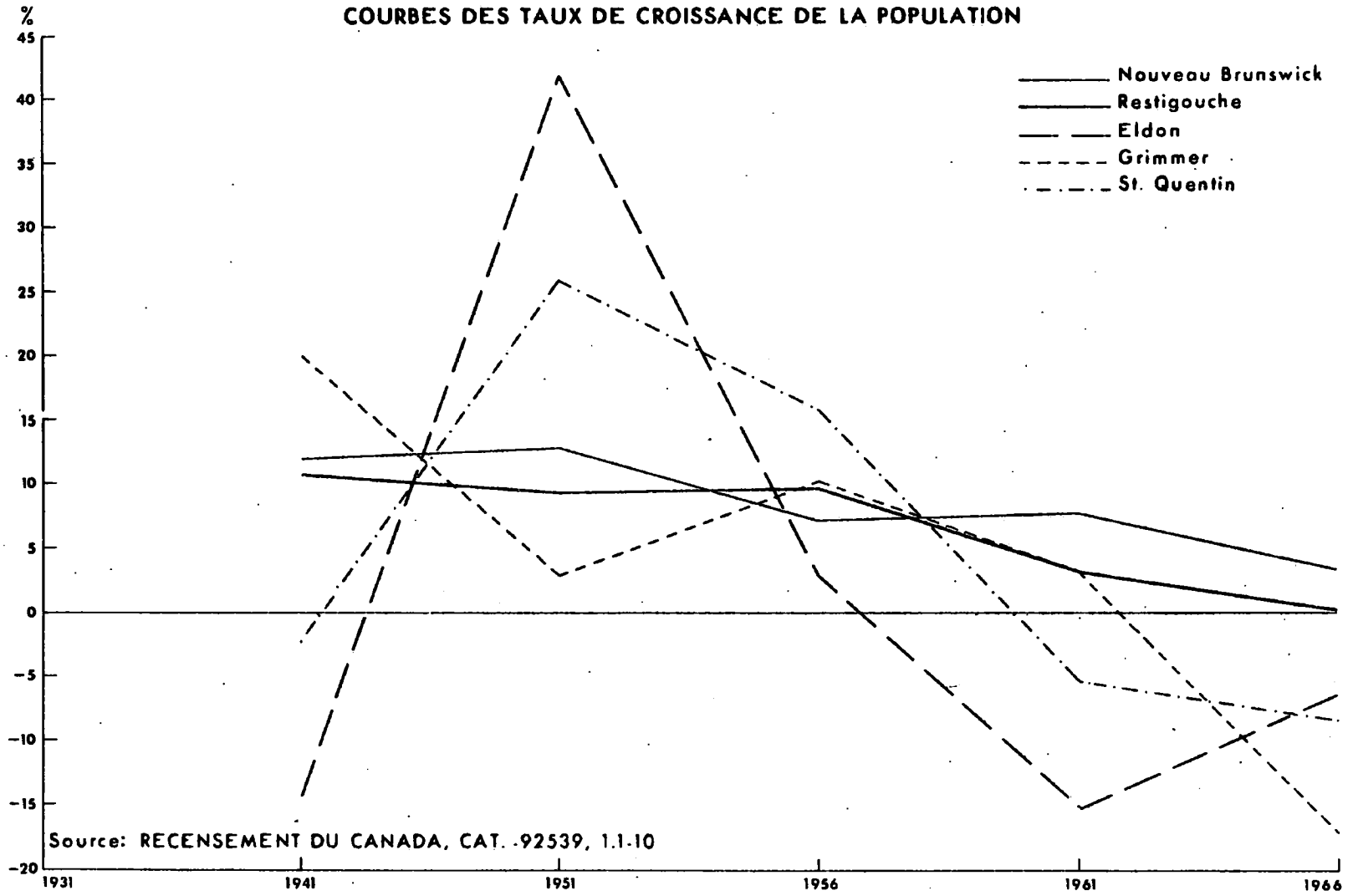
¹Pour donner au lecteur une idée du type de réflexion qu'exige l'élaboration d'un programme de travail, nous avons reproduit en Annexe C le guide de travail utilisé par les sous-comités de la main-d'oeuvre (p. 16 à 42).

GRAPHIQUE I.1
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



GRAPHIQUE 1.2

COURBES DES TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION



Source: RECENSEMENT DU CANADA, CAT. 92539, 1.1-10

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE GÉNÉRALE

Le questionnaire

Les grandes lignes du questionnaire furent déterminées à l'occasion de réunions et de séminaires préparatoires.

Les informations que l'on désirait obtenir à partir du questionnaire devaient permettre de situer "socio-économiquement" la région. Le questionnaire avait donc comme but d'apporter des réponses objectives dans les domaines de la scolarisation, de l'emploi, de l'habitat, des revenus et des dépenses.

A côté de cette connaissance objective, le questionnaire devait être prêt à nous donner des indications sur la perception qu'a la population de son propre milieu.

Le questionnaire fut donc bâti en fonction de ces objectifs. La majorité des questions posées furent des questions fermées, ceci pour des raisons de manipulation, d'exploitation et d'objectivité.

Un questionnaire préliminaire fut testé et modifié quelque peu - certaines questions apparaissant alors inutiles ou mal comprises. Le questionnaire, sous sa forme définitive, apparaît en annexe générale, à la fin du rapport.

L'échantillon

Il n'était évidemment pas question de soumettre ce questionnaire à l'ensemble de la population. Une seule partie de la population paraissait susceptible d'apporter les informations nécessaires: les chefs de ménage. En outre, pour les raisons citées précédemment, nous avons circonscrit notre territoire aux paroisses religieuses de St-Martin, St-Quentin, Kedgwick et St-Jean-Baptiste. Les listes postales vérifiées auprès d'informateurs-clefs (les curés de paroisse) nous permirent de recenser 1,096 ménages, au sens statistique du terme, dans la région objet de la recherche. (Selon le recensement de 1966, il y avait 1,301 ménages dans les trois paroisses civiles et 999 ménages, si l'on exclut Eldon.)

Il n'était pas question d'aller enquêter auprès de ce millier de ménages et nous eûmes recours à l'échantillonnage qui permet de diminuer les risques d'erreur qui se glissent inévitablement dans l'administration d'un questionnaire, et qui donne une plus grande souplesse aux différentes phases de l'opération.

Cette confiance que nous avons dans le hasard et dans la loi des grands nombres, n'est pas nécessairement partagée par l'ensemble de la population. Elisabeth Noëlle dans "Les sondages d'opinion"¹ ne cache pas les appréhensions du grand public pour cette méthode statistique:

"que l'enquête soit menée auprès de mille personnes ou auprès de plusieurs millions, le public trouve la conformité des résultats incompréhensible sinon absurde; il ne comprend pas qu'une partie, une fraction minime, puisse parler au nom de tous".

Ce jugement s'applique parfaitement bien à la population que nous avons enquêtée, ce qui nous causa maintes difficultés auprès de certains individus qui n'étaient pas interrogés. "D'après son expérience (celle de l'individu), on ne peut parler de son opinion tant qu'on ne l'a pas interrogé ni pris d'une manière ou d'une autre des renseignements personnels sur lui."

¹Elisabeth Noëlle: "Les sondages d'opinion" (traduit de l'allemand). Les Éditions de Minuit - Paris 1966.

Nous sommes conscients de ce handicap psychologique, mais comme nous le démontrerons, notre échantillon est vraiment représentatif de l'ensemble.

Notre échantillon devant être tiré au hasard, nous avons numéroté les ménages recensés, et nous en avons choisi tout d'abord 140 à partir de la "table des nombres au hasard".

Le chiffre 140 fut retenu, car il correspondait à un échantillon supérieur à 12% de l'ensemble, ce qui nous donnait une marge d'erreur très faible.

Après avoir utilisé les 12 premiers noms pour le prétest, ce qui nous ramenait à 128, nous avons pris 21 nombres à la suite sur la liste des nombres au hasard, ce qui porta notre échantillon à 149. Dix-huit personnes ne purent répondre (six refusèrent, six personnes étaient absentes et six personnes furent rejetées pour des raisons diverses).

Ceci ramène donc notre échantillon véritable à 131, soit 11.95% de l'ensemble des ménages.

Valeur de l'échantillon

Si nous consultons les marges d'erreur pour cette taille réelle de l'échantillon, nous constatons que, pour un coefficient de confiance de 95%, nous avons des marges d'erreur faibles pour les critères que nous avons retenus: le lieu de résidence, l'âge et l'emploi.

Exemple:

	Population	2 σ
St-Quentin	51.7	9
Kedgwick	34.1	8
St-Martin et St-Jean-Baptiste	14.2	6

Nous avons donc une probabilité de 95% pour que la proportion des gens de St-Quentin dans notre échantillon se situe entre 43% et 61%, celle des gens de Kedgwick entre 26% et 42% et celle de St-Martin et St-Jean-Baptiste entre 8% et 20%. Nous avons en fait obtenu respectivement 48%, 42% et 10%, ce qui est conforme à nos prévisions.

Le même test pour les classes d'âge et l'emploi était satisfaisant. Nous avons donc tout lieu de prévoir que notre échantillon serait représentatif et le test du "chi 2" que nous avons fait a posteriori nous l'a confirmé.

En effet, si nous examinons les différentes distributions et leur appliquons le test du "chi 2", nous obtenons:

1^{er} critère: Lieu de résidence (degrés de liberté = 3)

	F	f	(F-f) ² /F
St-Martin	6.2	4.5	0.46
St-Jean-Baptiste	8.0	5.3	0.91
Kedgwick	34.1	42.7	2.16
St-Quentin	51.7	47.3	0.37
			<hr/> 3.90

2^e critère: Âge (degrés de liberté = 3)

	F	f	(F-f) ² /F
- 35 ans	24.9	32	2.02
35-44	23.3	28	0.95
45-55	31.2	25	1.22
55 et plus	21.4	16	1.37
			<hr/> 5.56

3^e critère: Emploi (degrés de liberté = 2)

	F	f	(F-f) ² /F
Agriculture	14.9	14	0-00
Forêt	40.7	38	0-56
Autre	44.4	47	0.66
			<hr/>
			1.22

Nous savons que "si l'échantillon a bien été extrait d'une population conforme à cette distribution, la valeur de χ^2 ne doit pas être éloignée de celle de ν , le nombre de degrés de liberté".

Si l'on consulte la table du "chi 2", on peut considérer l'échantillon mauvais du seuil de 5% si le χ^2 excède 7.81 pour 3 degrés de liberté et 5.99 pour 2 degrés de liberté. La valeur des χ^2 étant respectivement de 3.90, 5.56 et 1.22, ils sont tous trois d'une valeur proche de celle du nombre de degrés de liberté et ils ne dépassent nullement les valeurs permises.

Les écarts-types que nous avons calculés à partir de notre échantillon ont des valeurs très acceptables qui sont également une preuve de la représentativité de notre échantillon. Prenons par exemple l'écart-type de 3.6 pour la moyenne d'âge de 41.5 ans, celui de 3.0 pour la moyenne du nombre d'enfants qui est de 5.9 etc...

Il semble possible de conclure que notre échantillon offre toutes les garanties désirables.

La sécurité scientifique ne suffit pas et encore faut-il que le travail sur le terrain ne vienne pas tout détruire.

Travail sur le terrain et codification

Pour interviewer les membres de notre échantillon, nous avons eu le concours d'enquêteurs bénévoles choisis parmi la population. Cette solution avait des avantages sur le plan de l'authenticité des rapports (cela abolissait la méfiance ressentie à l'endroit de l'"étranger"), mais avait l'inconvénient que le personnel n'était que peu préparé. De plus, du fait du bénévolat, ces personnes ne nous étaient pas liées par contrat et certaines abandonnèrent en cours de route. Chaque questionnaire fut vérifié une fois rendu, mais des erreurs ont pu se glisser dans le temps de l'enquête proprement dite. Les questionnaires furent administrés pendant la dernière quinzaine d'avril et la première semaine de mai 1968.

Ces difficultés sur le terrain furent les premières limites sérieuses que nous avons rencontrées. Au niveau de l'exploitation du questionnaire, la codification fut faite a posteriori, si cela était nécessaire et le dépouillement effectué par des étudiants. L'exploitation à la machine électronique n'a pas comporté de difficultés particulières, les opérations ayant suivi le cours habituel.

Nous sommes conscients des limites de cette méthode, mais nous sommes certains qu'en procédant par échantillon nous avons évité d'accumuler les erreurs que nous avons rencontrées sur le terrain.

VI - PRÉSENTATION DU PLAN

Le rapport qui suit est subdivisé en trois sections:

La première est consacrée à l'étude du phénomène humain vu sous l'angle démographique, d'une part, et sous l'angle sociologique, d'autre part.

La seconde traite de façon détaillée de certains problèmes de la région: le logement et l'habitation, l'éducation, l'emploi et, finalement, les revenus et dépenses.

Enfin, la troisième section analyse les activités économiques de la région sur une base sectorielle: l'agriculture et la forêt.

Schématiquement, le rapport se présente comme suit:

CHAPITRE II - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION:
ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

CHAPITRE III - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION:
ASPECTS SOCIOLOGIQUES

CHAPITRE IV - LE LOGEMENT ET L'HABITATION

CHAPITRE V - L'ÉDUCATION

CHAPITRE VI - L'EMPLOI

CHAPITRE VII - LES REVENUS ET LES DÉPENSES

CHAPITRE VIII- L'AGRICULTURE

CHAPITRE IX - LA FORÊT

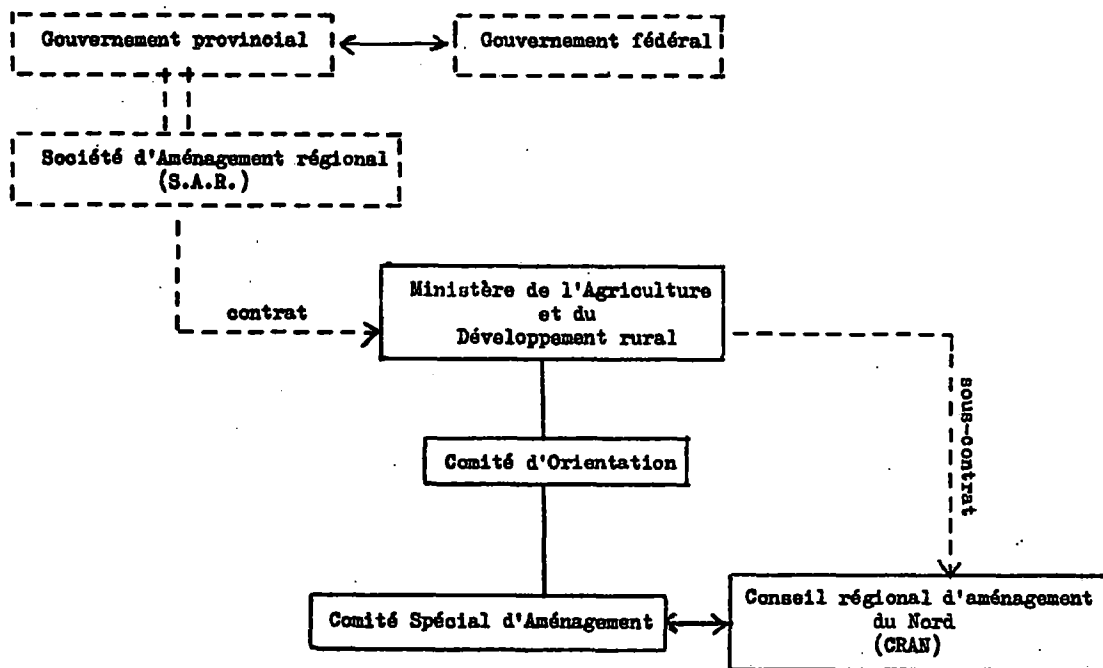
Notons que la pierre de taille de ce rapport est l'enquête menée par le Comité spécial d'Aménagement auprès de la population.

Toutefois, dans le but de ne pas négliger des sources précieuses d'information, nous avons largement reproduit les données du Bureau fédéral de la statistique accessibles pour la région comme point de repère, bien qu'elles couvrent un territoire plus large (la totalité de la paroisse d'Eldon) que notre enquête l'exige. Nous avons utilisé également les données résultant de l'enquête menée auprès de la main-d'oeuvre par le CRAN, quoiqu'elle ne fût pas appel à l'échantillonnage et fût menée avec moins de rigueur que celle du CSA.

Nous sommes conscients que cette hétérogénéité des sources statistiques altère l'unité et la valeur scientifique du rapport. Toutefois, nous croyons qu'il gagne en profondeur ce qu'il perd en précision.

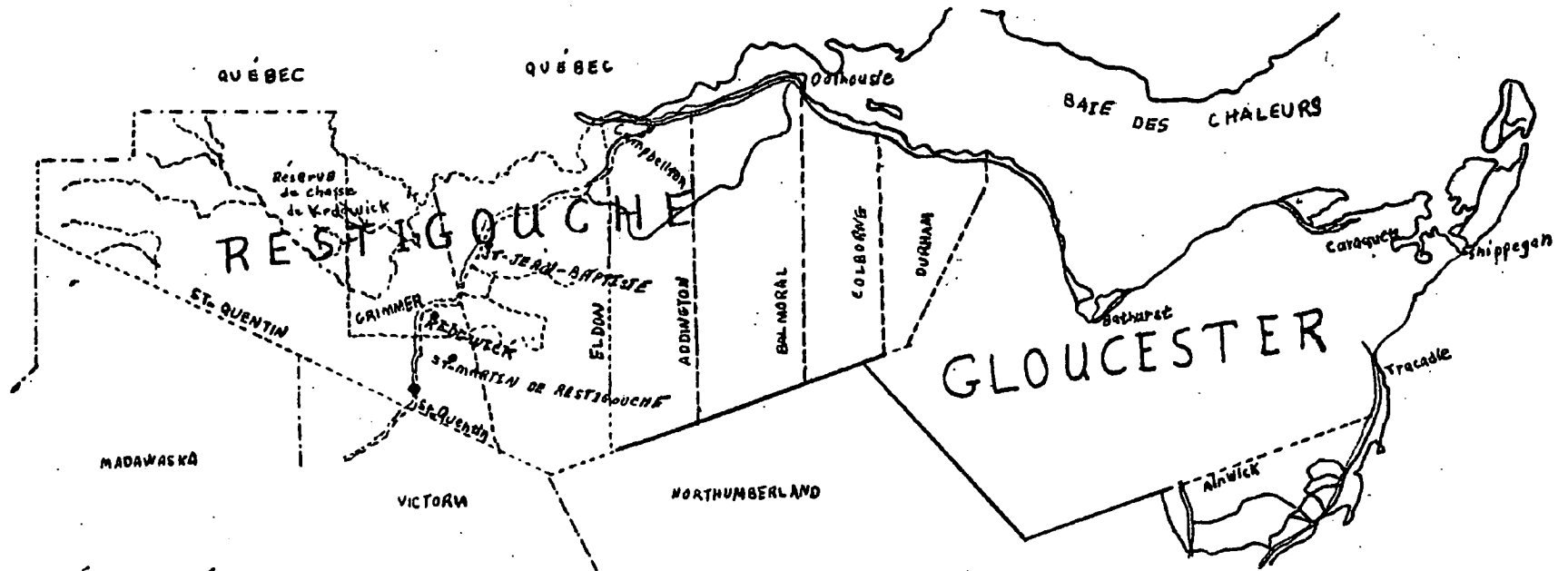
ANNEXE A
ORGANISME STRUCTUREL

(Organigramme relatant les canaux suivis
pour la mise en oeuvre
de l'enquête socio-économique)



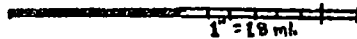
ANNEXE B

CARTE DE LA RÉGION



RÉGION DE DÉVELOPPEMENT RURAL
DU NORD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉCHELLE



ANNEXE C

GUIDE DE TRAVAIL

MAIN-D'OEUVRE

CONSEIL RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT DU
NORD DU NOUVEAU-BRUNSWICK

A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT
DE COMMENCER À REMPLIR

Le sous-comité de la main-d'oeuvre s'occupe de la ressource la plus importante de la localité: la ressource humaine. Plus cette ressource sera riche, plus l'exploitation des autres ressources sera facilitée. Il faut donc bien connaître notre capital humain, savoir, par exemple, combien de travailleurs nous avons dans la localité, quelle est leur formation professionnelle, quels sont leurs moyens de subsistance, combien de jours chômage-ils par année, etc.

De quelle utilité nous sera la connaissance de ces faits? Elle nous servira à répondre à des questions comme celles-ci:

- Y a-t-il suffisamment de ressources dans la localité pour faire vivre tous nos gens?
- Combien d'emplois faudrait-il créer pour donner du travail à tout le monde?
- Les travailleurs sont-ils bien préparés pour faire ce qu'ils font?
- Faudrait-il orienter certains travailleurs vers d'autres emplois? Vers d'autres centres?

La réponse à des questions comme celles-là est absolument nécessaire pour préparer un bon plan d'aménagement local. C'est la responsabilité du sous-comité de la main-d'oeuvre.

MÉTHODE DE TRAVAIL DU SOUS-COMITÉ

Le sous-comité de la main-d'oeuvre peut travailler en se basant sur les résultats de l'inventaire local sur l'emploi. Il a ainsi la chance d'avoir à sa disposition des chiffres précis. Son rôle, en fait, est de chercher la signification de ces chiffres, de voir quelle conclusion on peut tirer des renseignements recueillis.

Les points à l'étude dans ce guide de discussion se rapportent au questionnaire de compilation de l'inventaire local. Il s'agit de s'y référer au besoin. Si certains chiffres ne sont pas disponibles dans le questionnaire de compilation, on peut les obtenir en se référant à l'inventaire qui a été fait par le sous-comité de la main-d'oeuvre.

A partir d'une étude de leurs propres réponses aux différentes questions posées dans ce guide, les membres du sous-comité devraient dresser en groupe une liste de mesures à prendre pour améliorer la situation des travailleurs de leur localité.

Cette liste de mesures devrait distinguer entre trois niveaux de responsabilité:

- 1 - mesures que les travailleurs eux-mêmes peuvent prendre individuellement;
- 2 - mesures que les travailleurs peuvent prendre collectivement;
- 3 - mesures que le gouvernement devrait prendre.

Cette liste devrait constituer le rapport du sous-comité de la main-d'oeuvre au comité local. Le comité local s'en servira pour préparer le rapport qu'il soumettra au conseil régional d'aménagement. Deux copies du guide d'inventaire et de discussion remplies et deux copies de la liste des mesures d'amélioration proposées devraient être remises à l'animateur de la région.

1 - Caractéristiques générales des travailleurs

A - Âge

a) Dans quel groupe d'âge se trouve le plus grand nombre de travailleurs résidant dans la localité?

b) Cette moyenne d'âge vous paraît-elle

normale?

trop élevée?

trop basse?

c) Pour quelles raisons?

1. _____

2. _____

3. _____

d) Quelles difficultés cela peut-il poser dans l'avenir?

e) Comment prévenir ces difficultés?

1. _____

2. _____

3. _____

B - Sexe

a) Nombre de travailleurs masculins _____

Nombre de travailleurs féminins _____

b) Vous paraît-il souhaitable que les femmes ou les filles travaillent?
Pourquoi?

- _____
- _____
- _____

c) Quels problèmes pose le travail des femmes ou des filles chez vous?

1. _____

2. _____

3. _____

d) Comment solutionner ces problèmes?

1. _____

2. _____

3. _____

C - État civil

a) Nombre de travailleurs mariés _____

Nombre de travailleurs célibataires _____

b) Parmi les travailleurs célibataires, combien y en a-t-il qui ont moins de 20 ans? _____

c) Vous paraît-il que ces jeunes travailleurs sont trop tôt sur le marché du travail? Pourquoi?

- _____
- _____
- _____

d) Quels sont les problèmes auxquels doivent faire face les jeunes travailleurs?

1. _____

2. _____

3. _____

e) Comment résoudre ces problèmes?

1. _____

2. _____

3. _____

f) Comment résoudre les problèmes posés par le fait que plusieurs travailleurs ont plus d'un métier?

1. _____

2. _____

3. _____

g) Est-ce que certains travailleurs de la localité ne sont pas faits pour le travail qu'ils font?

oui _____ non _____

Comment expliquer cette situation?

h) Quel est le pourcentage des travailleurs des catégories suivantes qui devraient changer d'occupation?

Agriculteurs	_____	%
Travailleurs de la forêt	_____	%
Autres (spécifier)	_____	%

i) Que faire pour aider ces travailleurs?

1. _____

2. _____

3. _____

2 - Répartition des emplois

a) Noter ici le nombre de travailleurs pour chacune des catégories d'emploi suivantes (classer les travailleurs dans la catégorie de leur occupation principale):

	Nombre	%
Travailleurs agricoles	_____	_____
Travailleurs forestiers	_____	_____
Travailleurs de métier: (menuisiers, plombiers, etc.)	_____	_____
Travailleurs journaliers: (route, construction, etc.)	_____	_____
Travailleurs des services: (gérants, commis, etc.)	_____	_____
Autres	_____	_____

b) Cette répartition des emplois dans la localité semble-t-elle normale ou devrait-elle être différente?

c) S'il vous semble qu'elle devrait être différente, dites pourquoi et en quoi?

d) Nombre de travailleurs qui ont plus d'un métier:

e) Cette situation est-elle normale?

oui

non

Pourquoi?

3 - Formation des travailleurs

a) Nombre de travailleurs qui n'ont pas dépassé la 7^e année: _____

Nombre de travailleurs qui ont suivi un cours spécialisé: _____

b) Quelle catégorie de travailleurs souffrent le plus du manque d'instruction?

A quoi cela est-il dû?

1. -----

2. -----

3. -----

c) Le manque de formation professionnelle nuit-il à l'exploitation des ressources de la paroisse?

oui _____

non _____

Si oui, en quoi ce manque de formation nuit-il?

1. _____

2. _____

3. _____

d) Si on pouvait organiser des cours pour les catégories suivantes de travailleurs quels cours leur seraient le plus utiles?

Agriculteurs

Travailleurs forestiers

Journaliers

Autres (spécifier)

e) Comment de tels cours pourraient-ils être organisés?

f) Quelles difficultés pourrait-on rencontrer dans l'organisation de ces cours?

1. _____

2. _____

3. _____

g) Comment vaincre ces difficultés?

1. _____

2. _____

3. _____

h) Quelles ressources de la localité pourraient être mises à profit pour améliorer la formation professionnelle des travailleurs?

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

i) Quelle initiative pourrait prendre le comité local pour améliorer la formation professionnelle des travailleurs?

4 - Mobilité des travailleurs

a) Nombre de travailleurs originaires de la localité et qui ont quitté définitivement la localité

b) Cet exode des travailleurs apparaît-il

souhaitable?

non souhaitable?

Donnez les raisons

1. _____

2. _____

3. _____

c) Selon vous, les ressources de la localité sont-elles suffisantes pour faire vivre toute notre population?

oui

non

d) Si non, quelles mesures pratiques faut-il envisager?

1. _____

2. _____

3. _____

e) Si les ressources sont suffisantes, qu'est-ce qui explique le chômage et l'exode des travailleurs?

1. _____

2. _____

3. _____

f) Nombre de travailleurs résidant dans la localité, mais qui travaillent la plupart du temps en dehors de la localité

g) Quelles sont les difficultés que pose le fait que des travailleurs résidant dans la localité travaillent la plupart du temps à l'extérieur?

1. _____

2. _____

3. _____

h) Comment résoudre ces difficultés?

1. _____

2. _____

3. _____

i) Quel est le groupe de travailleurs de la localité qui est le plus mobile?

	Nombre	%
Les célibataires masculins	_____	_____
Les hommes mariés	_____	_____
Les femmes et les filles	_____	_____
total	_____	<u>100</u>

Comment expliquer cette situation?

1. _____

2. _____

3. _____

Quelle serait la situation idéale?

j) Quel est le corps de métier qui est le plus mobile dans la localité?

	Nombre	%
Les cultivateurs	_____	_____
Les travailleurs de la forêt	_____	_____
Les ouvriers spécialisés	_____	_____
Autres (spécifier)	_____	_____
total	_____	<u>100</u>

k) Donnez les corps de métier qui doivent inévitablement se déplacer pour travailler et dites pourquoi?

Corps de métier _____

Raisons

Corps de métier _____

Raisons

Corps de métier _____

Raisons

l) Donnez les corps de métier qui pourraient ne pas être obligés de se déplacer pour travailler et dites comment cela pourrait se faire?

Corps de métier _____

Comment

Corps de métier _____

Comment

Corps de métier _____

Comment

5 - Chômage

a) A partir du questionnaire inventaire, calculer le nombre de semaines que les travailleurs chôment en moyenne chaque année.

b) D'après vous, quelles sont les principales causes du chômage des travailleurs de votre localité?

1. -----

2. -----

3. -----

c) Comment faire disparaître ces causes du chômage chez-vous?

1. _____

2. _____

3. _____

d) Quel est le groupe de travailleurs qui chôment le plus?

	Nombre de semaines en moyenne chômées	Nombre de travailleurs qui ont chômé
Les célibataires	_____	_____
Les hommes mariés	_____	_____
Les femmes et les filles	_____	_____
Moyenne générale et total	_____	_____

Quelles réflexions vous inspirent ces chiffres?

1. _____

2. _____

3. _____

e) Dans quel corps de métier chôme-t-on le plus?

	Nombre de semaines en moyenne chômées	Nombre de travailleurs qui ont chômé
Cultivateurs	_____	_____
Travailleurs de la forêt	_____	_____
Ouvriers spécialisés	_____	_____
Autres (spécifier)	_____	_____
Moyenne générale et total	_____	_____

Comment se fait-il que certains chôment plus que d'autres?

1. _____

2. _____

3. _____

f) Comment solutionner ces problèmes?

1. _____

2. _____

3. _____

g) A partir du questionnaire de compilation, calculez le nombre total de journées de travail perdues par suite du chômage:

Note: une semaine - 5 jours de travail

Quelles réflexions vous inspire ce chiffre?

h) Selon vous, l'assistance-chômage et l'assurance-chômage sont-elles des solutions au chômage?

oui _____ non _____

Donnez vos propres solutions .

1. _____

2. _____

3. _____

i) Selon les chiffres du questionnaire inventaire y a-t-il une relation entre le chômage et le degré d'instruction des travailleurs?

oui _____ non _____

Si oui, laquelle?

6 - Revenus et moyens de subsistance

A - Moyenne des revenus

- a) En vous référant au questionnaire de compilation indiquez dans quelle catégorie de revenu se trouve le plus grand nombre de travailleurs de la localité.

\$ _____

- b) Ce revenu vous paraît-il suffisant pour les besoins des travailleurs?

oui _____ non _____

Si non, à combien devrait-il s'élever?

\$ _____

La réponse donnée à la question des revenus vous paraît-elle correspondre à la réalité?

oui _____ non _____

Si non, en réalité, combien a-t-on de revenu en moyenne dans la localité?

\$ _____

- c) Calculez la moyenne des revenus pour les catégories de travailleurs suivants:

Célibataires masculins \$ _____

Hommes mariés \$ _____

Femmes et filles \$ _____

Quelles réflexions vous inspirent ces chiffres?

d) Dans quel corps de métier gagne-t-on le plus?

Indiquez le revenu du groupe le plus
considérable dans chacun des corps de
métier concernés.

Agriculteurs	\$ _____
Travailleurs de la forêt	\$ _____
Ouvriers spécialisés	\$ _____
Gérants et commis	\$ _____
Autres (spécifier)	\$ _____

Quelles réflexions vous inspirent ces chiffres?

B - Sources de revenus

a) Nombre de travailleurs qui vivent en grande partie:

	Nombre	%
de l'agriculture	_____	_____
de la forêt	_____	_____
de l'industrie	_____	_____
du commerce	_____	_____
des services (garage, poste, banque, profes- sionnels, etc.)	_____	_____
Autres	_____	_____
Total	_____	_____

b) A partir des chiffres de la question a) quelle vous semble être la vocation
économique de la localité?

Expliquez le pourquoi de votre réponse.

c) Le nombre de travailleurs résidant dans la localité vous semble-t-il trop considérable par rapport aux ressources de base de la localité?

oui _____ non _____

Pourquoi?

d) Idéalement, combien chaque secteur d'activité pourrait-il faire vivre de familles dans la localité?

	Nombre	%
Secteur agricole	_____	_____
Secteur forestier	_____	_____
Secteur de l'industrie	_____	_____
Secteur du tourisme	_____	_____
Secteur du commerce	_____	_____
Secteur des autres services (garage, banque, poste, professionnels, etc.)	_____	_____
Total	_____	_____

Combien de familles vivent dans la localité dans le moment?

e) Combien de travailleurs résidant dans la localité vivent principalement

des ressources de la localité.

des ressources extérieures à la
localité

Cette situation doit-elle être changée?

oui _____ non _____

Pourquoi?

Si on pouvait changer cette situation, à quelle autre situation devrions-nous tendre?

Nous tenons à remercier les responsables du CRANO de nous avoir permis de reproduire ce guide d'inventaire et de discussion.

La direction de CRAN

PREMIÈRE SECTION

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION



CHAPITRE II

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Dans un premier point, nous passerons en revue certains facteurs qui caractérisent les individus; dans un second point, nous examinerons le degré de mobilité de la population.

I - CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

Langue et état civil

Chez les chefs de ménage interrogés, 98% ont donné comme langue maternelle le français et 2% l'anglais.

Si on examine le degré de bilinguisme dans le contexte - ceux qui parlent et comprennent l'anglais - nous trouvons qu'un tiers seulement de cette population est bilingue. Cela se conçoit assez bien si l'on considère l'isolement géographique de la région, mais constitue un sérieux obstacle à la mobilité tant spatiale qu'occupationnelle de la main-d'oeuvre, sinon au Québec, tout au moins au Nouveau-Brunswick.

Des gens interrogés, 91% étaient mariés, 7% appartenaient à la catégorie des veufs, divorcés et séparés et 2% étaient célibataires.

Répartition de la population selon le critère: population agricole et non agricole

Le tableau II-1 indique la répartition de la population suivant le lieu d'habitation.

Tableau II-1 - Population agricole et non agricole
1961 et 1966, région enquêtée

	1961		1966	
	agricole %	non agricole %	agricole %	non agricole %
Eldon	6	94	19	81
Grimmer	32	68	23	77
St-Quentin	34	66	30	70
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	28	72	26	74

Source: Statistiques non publiées du recensement du Canada.

Si nous devons être plus rigoureux et adopter la définition que donne le recensement du Canada d'une population urbaine: celle qui demeure dans les cités, les villes et les villages de 1,000 habitants et plus, qu'ils soient constitués ou non, la population des villages de Kedgwick et de St-Quentin devrait être considérée comme "urbaine". Toutefois, pour les buts que nous poursuivons, ce raffinement se révélerait superflu. En outre, l'isolement géographique de la région en accentue le caractère rural.

La population vivant sur les terres passe de 28% à 26% du total entre 1961 et 1966 pour l'ensemble des trois paroisses. Ce déclin est assez faible et cette faiblesse s'explique principalement par le cas étonnant d'Eldon où la population agricole a augmenté de 194% entre 1961 et 1966, alors que les taux respectifs de décroissance pour Grimmer et St-Quentin sont de 41.3% et 19.2%.

Répartition de la population par sexe

Le tableau II-2 indique que les taux de masculinité - le nombre d'hommes pour cent femmes - sont beaucoup plus élevés dans la région que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick ou du Canada.

Tableau II-2 - Taux de masculinité dans la région enquêtée -
Nouveau-Brunswick et Canada, 1961 et 1966

	<i>(Nombre d'hommes pour 100 femmes)</i>	
	1961	1966
Eldon	107	109
Grimmer	108	111
St-Quentin	111	107
Nouveau-Brunswick	102	101
Canada	102	101

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada.

Ce phénomène, qui tendrait à s'accroître légèrement dans le temps si l'on compare l'évolution entre 1961 et 1966 (Eldon et Grimmer), s'explique par un taux d'émigration plus fort chez les femmes que chez les hommes. Les motivations sous-jacentes à cette forte émigration féminine seront examinées plus loin. Il est évident que ces distorsions dans le rapport des sexes auront des conséquences sur la vie sociale de la communauté.

Nombre d'enfants par famille

Les familles, quant au nombre d'enfants qu'elles comptaient,¹ se distribuaient en 1967 de la façon indiquée au tableau II-3 à la page suivante.

¹Il s'agit ici du nombre d'enfants vivants. Ces chiffres ne se comparent donc pas à ceux du recensement où la famille comprend l'époux et l'épouse (avec ou sans enfants jamais mariés) ou l'un des deux avec un ou plusieurs enfants jamais mariés vivant ensemble dans le même logement.

Tableau II-3 - Nombre d'enfants par famille, région enquêtée - 1967

	<i>Nombre de familles (%)</i>
aucun enfant	6
un enfant	5
deux enfants	13
trois enfants	11
quatre enfants	7
cinq enfants	11
six enfants	8
sept enfants	10
huit enfants	5
neuf enfants et plus	23
sans réponse	1

$$\bar{X} = 5.9$$

$$S = 4.2$$

Source: Enquête du CSA.

Cette moyenne, qui reflète un taux de natalité très élevé, a de toute évidence contribué à ralentir le phénomène de déclin de la population observé plus haut en contrebalançant les sorties dues à l'émigration. Ceci se traduit d'ailleurs par des distorsions frappantes dans les pyramides d'âge.

Âge et groupes d'âge

La moyenne d'âge de la population enquêtée est de 41.5 ans et le tableau suivant indique la répartition par groupes d'âge.

Tableau II-4 - Répartition de la population enquêtée par groupes d'âge

20-24 ans	5%
25-34	27
35-44	28
45-54	25
55-64	14
65 ans et plus	1

$$\bar{X} = 41.5$$

$$S = 3.6$$

Source: Enquête du CSA.

Si nous examinons maintenant la répartition par groupes d'âge pour l'ensemble de la population, nous constatons qu'elle obéit à une distribution sensiblement différente de celle qui existe pour le Nouveau-Brunswick et le Canada. Si nous consultons le tableau et les pyramides d'âge qui figurent en annexe à ce chapitre, nous trouvons que les jeunes sont fortement représentés dans les trois paroisses par rapport à leur importance dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick et du Canada, alors que la population d'âge adulte y est sensiblement beaucoup plus faible.

Pour le groupe d'âge 0-14 ans, les trois paroisses obéissent au même schéma: pourcentages plus élevés qu'au Nouveau-Brunswick dont le pourcentage est aussi supérieur à l'ensemble du Canada.

Pour le groupe d'âge 15-19 ans, celui de ceux qui arrivent sur le marché du travail, la paroisse d'Eldon tombe sous la moyenne nationale, alors que St-Quentin et Grimmer conservent encore une légère supériorité.

Pour les groupes 20-24 ans et 25-34 ans, caractérisés par un fort taux de mobilité dans le travail, les proportions sont plus faibles dans les trois paroisses.

Notons que bien que dans le temps la distribution de la population dans les trois paroisses tende à évoluer à peu près conformément au modèle canadien, les écarts positifs sont beaucoup plus faibles pour les groupes jeunes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans, par exemple - ce qui s'expliquerait par l'émigration - et beaucoup plus forts pour les groupes plus âgés (surtout pour les groupes 55 ans et plus), ce qui est la caractéristique d'une population vieillissante.

Notre but n'étant pas d'analyser en profondeur ce phénomène démographique, contentons-nous de noter que le très fort taux de natalité qui prévaut dans cette région, tel qu'il a été constaté antérieurement, joint à une très forte émigration, facteur que nous examinerons plus loin, sont les principaux agents explicatifs du phénomène observé; la part qui revient à chacun nécessiterait une étude plus fouillée.

Toutefois, les conséquences de ces distorsions dans les pyramides d'âge seront considérables:

(1) L'importance relative qu'occupent les jeunes âgés de quinze ans et moins ainsi que celle des vieillards alourdira le fardeau de ceux qui gagnent. En d'autres termes, les taux de dépendance¹ seront très élevés,² comme le reflète le tableau suivant:

Tableau II-5 - Taux de dépendance, région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada
1961 - 1966

	1961	1966
Région	98.8	102.4
Nouveau-Brunswick	84.6	79.1
Canada	71.2	68.4

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement.

La situation, on le voit, se détériore dans le temps.

Les conséquences immédiates des taux de dépendance élevés sur le niveau de revenu, sur l'épargne, sur les paiements de transfert et sur le coût de certains services comme l'éducation seront examinées dans les chapitres touchant ces problèmes.

(2) L'importance d'un fort contingent de jeunes dans une région isolée comme celle-là ne peut que renforcer le sentiment de frustration de la population dans la mesure où un bon nombre de ces jeunes seront condamnés à quitter le pays, étant donné les maigres possibilités d'emploi.

¹Le taux de dépendance se calcule de la façon suivante:

$$\frac{\text{nombre de personnes de 0-14 ans et 65 ans et plus}}{\text{nombre de personnes de 15 à 64 ans}}$$

²Au cours de l'enquête, les chefs de ménage ont déclaré qu'en moyenne 5.3 personnes dépendaient entièrement de leur revenu pour vivre.

II - MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

Nous avons vu plus tôt que la population des trois paroisses décline en termes absolus et cela depuis 1956 dans le cas de St-Quentin et d'Eldon, et depuis 1961 dans Grimmer.

Même si nous ne pouvons pas étudier l'émigration avec toute la rigueur voulue au niveau d'unités démographiques aussi petites, il nous est cependant possible d'aborder ce phénomène par le truchement des deux approches suivantes. On peut:

- mesurer la mobilité passée de la population et en fonction de certaines données socio-démographiques; c'est ce que nous ferons dans un premier point;
- examiner certains traits caractéristiques des migrants actuels - ce qui constituera notre second point.

La mobilité en fonction de certaines données

Les données que nous examinerons sont: le lieu de naissance, le lieu de résidence avant d'habiter la région et le nombre d'années dans la région.

Tableau II-6 - Lieu de naissance, lieu précédent d'habitation, région enquêtée, 1968

	<i>Lieu de de naissance (%)</i>	<i>Lieu précédent d'habitation (%)</i>
Région	62	64 (depuis toujours)
Comté de Restigouche	7	4
Ailleurs au Nouveau-Brunswick	8	10
Province de Québec	21	21
Autres provinces	1	1
Étranger	1	-
	<hr/> 100	<hr/> 100

Source: Enquête du CSA.

62% des personnes interrogées sont nées dans la région (dans ce cas, l'une ou l'autre des quatre paroisses religieuses) et si l'on ajoute à ce chiffre le total de celles qui sont nées dans le comté de Restigouche, nous atteignons 69%. Le principal appoint extérieur de la région fut la province de Québec et si nous nous rappelons que la moyenne d'âge de la population interrogée est de 41.5 ans, nous pouvons présumer que ce flot extérieur en provenance du Québec se situe surtout pendant la fin des années '40 et le début des années '50. C'est d'ailleurs à cette époque que nous observons les plus hauts taux de croissance dans la population globale.

Il semble, par ailleurs, que la plupart des gens nés dans la région ne se sont pratiquement jamais déplacés, puisqu'on trouve que 64% des gens n'ont jamais habité ailleurs, ce qui représente à peu près le même pourcentage de ceux qui y sont nés, ou alors ceux qui ont fait des tentatives qui ont échoué pour aller vivre ailleurs ne considèrent pas avoir jamais quitté leur région. Le même raisonnement s'applique pour ceux qui sont nés hors de la région, puisqu'on trouve des pourcentages à peu près identiques dans tous les cas.

Tableau II-7 - Nombre d'années vécues dans la région enquêtée, 1968

Depuis toujours	64%
Depuis plus de 5 ans	30
Depuis 5 ans ou moins	6

Source: Enquête du CSA.

On peut donc conclure que, pendant les cinq dernières années, la région n'a pratiquement pas reçu d'appoint extérieur et que la population adulte qui y habite toujours est relativement immobile dans l'espace et le temps.

Ceci ne nous étonne guère, car la population que nous interrogeons est assez âgée et par conséquent assez peu mobile.

Les migrants

Il nous a paru intéressant, dans le cadre de notre étude, de faire une analyse plus approfondie des traits qui caractérisent les migrants car, quoique nous ayons constaté tout au cours de cette enquête un grand attachement à la région, l'émigration depuis quelques années est très forte et menace de continuer à l'être.

Il en est donc pour qui le désir de réaliser certains buts dépasse l'attachement à leur lieu d'origine et qui quittent la région. Il est à noter tout de suite que ces personnes se recrutent en majorité dans des familles qui ne sont pas directement originaires de la région concernée, comme si en quelque sorte ils avaient "appris" cette mobilité.

Les migrants que nous avons isolés pour les besoins de l'étude sont les descendants des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête générale (CSA). Les renseignements ont été recueillis par les enquêteurs du CRAN qui ont sélectionné les personnes ayant migré depuis cinq ans. C'est donc l'étude d'une migration récente que nous allons faire. Disons tout d'abord que ces 29 migrants isolés à partir de notre échantillon de 131 partent en fait d'un échantillon diminué à 121, car quelques personnes se sentant "surenquêtées", bien qu'elles aient répondu à l'enquête du CSA, n'ont pas voulu répondre aux questions du CRAN.

Pour ce qui est des caractéristiques des familles des migrants, nous avons utilisé le questionnaire général. Une difficulté s'est donc présentée à nous. Si, dans le questionnaire général, nous envisageons tous les migrants connus dans les 131 familles, soit en fait 107 migrants répartis dans 39 familles, le questionnaire du CRAN, dans le cadre de l'inventaire de la main-d'oeuvre, ne recensait que les migrants ayant quitté la région dans les cinq dernières années, soit 29 migrants répartis dans 19 familles.

Notre étude va donc s'appuyer sur deux sources différentes que nous souhaitons suffisamment complémentaires pour nous éclairer sur le phénomène.

Il nous faut tout d'abord noter que 30% des familles composant l'échantillon ont des membres qui ont migré et que la moitié de ces mêmes familles ont vu les personnes migrer dans les cinq dernières années, ce qui manifestement dénote une accélération du processus.

Nous allons distinguer, d'une part, les caractéristiques de ces migrants récents, à savoir ces 29 sur 738 enfants, soit 4% des descendants, qui ont quitté la région dans ces cinq dernières années, et ensuite nous tenterons de dégager si les familles dont est issu l'ensemble des migrants, soit 39 sur 131 familles ou 30%, ont des caractéristiques particulières.

Les migrants récents

Ces personnes, au nombre de 29 lorsque l'on considère notre échantillon, soit 4% des descendants des familles de notre région, représentent donc l'ensemble des enfants ayant quitté la région ces cinq dernières années.

Il nous faut tout d'abord noter que le nombre de filles quittant la région (55%) est légèrement supérieur à celui des garçons (45%). Ceci nous est d'ailleurs partiellement expliqué par le fait que certaines épousent quelqu'un de l'extérieur; la deuxième raison apparente peut être la scolarité en moyenne plus élevée chez les femmes, ce qui accentue leur mobilité.

L'âge du départ ne réserve pas de surprises puisque 55% quittent la région entre 15 et 19 ans - 38% entre 20 et 24 ans - 7% entre 25 et 29 ans.

Ceci s'explique par le fait que, recensant les enfants des familles interrogées, nous n'avions que peu de chances de pouvoir dégager le départ des adultes, et que, d'autre part, la mobilité est surtout associée à un âge jeune où les liens matériels avec le milieu sont beaucoup moins forts (absence d'emploi fixe, de propriété, etc.). Ce jeune âge s'explique également par le départ au collège de certains, départ qui, le plus souvent, sera sans retour.

Comme il est normal pour une population jeune, la plupart de ses composants sont des célibataires, soit 79%, statut qui lui aussi est un facteur de mobilité. Les personnes mariées ont elles-mêmes peu d'enfants, puisque l'on ne compte que 7% de personnes qui partent avec des enfants.

Une des caractéristiques de cette population qui est encore plus intéressante est leur scolarité.¹ En effet, l'enquête générale nous a donné un taux moyen de scolarité de 5.8 années pour les hommes et de 6.5 années pour les femmes, soit en gros six années pour l'ensemble de notre population. Nos migrants ont en moyenne neuf années de scolarité, ce qui est légèrement supérieur au taux moyen de scolarité des enfants de nos interviewés, soit 8.6 années. Cette constatation est compréhensible, car nous savons qu'en règle générale la mobilité des hommes croît proportionnellement avec leur niveau de scolarité. Ceci sans doute pour des raisons d'ordre psychologique, de mentalité plus ouverte sur le monde extérieur, moins ethnocentrique, mais aussi pour des raisons d'ordre économique, car les emplois offerts aux "scolarisés" sont plus nombreux en milieu urbain.

D'ailleurs, 69% de ces migrants ont reçu un autre type de formation que l'enseignement scolaire proprement dit et on compte 59% (des migrants) qui ont reçu une formation technique, en particulier l'apprentissage d'un métier, en suivant des cours postsecondaires. Il semble que ces qualifications étaient nécessaires pour partir avec des chances de succès ou bien qu'elles ont été acquises après le départ, pour répondre aux exigences de la nouvelle société: Cette émigration de l'"élite" aura des répercussions sur la communauté: elle élargit le fossé qui sépare les villages de la ville, alourdit le fardeau de ceux qui restent et provoque la désintégration de la société traditionnelle.

La nouvelle société qui attire les migrants d'ailleurs, c'est avant tout le Québec qui attire 62% de nos migrants, alors que dans 31% des cas, il s'agit d'une mobilité interne au sein de la province. Cet attrait pour le Québec, et en particulier pour Montréal, peut s'expliquer aisément lorsqu'on sait que notre population est elle-même, dans une grande mesure, originaire du Québec, ce qui nous amène en quelque sorte à un "retour aux sources". De plus, le problème linguistique ne doit pas être étranger à cette mobilité vers une région de langue française, lorsque l'on sait que seulement 33% de notre population parle l'anglais. Il est certain qu'au-delà de la langue, il y a des affinités culturelles qui sont déterminantes.

Il serait intéressant de savoir si, à côté de cette mobilité géographique, nous avons une mobilité au niveau des emplois. Les comparaisons sont difficiles dans la mesure où 52% déclarent qu'ils n'ont pas travaillé dans la région avant leur départ. Cependant, si 7% de nos migrants travaillaient dans l'agriculture avant leur départ et 10% dans la forêt, il se trouve que l'on ne rencontre plus aucun emploi de ce type dans le travail actuel des migrants. Nous assistons donc au phénomène normal d'un glissement institutionnel vers le secondaire et le tertiaire qui, comprenant respectivement 7% et 34% des occupations avant le départ, en comptent 28% et 62% après. Cette mobilité occupationnelle est importante mais elle est celle qui accompagne en règle générale la mobilité géographique dans le sens rural-urbain, type de mobilité dont elle est à la fois cause et conséquence. (Ils

¹Voir chapitre sur l'éducation (p. 75).

partent pour remplir de nouvelles tâches et parce qu'ils partent ils doivent remplir de nouvelles tâches.)

Les raisons invoquées par les parents pour le départ de leurs enfants n'ont rien pour nous surprendre. 52% d'entre eux invoquent justement des raisons de métier auxquelles on peut en ajouter 14% pour qui le manque de travail fut, à leur avis, déterminant. Il en reste 24% pour invoquer des raisons d'amélioration de salaire et 10% de motifs conjugaux. Nous pouvons considérer que 90% des départs sont expliqués par des causes matérielles ayant trait au milieu. Si nous avions pu interroger les migrants eux-mêmes, peut-être aurions-nous découvert des causes plus complexes, comme l'attrait de la ville ou la peur pour les jeunes filles de ne pas "trouver chaussure à leur pied", mais ces réponses sont cependant significatives de l'idée que se fait la population des causes de départ, et il nous semble sentir que ces gens sont persuadés qu'avec du travail sur place ils n'auraient pas vu leurs enfants partir.

La communauté ne peut donc placer ses espérances de survie que dans la création d'emplois et une certaine déification du milieu rend ce sentiment de dépérissement du groupe particulièrement aigu.

Il nous faut rappeler ici qu'ayant dégagé les caractéristiques des migrants à partir des renseignements que nous ont donnés les chefs de ménage, il a pu se glisser certaines erreurs qui peuvent biaiser notre analyse, mais étant donné le départ récent de ces migrants, il nous semble que ce biais risque d'être minime.

Il est peut-être aussi intéressant de savoir si les familles de ces migrants ont des caractéristiques particulières, et c'est ce à quoi nous allons nous employer.

Les familles des migrants

Nous abandonnons ici les informations fournies par le CRAN pour nous attacher à celles fournies par le questionnaire du CSA.

Rappelons que nous avons affaire à 131 familles qui en représentent un millier. Sur ces 131 familles, 39 ont déclaré avoir des migrants en leur sein (soit 30%) et elles se répartissent de la façon suivante:

Tableau II-8 - Nombre de migrants par famille, région enquêtée

<i>Nombre de migrants</i>	<i>Nombre de familles</i>
1	18
2	6
3	6
4	2
5	1
6	0
7	4
8 et plus	2
<hr/>	<hr/>
107	39

Il va s'agir pour nous de comparer 30% des familles ayant comme caractéristique d'avoir des migrants avec l'ensemble des familles.

Comme nous l'avons déjà signalé, la mobilité est quelque chose qui s'apprend, c'est un élément culturel.

Il apparaît que les familles qui habitent la région depuis toujours (64%) ont beaucoup moins de migrants que celles (36%) qui ont elles-mêmes migré dans la région étudiée. En effet, seulement 21% des familles qui sont issues de notre communauté ont des enfants qui ont migré contre 51% pour les autres. Une première caractéristique se dégage: les migrants sont en majorité issus de familles n'habitant pas la région depuis toujours, c'est le cas pour 60% d'entre eux. Leurs familles leur ont sans doute communiqué un moins grand attachement à une terre dont elles n'étaient pas originaires. L'isolat culturel joue moins pour eux que pour les autres, leur ethnocentricité est moins développée et ils sont moins effrayés devant l'éventualité du départ. Ils ont hérité culturellement de la mobilité.

La deuxième caractéristique qui apparaît comme très significative, c'est la taille de la famille. En effet, il apparaît comme normal que les migrants soient issus de familles nombreuses et c'est bien le cas puisque 49% des familles de migrants ont neuf enfants et plus contre 23% pour l'ensemble; 62% ont huit enfants et plus contre 28%. Ces familles peuvent moins assurer que d'autres le maintien des leurs dans une région où les revenus déjà faibles pour des familles réduites deviennent alors très insuffisants. De plus, les grandes familles sont en général moins protectives et il est possible qu'elles cherchent moins que les autres à garder leurs membres très proches d'eux, membres qui, de plus, ont appris à être moins protégés et pour qui le départ est peut-être moins dur.

Il semble intéressant de signaler le principal emploi du père des migrants. Observons le tableau suivant:

Tableau II-9 - Famille des migrants et des non-migrants
en fonction de l'emploi du chef, région enquêtée, 1968

<i>Emploi principal</i>	<i>Pourcentage</i>	
	<i>Familles des migrants</i>	<i>Ensemble des familles</i>
Sans emploi	5	6
Agriculteurs et travailleurs agricoles	21	12
Bûcherons et travailleurs de la forêt	25	32
Ouvriers, artisans	21	22
Travailleurs des services	26	27
Sans réponse	2	1
	100	100

Il apparaît que les familles d'agriculteurs connaissent davantage la migration que les autres. Ce départ du monde agricole est un phénomène connu que l'on rencontre dans toutes les régions rurales depuis que la mécanisation y a pénétré; il s'agit donc là d'un phénomène normal. Le fait que les familles qui vivent directement ou indirectement de la forêt ont moins de migrants peut s'expliquer par la confiance que la population met dans la forêt, source de beaucoup d'espairs. On peut penser qu'une accélération de la mécanisation en forêt pourrait entraîner des départs plus massifs de personnes issues de familles de forestiers.

La répartition des revenus ne nous apporte rien de significatif en ce sens que ces personnes sont distribuées à peu près également dans les familles de migrants et dans les autres. Cependant, comme nous savons que ces familles sont plus nombreuses, le revenu par tête s'en trouve diminué. Il y a donc tout lieu de penser que ces familles, du fait du nombre de leurs membres, sont plus pauvres, et la pauvreté peut être une cause explicative de départ.

La scolarité des parents est également un indice intéressant. Il apparaît que si, pour la mère, la scolarité est quasiment identique, 25% ont moins que le grade 5 contre 28%. Il

n'en est pas de même pour le père, puisque 46% des pères de migrants ont moins que le grade 5 contre 35% pour l'ensemble, la moyenne de scolarité étant 5.2 années au lieu de 5.8.

De toutes ces caractéristiques nous ne pouvons pas véritablement dégager de famille-type pour le migrant. Nous avons cependant quelques indices: origine extérieure à la communauté, grand nombre des enfants, monde agricole et artisan, scolarité du père plus faible... ces particularismes ne sont pas suffisants pour tirer de plus amples conclusions et il est manifeste que pour mieux approfondir le phénomène de migration il serait nécessaire d'aller s'informer auprès des migrants eux-mêmes.

Conclusion

La population de la région à l'étude a pratiquement cessé depuis un bon nombre d'années de recevoir tout apport extérieur. Les déplacements de population qui furent favorables à la région jusqu'au début des années '50 se sont renversés et malgré le frein puissant que constituait un fort taux de natalité, la région a vu sa population décliner en chiffres absolus.

La très haute natalité liée à une émigration massive des jeunes gens a eu comme conséquence immédiate d'alourdir considérablement le fardeau de ceux qui restaient.

D'autres effets néfastes, comme la diminution dans la qualité de la main-d'oeuvre, les coûts plus élevés de certains services gouvernementaux (assistance sociale, pensions, etc.) pourront être observés dans les chapitres suivants.

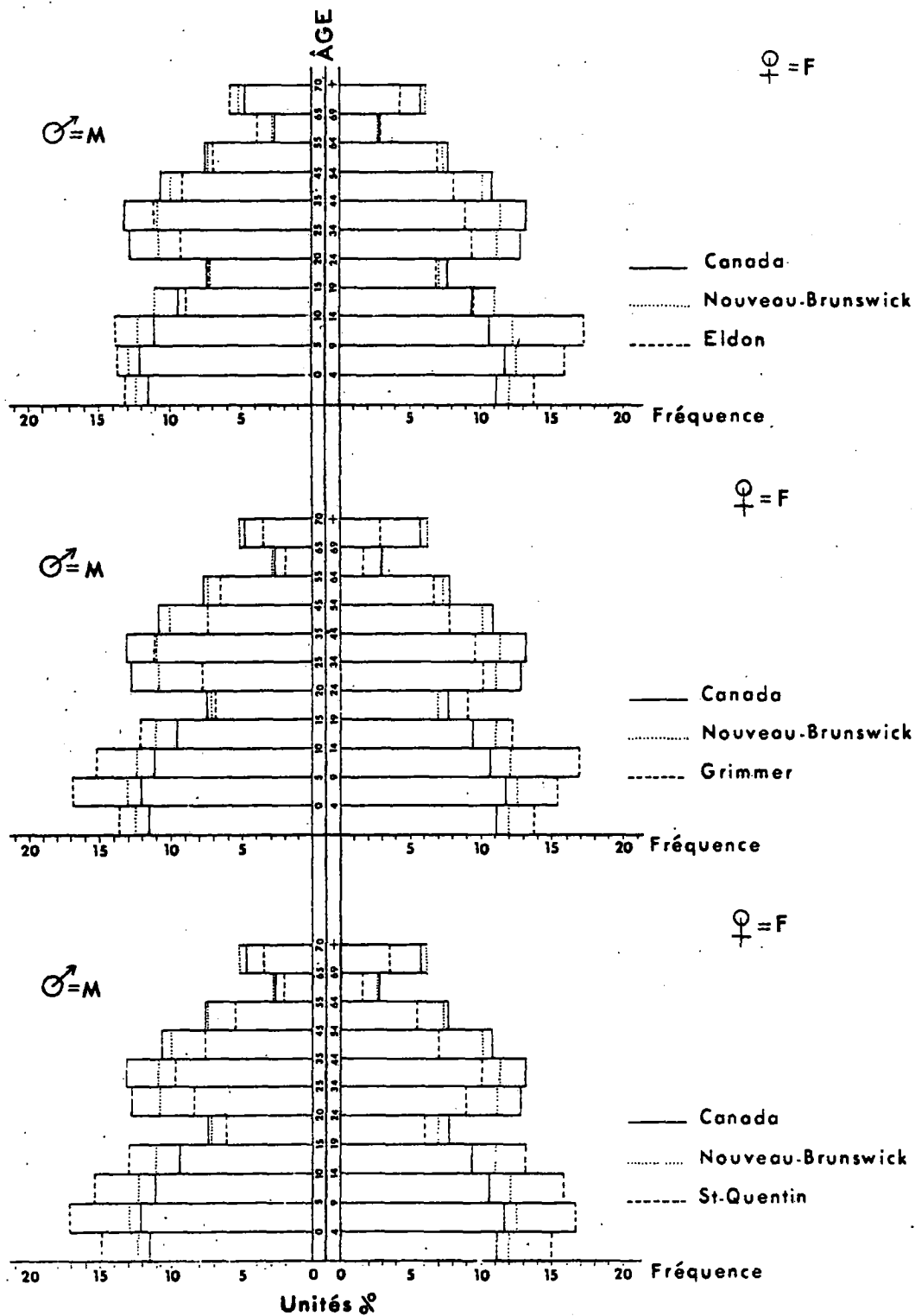
**Tableau II-10 - Répartition procentuelle de la population par groupes d'âge,
région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961 et 1966**

	0-14		15-19		20-24		25-34		35-54		55-64		65 +	
	61 - 66	66 - 61	61 - 66	66 - 61	61 - 66	66 - 61	61 - 66	66 - 61	61 - 66	66 - 61	61 - 66	66 - 61	61 - 66	66 - 61
Eldon	42.5	43.1	10.4	8.9	5.5	6.8	10.3	9.1	17.7	18.1	6.8	6.7	6.8	8.0
Grimmer	49.2	44.4	11.7	11.9	5.4	6.6	9.2	8.2	15.8	17.5	4.6	6.0	4.1	4.9
St-Quentin	48.4	46.2	11.1	12.7	6.5	5.8	9.8	8.3	16.0	16.6	4.1	5.2	4.1	5.0
Nouveau-Brunswick	38.0	36.0	8.9	10.6	6.3	6.9	11.3	10.6	21.2	20.6	6.5	7.2	7.8	8.2
Canada	34.0	32.9	7.9	9.1	6.5	9.1	13.6	12.4	23.4	23.1	7.1	7.4	7.7	7.7

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada.

ANNEXE A

PYRAMIDES D'ÂGE



SOURCE: Statistiques non-publiées du recensement du Canada, 1966

CHAPITRE III

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION:

ASPECTS SOCIOLOGIQUES

La tenue d'une enquête-participation dans la région entraîna des bouleversements considérables. Il nous parut, un moment donné, que l'enquête-participation reflétait assez peu les attitudes des gens, d'une part, et, d'autre part, qu'elle ne nous fournissait aucune indication sur les changements d'attitude que suscita la tenue d'une telle enquête. C'est pourquoi nous avons résolu de procéder à des sondages sur le terrain.

Ces bouleversements, nous ne pouvons malheureusement les mesurer objectivement car, pour ce faire, il eût fallu que les interviews faites au mois de juillet 1968 fussent précédées d'interviews avant que l'enquête ne débute, soit en octobre 1967. En outre, il faudrait que des interviews similaires soient menées à la fin de l'enquête pour que l'ensemble soit vraiment cohérent.

Ceci constitue la première limite de l'analyse qui suit; la seconde provient du fait que ce travail de fouille sociologique fut entrepris auprès d'informateurs choisis parmi les plus engagés du programme CRAN, les cadres reconnus de la plus grande partie de la population qui, par leur travail d'enquête et leur rôle de leader, ont pu observer d'une façon plus globale la communauté entière. Cependant, ce choix a pu biaiser certaines de nos informations du fait que tous ont été sélectionnés parmi une même catégorie d'individus.

Des conclusions moins subjectives auraient exigé la présence sur le terrain d'un observateur pendant une période assez longue.

Dans ce chapitre, nous examinerons tout d'abord les caractéristiques de la ruralité et les conséquences qu'elle entraîne sur les comportements humains; ensuite, nous verrons les effets de l'enquête-participation; enfin, nous étudierons la perception qu'ont les gens de leur propre avenir.

I - LA RÉGION À L'ÉTUDE: INSULARITÉ RURALE

Caractéristiques générales de ruralité

Rappelons les indices généraux les plus significatifs de ruralité que l'enquête a permis d'isoler:

Près des deux tiers des individus interviewés sont nés dans la région, et 70% dans le comté de Restigouche, les autres venant pour la grande majorité de la province de Québec, et 94% ont déclaré habiter la région depuis toujours ou depuis plus de cinq ans. Notre population présente donc un taux d'enracinement relativement élevé et a pour corollaire une forte tendance à la sédentarité.

Ajoutons que si la très forte fécondité des femmes de la région peut être interprétée à partir de la situation économique nettement défavorisée d'un grand nombre de ménages, elle manifeste néanmoins l'obéissance à un modèle familial de type traditionnel si on le compare à celui qui prévaut dans les milieux urbains où la cellule familiale se réduit à quatre ou cinq personnes.

Rappelons aussi sans commentaire que plus de la moitié des chefs de famille sont employés dans les secteurs agricole et forestier. Pour les individus eux-mêmes, il ne fait pas de doute que la forêt est la principale source de revenu de la région: 82% ont fourni cette réponse.

Perception de la région par ses habitants

Pour ceux qui sont restés sur le sol natal comme pour ceux qui s'y sont fait adopter, la région en est une "où il fait bon vivre", où l'on aimerait pouvoir rester travailler, où l'on aimerait y voir vivre ses enfants. Tout enquêteur venu de l'extérieur ne manque pas d'être frappé par la grande satisfaction qu'éprouvent les habitants pour leur environnement naturel et humain. La beauté des sites naturels, les rivières poissonneuses, les forêts giboyeuses, le genre de vie paisible et laborieux du village, les richesses qu'offrent le sol et la forêt sont des choses que l'on évoque fréquemment et avec un plaisir évident.

- "Cette région en est une où il fait bon vivre."	oui	87%
	indécis	9
	non	4
- "Je souhaiterais vivement que mes enfants puissent trouver du travail dans cette région."	oui	86%
	indécis	7
	non	7

Même s'ils étaient assurés de trouver un meilleur emploi à l'extérieur de cette région, près de la moitié des individus ne seraient pas prêts à la quitter ou sont indécis.

Le métier, les éléments bruts sur lesquels l'homme agit comme médiateur sont plus valorisés que le statut social attaché au type d'activité ou les symboles de prestige caractéristiques de la civilisation urbaine. La fin du travail ne réside pas dans la consommation ostentatoire de l'objet mais bien dans la transformation laborieuse de la nature et tous les moyens, au prix d'une activité intense, sont dirigés vers cette fin. Les économies sont réinvesties dans la terre quand bien même un tel placement ne serait pas des plus rentables.

"Je travaillais dans le bois l'hiver; au printemps je venais faire les semages, j'y retournais encore une secousse l'été et puis je revenais faire les foins. Et ça voyageait de même. Et l'argent qu'on gagnait dans le bois, on le plaçait sur la ferme."

Ce qui est valorisé dans la région, c'est avant tout son caractère rural: la campagne que l'on oppose à la ville, aux "grands centres" urbains monstrueux et diaboliques.

- "L'environnement rural est beaucoup plus sain que celui de la ville."	oui	96%
	indécis	4
	non	0
- "La campagne offre beaucoup plus d'agrément que la ville."	oui	77%
	indécis	16
	non	7

Le village assure à ses habitants toute la satisfaction attendue, et les exigences des habitants sont d'ailleurs très modestes, comme le suggère cette remarque:

"Moi, j'ai à coeur de rester ici. Le village est petit mais on a notre curé, notre bureau de poste, on a des magasins et puis des écoles qui sont bonnes."

La ville, c'est avant tout un foyer de valeurs pernicieuses, et bienheureux sont ceux qui reviennent au village après avoir connu les affres du "grand Montréal", les "emplois de misère".

"Il y en a qui s'en vont en ville, avec tout ce que ça comporte, mais il y en a qui reviennent."

"Les gens qui sont dans les grandes villes comme Montréal n'ont pas su s'adapter."

La ville est perçue comme hostile, voire aliénatrice à l'égard des ruraux en quête de meilleurs salaires parce qu'elle les rejette dans les positions les plus basses et les plus humiliantes.

"Bien de nos gens ont déjà quitté la paroisse et ont été obligés de revenir. Ils ne sont pas préparés. S'ils vont à Montréal ou dans une grande ville, ils prennent les petites positions que les gens de la ville ne veulent pas. Ils vont travailler dans les poulaillers à des salaires très faibles."

Initiés dans la paroisse à la vie communale sécurisante, "nos gens", étrangers aux rites urbains, y vont renforcer les marges sous-prolétariennes ou alors, comme cette jeune fille citée en exemple par notre interlocuteur, ils rejettent en bloc les normes de fierté et d'honneur villageois pour s'acculturer dans un milieu facile et factice.

"Toutes les deux semaines on venait frapper à sa porte pour lui porter son chèque!"

Les coutumes urbaines, comme le travail des femmes à l'extérieur du foyer, sont jugées dangereuses, d'autant plus qu'elles se propagent rapidement au village, venant ainsi menacer l'harmonie familiale et collective. Même si les revenus du père sont très modestes, le supplément apporté par la femme n'est pas toujours accepté comme économiquement avantageux. Un enquêté nous disait qu'une voisine travaillant à Campbellton pour une piastre de l'heure avait payé \$30 la robe de graduation de sa fille, alors que son épouse, qui avait elle-même confectionné la robe, n'avait payé le tissu que \$1.50. La même personne ajoutait que ses garçons n'auraient jamais accepté d'épouser une femme qui serait allée chercher un emploi à l'extérieur.

Certains arguments utilisés en réaction contre l'attraction urbaine ou l'exode local constituent même un défi à la réalité:

"Dans ces centres là, ils ne peuvent pas trouver de travail. Ici, trouvez-moi quatre personnes à ce temps-ci de l'année qui n'ont pas de travail. Tout le monde a de l'emploi."

"Il y a de grandes possibilités dans nos paroisses. Il y a toutes sortes de choses qu'on peut faire."

Néanmoins, l'attitude traditionaliste que nous avons évoquée ne saurait se réduire à une bête satisfaction face à la réalité, et si le caractère insulaire de la région remplit une fonction de sécurisation communautaire, il laisse percevoir bien des signes d'incertitude.

Insularité, insécurité et ressentiment

Isolat géographique et culturel, la région subit les conséquences de son isolement et ses habitants en présentent les stigmates. Propriétaires sur le sol du village et des terres défrichées, ils se sentent expropriés de la forêt exploitée par des "compagnies étrangères":

"Il était un temps où on ne pouvait même pas traverser leur pont pour aller à la pêche ou à la chasse. On devait payer \$3. Alors c'est ridicule, on est sur le terrain de la Couronne, notre chez nous, et pas être capable d'y aller et encore bien moins d'aller chercher du bois! On peut bien geler l'hiver!"

La présence anonyme mais impérieuse des compagnies étrangères dans la forêt provoque chez les habitants un sentiment de dépossession caractéristique du colonisé:

"On parle de la Russie, des pays qui ont des monopoles et les gens sont pas capables de rien faire et sont pris dans toutes sortes de domaines, eh bien, on est à peu près dans le même genre."

Chacun de nos interlocuteurs a exprimé dans le même sens, en faisant appel à des exemples divers, son hostilité à l'égard des compagnies forestières.

"Dans 25 ans, les compagnies de bois n'ont pas, pour les loisirs et les services sociaux, donné \$500. Croyez-vous que c'est normal? Il n'y a jamais eu de coopération dans ce sens là."

En face du rôle d'employeur des "compagnies étrangères", la population de la région, qui sait les possibilités agricoles décliner, se trouve d'autant plus en situation de dépendance économique vis-à-vis de ces compagnies qu'elle met tous ses espoirs dans l'exploitation intensive de la forêt et de l'industrie du bois. Ainsi, elle vit dans un climat d'insécurité économique quand elle ne peut prévoir le nombre d'emplois qui lui seront offerts à la prochaine saison et blâme l'employeur de ne pas communiquer à l'avance ses prévisions concernant l'exploitation:

"On ne sait rien des compagnies forestières, c'est pratiquement impossible d'avoir des prévisions. Ils vont toujours nous dire: "Oui, on va faire de bonnes coupes de bois et on va commencer au printemps." Une année, ils allaient couper 150,000 cordes de bois et l'autre année, 50,000. C'est pour ça que les gens sont partis."

"Elle venait nous ridiculiser en venant nous dire qu'il n'y avait pas de bois dans notre région."

"Nos gens sont exploités", "Ca fait des années que ça dure", tel est le leitmotiv que nous avons recueilli au cours de l'enquête. C'est la rationalisation (au sens de justification) auquel les individus font le plus souvent appel pour expliquer le complexe de frustration qui, selon les individus eux-mêmes, caractérise le mieux la population de la région.

Ressentiment envers les compagnies forestières, réflexe de défense face aux normes de la "modernité", phobie des grands centres, méfiance à l'égard de tout ce qui est étranger, autant d'indices psychologiques qui nous permettent de relativiser le tableau optimiste tracé précédemment et d'interpréter l'attachement à l'ilot rural comme un traditionalisme du désespoir.

Les ouvertures à l'extérieur sont souvent perçues comme un danger ou une politique du pire quand on ne peut plus l'éviter. Ainsi les réactions face aux migrations quotidiennes vers le lieu de travail, ou au tracé d'une route devant relier Bathurst à St-Quentin:

"Moi je ne comprends pas. Qu'est-ce que ça va donner? Pourquoi ne pas avoir pris la route ici et en faire une très bonne, et encourager le tourisme à passer, l'attirer une semaine ici."

Il faudrait ajouter à ce schéma les différents indices objectifs de paupérisation ou de faible niveau de vie présentés dans les autres chapitres: faibles revenus, taux élevé d'emprunt, chômage, dépeuplement, etc., qui viennent infirmer l'image idéale d'une communauté rurale en partie autarcique qui fonctionne parfaitement et se perpétue selon un modèle adapté.

Bref, le passé et la continuité des familles, des fermes, des coutumes comme des légendes, ne sont pas uniformément perçus comme enchanteurs par rapport aux temps présents incertains; ils sont aussi vécus comme une longue période difficile dont les blessures ont partout laissé des stigmates.

"Nos agriculteurs ont été négligés, défavorisés à tous les points de vue... les agriculteurs se lamentent!"

"Nos gens ont été tellement bourrés et tellement battus, il faut le dire, pendant des années et des années, et nos gens sont rendus qu'ils ne croient plus à rien."

"C'est une population frustrée, et en assemblée ils peuvent vous insulter... il faut vous attendre à recevoir les coups."

Ce sombre tableau présenté par nos informateurs pourrait nous permettre de conclure qu'en cet état de conscience aliénée, le destin sera assumé dans la passivité et l'avenir comme un fatalisme en face duquel la seule réponse possible sera défensive. Les dangers sont toujours arrivés de l'extérieur, et quand bien même un signe favorable, comme la prospection minière, pourrait stimuler l'espoir, on n'y voit qu'une tentative de bonne volonté qui ne pourra contrarier le "sens de l'histoire":

"Ca fait vingt-trois ans qu'ils creusent là-bas comme ici. Ils font des recherches, mais même s'ils trouvaient du cuivre, tant qu'ils vont en avoir dans les autres mines, ils ne viendront pas ici."

II - L'ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE, "UNE MAUDITE BONNE AFFAIRE"

La décision de faire entrer la région de Kedgwick - St-Quentin dans la région pilote est alors perçue comme le signe annonciateur d'une nouvelle phase, comme l'événement attendu qui viendra régénérer toute la communauté. Après les temps incertains et difficiles, après l'exode, arrivent la promesse et l'espoir. Et si l'agresseur venait toujours de l'extérieur, ainsi que toutes les calamités, c'est aussi de l'extérieur qu'on attendait le signal du départ, de la reprise. Le monde extérieur avait une dette envers la population insulaire du fait que l'essor des villes (la prospérité industrielle et commerciale) s'était produit au prix du déclin de l'activité rurale du fait aussi qu'on avait vu tous les octrois dirigés dans les grands centres quand la campagne ne bénéficiait que de cataplasmes.

"On a connu des cataplasmes, de petits octrois, de petits subsides quelconques, et c'était toujours un rapiècement ça."

"Il y a une chose que je n'avais pas aimé, c'est qu'il n'y avait rien que \$100,000 pour l'agriculture, et puis, le restant, c'est tout à coups de millions. Et nous autres, on était même pas compris sur les \$100,000." (Allusion à l'entente fédérale-provinciale touchant le Nord-Est du Nouveau-Brunswick qui n'allouait que \$100,000 à l'agriculture sur un total de près de \$100 millions.)

La population veut changer cette méthode d'aménagement, centrée sur les villes, alors que la population avait été préparée à une économie qui favoriserait les centres ruraux.

L'enquête socio-économique est donc cette "maudite bonne affaire" qui vient faire justice, et l'on met en elle d'autant plus d'espoir qu'elle n'est pas seulement l'oeuvre d'experts ou d'un "groupe de Fredericton", mais le fruit du travail "indigène" qui permettra de mieux exprimer et les problèmes et les voeux du plus grand nombre.

"Le CRAN, c'est le seul espoir qu'on avait d'être bien représentés vis-à-vis du gouvernement. C'est une organisation qui connaît nos problèmes et qui vit avec nous autres, qui nous comprend, et qui va aller porter ça au gouvernement."

Rapporter l'opinion générale et recueillir les idées de tous par le moyen des assemblées générales, des questionnaires qu'on passe dans chaque famille, des séminaires d'information, des "guides de travail" dans chaque secteur d'activité, bref, l'enquête-participation provoque euphorie et enthousiasme, tandis que les enquêtes par échantillonnage laissent des doutes quant à la validité scientifique des résultats, surtout parce qu'elle est l'oeuvre de "gens étrangers" qui n'ont pas acquis la confiance unanime de la population, malgré des séjours prolongés sur le terrain. Et quand bien même cette confiance serait acquise, on sait que le pouvoir de décision ne revient pas aux experts acceptés comme porte-parole, mais aux "gens du gouvernement" avec qui on n'a jamais eu l'occasion de dialoguer face à face, ni d'entretenir un certain type de relations personnalisées.

"Je douterais que parmi eux autres il y en ait un qui soit déjà venu ici. Il faut venir ici, vivre un certain temps avec la population pour voir s'ils veulent céder ou pas céder."

L'enquête socio-économique est saisie comme le moyen d'exprimer un idéal commun et elle permet de renforcer la solidarité du groupe, d'affirmer les valeurs tombées en discrédit, de régénérer la conscience collective, comme l'indiquent ces propos:

"Il faut que la région s'accroche ensemble pour vivre ensemble."

Et c'est un nouveau type d'organisation sociale qui va naître à l'occasion du programme CRAN. Dès les premières assemblées, on procède à l'élection de directeurs et de présidents des comités locaux et sous-comités locaux et l'on confie à des individus jusqu'ici restés "dans l'ombre" des titres prestigieux et des fonctions responsables. Ainsi, alors que les notables du village entrent en action dans ce nouveau projet, des nouveaux leaders émergent lesquels viennent diversifier la représentation sociale des comités locaux. Témoin cet agriculteur nommé président de secteur qui déclarait:

"Moi, je n'ai pas grande instruction (grade 2), je parle dans les assemblées un peu et ça ne fait pas longtemps, avant j'aurais pas dit un mot... c'est important d'avoir l'opinion d'une personne qui n'a pas d'instruction. Et comme ça, j'ai été nommé délégué pour aller à l'assemblée annuelle de Bathurst."

La diffusion d'information s'en trouve facilitée dans les secteurs les plus traditionnels et les plus isolés géographiquement, comme le secteur agricole: elle est démocratisée parce qu'elle engage la participation d'individus appartenant à chacune des strates sociales. Les diverses associations existantes - Chambre de commerce, Ligue du Sacré-Coeur, Club Richelieu, Chevaliers de Colomb, etc. - se saisissent du programme et envoient des représentants à l'assemblée annuelle de Bathurst. Le clergé local réaffirme sa position sur le front, en annonçant régulièrement aux messes l'emploi du temps des assemblées et séminaires, et participe aux enquêtes en militant.

L'ordre coutumier est parfois remis en cause quand un des leaders les plus influents en vient à contester publiquement l'autorité souveraine du curé. Un incident - le sujet de discussion était secondaire - survenu lors d'une assemblée publique nous paraît très significatif quant à l'importance de la nouvelle organisation sociale née de l'enquête. L'émergence de nouvelles personnalités, l'affirmation de l'influence d'autres personnalités, l'intégration-"d'experts étrangers" dans la structure nouvelle, ont fait de cette organisation une entité qui entre certes dans les cadres régionaux de la paroisse, mais qui affirme son autonomie quand ceux-ci deviennent trop contraignants. Et lors de l'incident, qu'on se plaie à rappeler au village, c'est la compétence des experts qu'on a publiquement reconnue et à qui on a fait appel pour contrarier l'autorité autocratique du premier notable.

La division du travail en équipes ou comités permet aux individus de vivre une nouvelle expérience comme un grand jeu sérieux où individus, groupes et municipalités rivalisent de subtilité pour emporter le plus grand prestige. Le jeu compétitif est évident entre les divers comités locaux, ou les mêmes comités des différents villages, dans une même

assemblée, quand chaque orateur expose son plan de travail pour recruter des volontaires. Dans la paroisse de St-Jean-Baptiste, le curé a proposé un enjeu aux enquêteurs, la modeste somme de \$2 à qui effectuerait le plus grand nombre d'interviews. Jeu aussi parce que tous les joueurs sont volontaires et non rétribués pour leurs services; jeu, cette activité extra-quotidienne qui introduit tous les participants dans une sorte de laboratoire scientifique où ils sont initiés aux techniques du questionnaire, de la cueillette des données, de la compilation statistique et qui leur permet de flirter avec la mystérieuse machine IBM. Ainsi, le vocabulaire spécialisé de la statistique devenu plus familier, est employé non sans quelque fierté par nos interlocuteurs initiés.

L'enquête socio-économique a stimulé cet enthousiasme et emporté l'approbation générale parce qu'elle permettait à la communauté de réaffirmer un idéal et en même temps de renforcer sa "conscience collective". L'enquête, c'était la chance inespérée de jouer la dernière carte pour gagner l'enjeu vital:

"Premièrement se faire reconnaître comme centre viable, comme ça on aura la possibilité de recevoir de l'argent du fédéral."

Elle est saisie comme la dernière voie de salut, l'ultime tentative pour ceux qui étaient à la veille d'abandonner la terre, comme ce paysan de St-Martin:

"Moi, je m'intéresse à tout ça pour l'agriculture, mais dès que je m'aperçois qu'on ne peut avoir rien, aucune aide, pas de meilleurs prix, je pense que je peux lâcher tout ça, moi aussi. Mais j'aimerais mieux rester sur la terre, je vais faire tout mon possible."

Ou bien cet autre, qui en appelle à la grâce divine et saisit la dernière occasion de prouver sa bonne volonté mais acceptera le sort comme jugement dernier:

"Depuis que l'enquête-participation est sortie, je me suis dit: on va travailler et c'est pareil comme aller au ciel. Si on fait bien sur la terre et s'il y a un ciel, eh bien on va y aller; si on fait mal et qu'il y en a un encore, eh bien on va aller chez le diable. Alors, on est aussi bien de bien faire pour y aller. Alors, on va tout faire avec ce qu'on a et puis, s'il y a quelque chose, on va l'avoir."

Les chefs de file, les premiers convaincus de l'opportunité de l'enquête, vont militer avec ardeur dans les tâches d'information de la population, d'organisation des équipes, d'encadrement des groupes de travail. Ils iront eux-mêmes présenter à la télévision le programme CRAN. Ils publieront à St-Quentin un journal qui trace un panorama général de la situation socio-économique de la région, ils iront visiter à l'extérieur des complexes agricoles expérimentaux. Un individu de la région sera même délégué pour un voyage d'étude en France, événement en lequel on voit le couronnement des efforts antérieurs. Leur mot d'ordre:

"Réveiller les gens et les forcer à demeurer par ici, parce qu'ils vont réaliser que c'est un centre viable."

"On n'est pas d'accord, on ne veut pas être déménagés, et il faut le prouver au gouvernement."

"Faire accepter l'idée de l'enquête socio-économique. On ne pouvait rien faire dans la province sans l'enquête socio-économique, à savoir notre potentiel humain, quantité, qualité, on ne pouvait arriver à aucune conclusion sans avoir des données."

Agir pour être reconnu et se faire reconnaître pour travailler, ce sont les motivations qui ont suscité la foi et par conséquent l'engagement dans l'enquête. La population a voulu manifester globalement sa disponibilité pour saisir la dernière chance, à savoir déclencher le feu vert vers l'avenir, comme le témoignent ces propos:

"On attend que le ministère Sauvé nous fasse une annonce officielle, que tous les villages qui sont incorporés soient reconnus comme centres viables et que la population dise: "On est reconnu, ce qui vaut la peine de travailler", et qu'à la fin de tout ça on aura probablement quelque chose qui nous aidera."

III - L'INCERTITUDE DE L'AVENIR

S'il ne nous a pas été possible, dans les conditions de la recherche, de mesurer plus systématiquement l'envergure du changement social survenu pendant l'enquête-participation, nous avons toutefois été témoins de l'extrême importance de ce changement et des effets psychologiques variés qu'il entraîne en fonction des résultats ou de l'absence de résultat de l'enquête.

Elle a marqué, dans le temps social vécu par les habitants un point de non-retour, elle a été saisie comme l'accident heureux qui ouvrait maintes perspectives d'avenir, elle a suscité des rêves et des attentes, confirmé positivement des incertitudes, ouvert la voie de l'utopie. Désormais le point zéro du calendrier social correspond au départ de l'enquête, le temps passé des frustrations est bien révolu, la population a exprimé par la voix de ses leaders son choix et son projet collectif et elle attend de l'extérieur les premiers signes bienveillants, comme suite logique de l'enquête.

Bien avant la publication des informations recueillies par le questionnaire, avant la connaissance des "Données" objectives que l'on voulait pourtant, puisqu'elles étaient une condition nécessaire à la poursuite de "l'enquête", les conclusions étaient claires et les chiffres viendraient seulement les confirmer ultérieurement, à savoir, la viabilité indiscutable de la région, son potentiel agricole, industriel, commercial et touristique et la volonté enracinée de la population de vivre et de se développer sur place:

"Je sais qu'avec l'agriculture on peut avoir des usines de transformation qui vont faire vivre du monde, tout en restant dans le pays et en aimant vivre par ici."

"Si l'agriculteur arrive à faire une bonne vie, ça en fait vivre d'autres."

"A St-Quentin il y a moyen de faire un centre prospère... A St-Quentin et Kedgwick, on peut dire qu'on fait vivre une bonne partie de la population de Campbellton, d'Atholville, de Dalhousie, d'Edmunston aussi. C'est ici le noyau; la forêt, c'est un centre viable."

La route qui reliera Bathurst à St-Quentin devrait transformer le village en un centre d'affaires prospère, "apporter l'essor économique à la région"; à cause de sa position privilégiée au carrefour de plusieurs voies de passage, elle devrait faciliter l'installation de petites industries capables d'attirer la main-d'oeuvre. Et Kedgwick a toutes les possibilités de développer un centre touristique important... les bleuetières ne sont pas encore exploitées rationnellement; les mines, une fois mises en exploitation, laissent soupçonner de grandes ressources pour l'avenir, pour ne pas parler des moulins qui auraient dû prospérer si les compagnies étrangères avaient suivi une politique raisonnable et établi une planification à long terme.

On voyait, comme une des fonctions de l'enquête, la réalisation du consensus général, l'union de toutes les parties en un corps homogène capable de faire valoir une volonté unanime que l'on ne manquait jamais de rapporter aux experts envoyés par le gouvernement pour entendre la *vox populi*. Aussi la présence et le rôle des experts dans la région sont-ils restés ambigus. Gens de l'extérieur, fonctionnaires rémunérés par le gouvernement, professionnels, diplômés d'université, on les acceptait avec méfiance et réserve; ils étaient relégués "dans cette catégorie-là". Promoteurs ou exécutants de l'enquête, observateurs bienveillants, guides et collaborateurs pour l'enquête, techniciens au service de la population, ils étaient perçus comme les porte-parole de la bonne cause, les missionnaires qui s'intéressent enfin à la région et qu'il faut retenir précieusement. "Nos experts" travaillaient pour "nos oiseaux".

L'enquête elle-même, parce qu'elle reposait sur la participation massive, sinon totale, de la population et à cause du halo flatteur que lui donnait son caractère scientifique, n'a pas toujours été perçue objectivement par rapport à son but réel. S'il est exagéré de parler de mystique de l'enquête, il n'en est pas moins vrai qu'elle a pu susciter un engouement irrationnel et permis d'entretenir un climat d'optimisme, de développer des attentes urgentes et disproportionnées.

"L'enquête socio-économique, c'est tout à fait nouveau ici. La façon que l'enquête est en marche, ces enquêtes-participation, je crois qu'il n'y a personne qui est trop trop renseigné... Tout le monde est bien enthousiasmé de cette enquête-là, parce que franchement, à date, tout le monde est à la hauteur de la situation... Nous attendons beaucoup des résultats de l'enquête."

Le temps de travail investi dans le projet CRAN, considérable pour ceux qui ont encadré et dirigé "l'affaire", ne peut rester sans réponse favorable, même si les résultats escomptés sont encore vagues et indéterminés:

"Moi, je suis optimiste à plein, je suis prêt à croire qu'avec le temps, après tout ce travail-là, qu'à la fin de tout ça, sûrement qu'il va arriver quelque chose pour nous aider d'une manière ou d'une autre."

Les premiers signes prometteurs sont la preuve du bien-fondé de la confiance populaire: la construction de l'édifice provincial de Kedgwick, le projet de construction d'un complexe scolaire et d'un nouveau bureau de poste subventionné par le gouvernement fédéral - "nos gens savent maintenant que dans la construction du complexe scolaire il y a 90% du fédéral" -

"Du moment qu'ils ont annoncé l'édifice provincial - c'est pas grand-chose - mais tout de suite le monde s'est encouragé. Et ils ont dit: "Tiens, s'ils prennent la peine de construire ça, ça veut dire qu'ils comprennent qu'on peut vivre ici" - et là, ils ont annoncé un bureau de poste et une école."

Cependant, alors que l'enquête était momentanément bloquée dans la région pendant le dépouillement des questionnaires, on se "lamente que ça n'aille pas assez vite":

"Tout le travail qu'on a fait cet hiver s'est arrêté pour rien. On est assis là qu'on attend, ça fait au moins deux mois. Ça nous prend absolument les données de la compilation pour sortir nos guides de travail."

L'enchantement des premiers temps fait place au désenchantement, et l'euphorie à l'incertitude, parce que les résultats escomptés n'arrivent pas. Nos informateurs eux-mêmes "commencent à être désabusés", "les anciens se découragent". Le doute s'installe parmi les plus croyants quant à la finalité de l'enquête:

"On se demande bien à quoi ça va aboutir tout ça. On sent tout ça s'acheminer vers des statistiques."

"On comprend que c'est une chose qui va être longue, mais il y a long et long. Il semble que ça prend du temps à accoucher."

"On a flâné passablement longtemps au point de n'avoir de rapport d'aucun secteur... On attend des résultats plus immédiats que ça."

Tout se passe comme si, après l'éclipse, toutes les projections mentales, les attentes, les expériences devaient retomber dans les grottes de l'oubli, et le sort fatal reconquérir le rythme funeste du "grand rouleau". Pour un temps, une conscience rêveuse s'était substituée à la conscience malheureuse, où tous les espoirs étaient permis, pourvu qu'ils fussent limités par le temps à demi réel de la récréation:

"Il y a plein de monde qui pensait de voir de grosses réalisations d'ARDA au printemps ou dans le courant de l'été, et puis ils s'aperçoivent qu'ils ne les auront pas, et peut-être pas l'année prochaine. Et là ça les décourage. Ils pensaient voir ça tout de suite."

Le grand jeu extra-quotidien prend fin pour tous ceux qui y étaient entrés avec l'espoir de la victoire, le temps ludique s'arrête là ou reprend le temps quotidien plus rationnel et plus laborieux. Les joueurs menacent de se retirer quand ils sont convaincus que "le jeu ne vaut pas la chandelle" ou que l'enjeu offert était plus virtuel que réel:

"Moi, ce maudit ARDA-là, s'il ne fait pas quelque chose, je vais arrêter là."

"A l'heure actuelle, on "gamble", on joue sans savoir où on va aller, alors c'est ça la frustration et c'est ça qui devient fatigant."

"Il ne faut pas oublier que ça fait des années que ça dure; nous autres, on n'a pas encore vu un seul bon projet pour dire: "Ça, c'est un projet CRAN ou ARDA, voyez comme c'est beau!"

La lenteur du travail et l'absence de réalisations concrètes ne sont pas les seuls motifs d'inquiétude qu'il nous a été permis de relever.

L'enquête, comme nous l'avons montrée, a été reçue par la population comme un don qui engageait son donateur envers son partenaire, et désobéir à la règle fondamentale reviendrait à trahir le type de relation instauré entre les deux parties. Elle a été acceptée comme un contrat liant deux partenaires qui impliquait la coopération volontaire du groupe local dans un premier temps et, dans un deuxième, la reconnaissance explicite d'une clause restée implicite et non contractuelle - le droit de vivre et de se développer dans la région - et enfin, puisque les résultats de l'enquête étaient présumés positifs et confirmatifs, des investissements ou des réalisations concrètes pour donner le coup de départ du développement. Elle était reconnue, par surcroît, comme un acte de justice rendu à la région pour une population dont le ressentiment à l'égard du "monde extérieur" était proportionnel à ses sentiments d'être abandonnés, délaissés et exploités.

Or, la "maudite bonne affaire" devient une tour de Babel, selon les propres termes d'un de nos interviewés, à cause de la confusion entretenue par la presse ou de l'interprétation des projets d'aménagement de la région pilote:

"Pendant qu'on fait l'enquête pour essayer de trouver les possibilités de vivre par ici, à CRAN, CIC, NRDC, les directeurs provinciaux et fédéraux, il semble qu'il y ait une mésentente. On vit ou on déménage, c'est l'un ou l'autre."

"Nous, on fait une enquête... le ministre vient d'annoncer dans la région la construction d'un grand complexe scolaire... pendant qu'on parle de tout ça, l'autre groupe nomme des centres de regroupement à 50 milles d'ici, pour encourager la population à s'en aller. Comprenez-vous quelque chose là-dedans?"

"Il y a de l'incertitude. La grande faute de l'enquête, c'est que ceux qui ont affaire à la région pilote n'ont pas laissé entendre s'il faut déménager ou pas déménager, ils parlent de déménagement dans un sens et d'emménagement dans l'autre pour la même population. On ne peut pas avancer du tout."

N.B. - Ces remarques font allusion au programme des centres désignés du Nord-Est du Nouveau-Brunswick (il y en a six pour tout le territoire) qui ont été conçus, entre autres rôles, pour faire fonction de centres d'accueil pour la population rurale qu'on cherche à déplacer. Au moment où ces entrevues furent faites, on venait d'annoncer le lancement d'un grand programme destiné à inviter les gens à déménager vers ces centres.

Manque d'information, informations ambiguës, voire contradictoires, mauvaise réception des messages ou interprétations variables et changements qui se traduisent par une remarque du genre:

"Dans ce temps-là, ARDA, on aurait dit que ça touchait plus l'agriculture et les régions rurales, maintenant on dirait qu'on est occupé plus dans les villes."

On croit déceler chez les autorités une volonté maléfique de créer un climat psychologique d'insécurité:

"On répète que le capital par tête est de \$500 dans la région, on le chante sur tous les toits pour influencer la population."

Bref, on se demande s'il va y avoir un bout à tout ça, ou "s'ils font exprès de décourager la population" ou "quoi que c'est qui se passe".

Toujours selon nos observateurs, les prédictions objectivement ou irrationnellement pessimistes sont créatrices de situations économiques favorables ou défavorables selon les tendances du psychomètre: la construction connaît des hauts et des bas, l'immigration ou le retour au village en dépendent; il en est de même pour les affaires bancaires, les prêts, les hypothèques, les investissements, etc...

"Cette année, vu l'enquête, les gens se sont encouragés, il y en a qui ont acheté du terrain et bien d'autres allaient le faire... Il y en a plusieurs qui seraient prêts à construire s'ils étaient certains qu'ils peuvent vivre. Il faut emprunter, les intérêts et tout ça, ça les décourage."

Finis donc le temps médian entre le déclin et la reprise: c'est la "fin de partie" où l'on attend le verdict:

"Moi, j'ai bien hâte que ARDA ou CRAN se décident."

Du côté indigène, on était entré dans le jeu en acceptant ses règles, en escomptant ses fruits, les partenaires étaient inégaux en force puisque l'un était en position de dépendance vis-à-vis de l'autre, les intérêts locaux étaient la seule condition de la participation locale, donc l'issue logique de la partie était que "le gouvernement fasse les premiers pas dans bien des ministères".

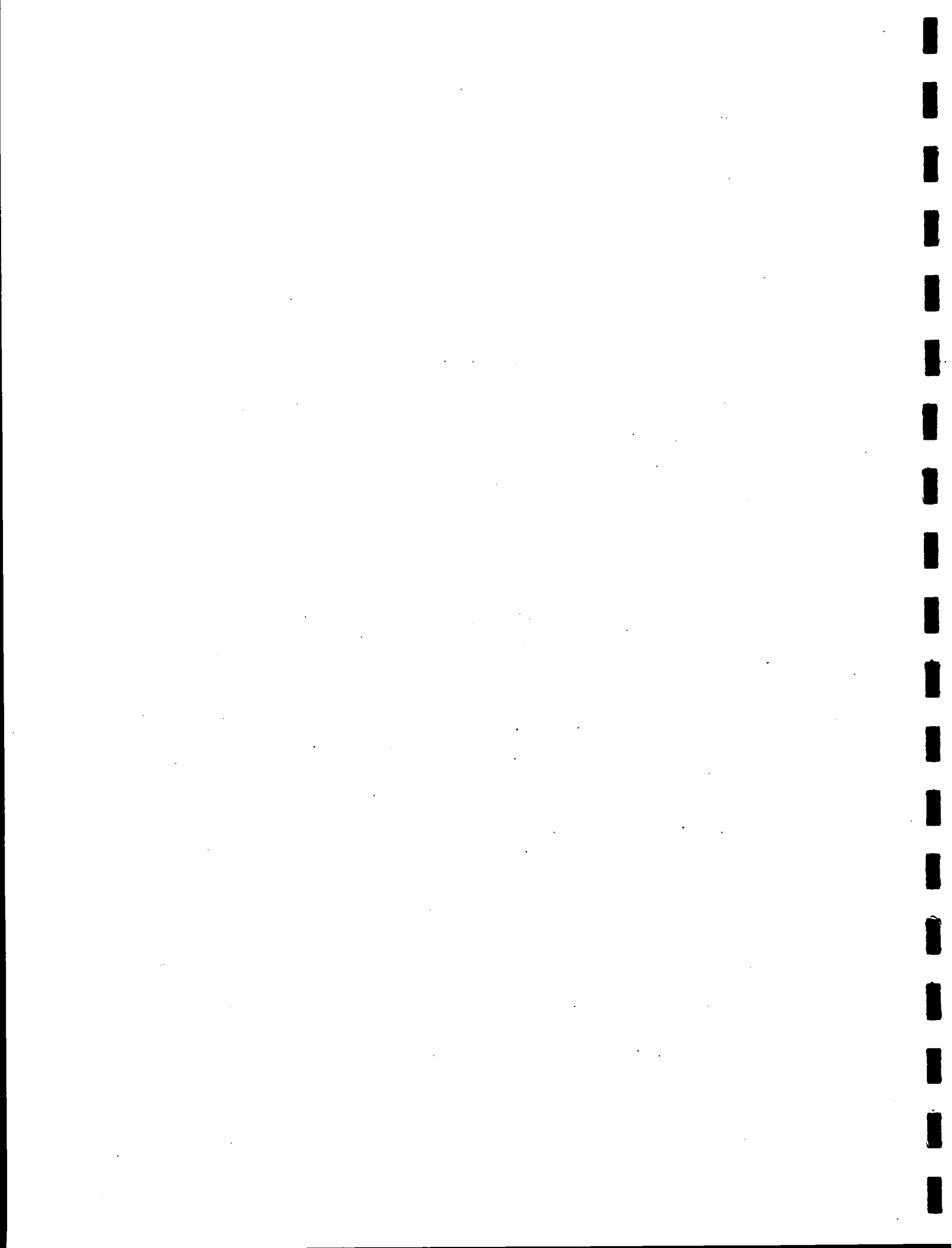
"Si l'on nous disait: "On ne peut pas aller plus loin, on vous lâche là" après que la population ait fait un tel travail, eh bien, mon Dieu, pourquoi en avoir tant fait?"

"A la suite de cette enquête-ci, franchement, s'ils ne sortent pas quelque chose de convenable, j'ai bien peur que la population se tourne à la violence et à la révolte. Après un certain temps de frustration comme ça, ça ne peut plus durer."

Traditionalisme du désespoir, soumission résignée à la volonté divine, comme certains interviews nous l'ont suggéré, ou bien désespoir du traditionalisme et, comme conséquence, affirmation d'une conscience révoltée dans l'action spectaculaire? L'enquête sociologique ne se veut pas prédicatrice pas plus qu'elle ne prétend suggérer des modalités d'action: son but était essentiellement descriptif et informatif, et nous ne pouvons que regretter de n'avoir pas eu les moyens de poursuivre systématiquement nos observations sur le terrain.

DEUXIÈME SECTION

ÉTUDE DES PROBLÈMES



CHAPITRE IV

LOGEMENT ET HABITATION

Un bon indicateur du niveau de vie dans une région réside dans la consommation de biens, et parmi ceux-ci l'habitation, et dans l'accessibilité aux services, et parmi ceux-ci les services personnels et municipaux.

Nous examinerons en premier lieu certaines caractéristiques des logements de la région; en second lieu, nous verrons si les gens sont favorisés ou pas en ce qui a trait à certains services.

I - LES LOGEMENTS

Dimensions des logements

Les gens de la région sont relativement plus à l'étroit dans leur logement que dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick et du Canada. Cela tient essentiellement au fait qu'il y a beaucoup plus de personnes par ménage: 6.7 en 1968, qu'ailleurs, et même si le nombre de pièces par maison est relativement important - 6.0 - ceci se traduit par un taux d'occupation par pièce de 1.1 personne.

Les enfants de moins de 15 ans constituent plus de la moitié - 3.5 - des personnes habitant un même ménage. Toutefois, le nombre des naissances ayant diminué entre 1961 et 1968 et l'émigration s'étant accélérée, il est étonnant de constater que le nombre de personnes par ménage a augmenté. Une explication possible pourrait résider dans le fait que les personnes âgées, dont le nombre a sensiblement augmenté, auraient tendance à aller vivre avec leurs enfants. Les ménages comportent en moyenne 2.3 personnes âgées de 21 ans et plus.

Tableau IV-1 - Nombre de personnes par ménage et par pièce, région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada - 1961, 1966 et 1968

	<i>Personnes par ménage</i>			<i>Personnes par pièce</i>	
	<i>1961</i>	<i>1966</i>	<i>1968</i>	<i>1961</i>	<i>1968</i>
Eldon	4.9	4.8	-	1.10	-
Grimmer	6.2	5.7	-	0.91	-
St-Quentin	6.0	5.8	-	1.10	-
Région enquêtée	-	-	6.7	-	1.1
Nouveau-Brunswick	4.4	4.2	-	0.76	-
Canada	3.9	3.7	-	0.67	-

Sources: Recensement du Canada et enquête du C.S.A.

Condition des logements

Au surpeuplement des logements s'ajoute leur piteux état. Près du tiers d'entre eux nécessitaient des réparations importantes en 1961, ce qui n'étonne guère puisque plus des deux tiers furent construits avant 1945.

Tableau IV-2 - Logements ayant besoin de réparations importantes et période de construction: région (3 paroisses civiles), Nouveau-Brunswick et Canada, 1961

	<i>Eldon</i>	<i>Grimmer</i>	<i>St-Quentin</i>	<i>N.-B.</i>	<i>Canada</i>
Total des logements occupés	317	393	647	132,714	4,554,493
ayant besoin de réparations importantes	28%	29%	pas disponible	12%	5.6%
Période de construction					
- avant 1920	12%	27%	21%	44%	31%
- 1920-1945	48%	41%	46%	23%	25%
- 1945-1959	40%	32%	33%	31%	41%
- 1960-1961	-	-	-	2%	3%

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada.

Toutefois, en 1968, la moitié des gens interrogés déclaraient avoir fait des réparations se montant à plus de \$500 pendant les cinq dernières années.

Mode et durée d'occupation du logement

82% des gens interrogés se sont déclarés propriétaires de leur maison. Il est certain que ce sentiment d'être propriétaire d'une maison, si minable soit-elle "sécurise" l'individu. Si l'on ajoute à ce facteur le nombre d'années que l'individu a passé dans la même maison, il en résulte un sentiment d'enracinement qui tend sérieusement à prévenir la mobilité géographique.

Tableau IV-3 - Durée d'occupation des logements à St-Quentin, au Nouveau-Brunswick et au Canada, 1961; région enquêtée, 1968 - en %

<i>Durée d'occupation</i>	<i>*St-Quentin</i>	<i>N.-B.</i>	<i>Canada</i>	<i>Région (1968)</i>
Moins de 6 ans	35	40	52	35 (moins de 5 ans)
De 6 à 10 ans	27	15	17	18 (de 5 à 10 ans)
10 ans et plus	38	45	31	47

*Les chiffres pour les autres paroisses civiles ne sont pas disponibles pour 1961.

Sources: Recensement du Canada et enquête du CSA.

Ce sentiment se trouve par ailleurs renforcé par le fait que les propriétaires ne dépensent en moyenne que \$400 par année pour assurer le fonctionnement de leur ménage et défrayer certaines dépenses, comme les assurances, les hypothèques et les taxes. Si l'on ajoute que les loyers mensuels dans la région s'élevaient en moyenne à \$57 en 1967, on

conçoit aisément ce que le déménagement vers des centres urbains représente comme risque et servitude pour des gens qui sont "maîtres chez eux" à peu de frais.¹

En outre, l'attrait que peuvent exercer les éléments de confort jadis propres aux logis modernes s'est considérablement amoindri dans le temps - s'il a jamais existé - par les progrès accomplis dans la région en ce domaine depuis 1961.

Tableau IV-4 - Pourcentage des logements bénéficiant de certains éléments de confort (3 paroisses civiles), Nouveau-Brunswick et Canada, région enquêtée, 1961 et 1968

	1 9 6 1					1968
	Eldon	Grimmer	St-Quentin	N.-B.	Canada	Région enquêtée
Téléviseur	47.0	56.5	41.1	77.4	82.5	86.2
Réfrigérateur	39.7	27.5	73.3	78.3	91.0	94.7
Eau courante	pas disp.	pas disp.	50.7	79.5	89.1	90.8
Baignoire	"	"	pas disp.	60.6	77.1	55.7
Toilette à eau	"	50.1	"	62.8	79.0	84.7
Automobile	49.2	42.2	43.0	62.8	68.4	76.3

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada et enquête du CSA.

II - LES SERVICES

Nous avons insisté auparavant sur l'isolement de cette région. En ce qui touche les principaux services courants comme les commerces, l'éducation, la santé, etc., la région paraît relativement autonome: en moyenne, ces services se trouvent dans un rayon de cinq milles de la résidence de l'individu.

Tableau IV-5 - Éloignement des services suivants: écoles primaires et secondaires, travail, médecin, épicerie, magasins de vêtements et église
Région enquêtée - 1968

	% des ménages
Moins d'un mille	21
1-5 milles	34
6-10 milles	31
11-15 milles	7
16-20 milles	2
21-25 milles	4

$$\bar{X} = 5.7$$

$$S = 5.2$$

Source: Enquête du CSA.

De façon générale, les individus sont relativement satisfaits des services qui leur sont offerts. Si l'on isole la variable "travail", l'isolement de la région et sa dépendance économique deviennent évidents.

¹Dans le chapitre sur les revenus, nous examinerons la signification de ce concept "d'habitation gratuite", en termes économiques.

Les gens voyagent en moyenne 19.5 milles pour se rendre à leur lieu de travail; ce qui gonfle cette moyenne, ce sont les travailleurs en forêt qui font très souvent 36 milles et plus pour rejoindre leur chantier.

Tableau IV-6 - Éloignement du travail: Région enquêtée - 1968

<i>Éloignement du travail</i>	<i>% des chefs de ménage</i>
1 mille ou moins	27
1.5	12
6-10	6
11-15	5
16-20	2
21-25	6
26-30	7
31-35	8
36 milles et plus	27

Source: Enquête du CSA.

En conclusion, disons que même si beaucoup de maisons tombent en décrépitude, même si elles sont surpeuplées, elles procurent à leur propriétaire un sentiment de sécurité qui tient à la fois à la tradition - il y habite depuis bon nombre d'années - et à des raisons financières - les frais d'entretien sont infimes par rapport à ce qu'il paierait ailleurs. Ce facteur constitue un puissant frein à la mobilité.

Notons de plus que, dans une région qui se dépeuple, la demande pour l'habitation est quasi nulle, ce qui réduit presque à néant les possibilités de vendre, même quand la maison a une valeur quelconque.

CHAPITRE V

L'ÉDUCATION

Variable des plus significative, l'éducation doit retenir toute notre attention. Elle est le reflet de la situation socio-économique, mais elle peut être aussi cause et conséquence.

La situation de l'éducation pourrait être une des causes explicatives de certaines caractéristiques que nous avons dégagées, dans la mesure où le niveau d'éducation est très lié au développement économique et social.

Le niveau d'éducation peut être également la conséquence d'un état et s'expliquer par l'ensemble des connaissances acquises sur le milieu.

Nous examinerons tout d'abord la situation de ceux qui ont quitté l'école, ensuite celle de ceux qui y sont encore, enfin l'infrastructure scolaire.

I - DEGRÉ DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION AYANT QUITTÉ L'ÉCOLE

Évolution dans le temps et comparaisons interrégionales

En 1961, on recensait 18% d'individus de la région à l'étude qui n'avaient jamais fréquenté l'école, soit une fréquence triple par rapport à l'ensemble du Canada et double par rapport à celle du Nouveau-Brunswick.

Tableau V-1 - Population n'ayant reçu aucune instruction

Canada	6.0%
Nouveau-Brunswick	9.0
Région pilote (Nord-Est du Nouveau-Brunswick)	14.8 *
Restigouche	14.0
Région	18.0

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada, 1961.

*"34.5% de notre population hors de l'école avait un bagage intellectuel ne dépassant pas la 4^e année, proportion dépassée dans seulement quatre divisions à Terre-Neuve et deux comtés au Québec. En dernier lieu, on constate que 14.8% de la population de 5 ans et plus n'avait aucune instruction, proportion dépassée dans seulement 4 divisions de recensement à Terre-Neuve et un comté au Québec."
Cf. Rapport Hunting, Vol. III, 1965, p. 54 (traduction française).

La même année, plus d'un tiers des individus de la région n'avait jamais été scolarisé plus de quatre années, soit encore le double par rapport au Nouveau-Brunswick.

Tableau V-2 - Population n'ayant pas fréquenté l'école au-delà de la 4^e année

Canada	14.0%
Nouveau-Brunswick	19.0
Région pilote (Nord-Est)	34.5 *
Restigouche	29.0
Région	37.0

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada, 1961.

Et le pourcentage des individus qui n'avaient pas dépassé le grade 8 était dans notre région de 79%, soit les quatre cinquièmes de notre population.

Tableau V-3 - Population n'ayant pas fréquenté l'école au-delà de la 8^e année

Canada	50%
Nouveau-Brunswick	78
Territoire pilote	87 **
Restigouche	83
Région	79

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada, 1961.

Si au-delà du 8^e grade, les proportions sont sensiblement les mêmes pour nos unités territoriales de comparaison, à l'exception du Canada où 11% de la population avait fait des études supérieures, nous pouvons signaler la position relativement favorisée de la région à l'intérieur du territoire pilote. L'existence à St-Quentin et Kedgwick d'une infrastructure de type semi-urbain (école secondaire, hôpital, banques...) nécessite un personnel plus qualifié que dans les zones spécifiquement rurales. Néanmoins, ce degré de qualification, sensible au niveau secondaire, est pratiquement insignifiant au niveau supérieur, puisque seulement 2% des individus avaient fréquenté le collège ou l'université, comme dans le comté de Restigouche et au Nouveau-Brunswick. En 1968, toutefois, on peut déceler une légère amélioration. (Cf. Graphique n° 1.)

Le temps moyen passé à l'école pour les individus de notre région était en 1961 de 5.5 années, alors qu'il était de 6.5 au Nouveau-Brunswick et de 8.1 dans l'ensemble du Canada.

Tableau V-4 - Temps moyen de scolarisation

	1961	1968
Canada	8.1 années	-
Nouveau-Brunswick	6.5	-
Restigouche	5.7	-
Région	5.5	6.1

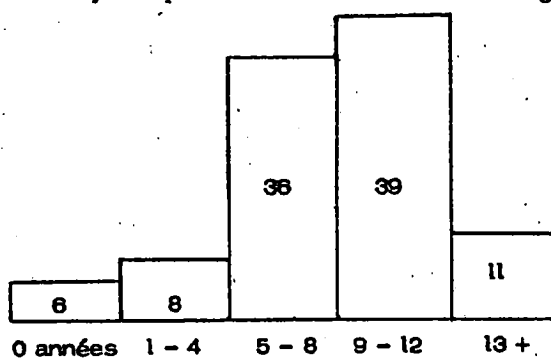
Source: Recensement du Canada (1961) et enquête du CSA.

* Voir note à la page précédente.

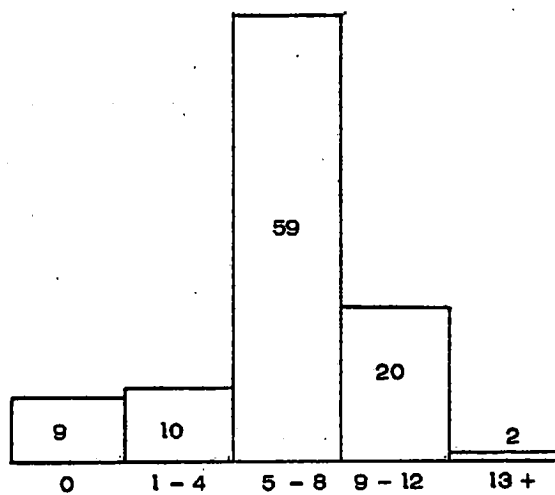
** S. Spicer. A Preliminary Report on Education in the Region.

GRAPHIQUE V.1:
 Distribution des individus ayant quitté l'école selon leur degré de scolarité.

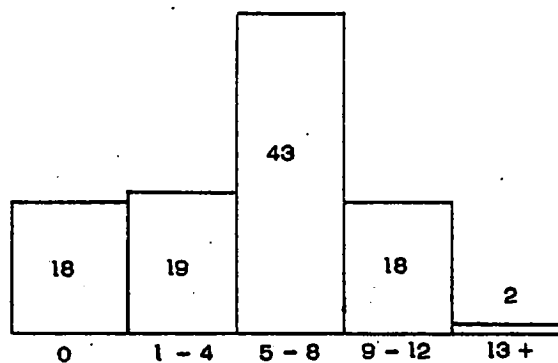
CANADA 1961



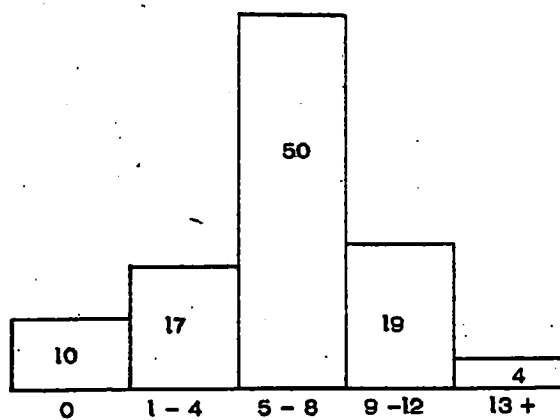
N. -B. 1961



REGION 1961



REGION 1968



Remarquons qu'en 1968 la moyenne de scolarisation de la population de la région ayant quitté l'école n'a pas atteint le taux moyen du Nouveau-Brunswick en 1961, et qu'elle reste de deux années inférieure à la moyenne canadienne du dernier recensement.

Évolution: père - enquêté - enfant

Malgré la difficulté d'appréciation du degré de scolarité des pères des individus de la région (nombre faible de réponses ou vagues approximations), nous sommes en mesure d'évaluer les progrès accomplis en matière d'éducation formelle pendant trois générations:

père	2.8 années ¹	(100% hommes)
enquêté	5.8 années	(93% sont des hommes)
enfants	8.6 années ²	(garçons et filles)

Source: Enquête du CSA.

Ainsi, en 1968, les enfants ont fréquenté l'école environ trois fois plus longtemps que leur grand-père.

Si nous comparons les données touchant la jeune génération de la région ayant quitté l'école en 1968 (tableau V-5) à celles du Canada en 1961, nous sommes amenés aux conclusions suivantes: la jeune population ayant quitté l'école présente un retard d'au moins sept années en matière d'éducation par rapport à l'ensemble de la population du Canada. En 1961, 11% des Canadiens ayant quitté l'école avaient fait des études supérieures, alors qu'en 1968, 10% des enfants de la population de notre échantillon étaient passés par le collège ou l'université; 50%, d'autre part, avaient en 1961, au Canada, dépassé le grade 8, et seulement 48% des enfants des enquêtés en 1968.³

Comparaison entre les sexes

Tableau V-5 - Répartition procentuelle de la scolarité de la population de l'enquête, des époux et de leurs enfants en 1968

	0	1 - 4	5 - 8	9 - 12	13 +
Hommes	13	22	41	19	5
Femmes	8	10	60	19	3
Enfants	0	2	50	38	10

Source: Enquête du CSA.

¹43% des interviewés ne connaissaient pas le degré de scolarité de leur père. Aussi y a-t-il de fortes probabilités que ce chiffre soit surestimé, car un degré quelconque d'éducation ne se laisse pas ignorer dans un milieu où le taux de scolarisation est très faible.

²Il est à noter que les filles sont plus instruites que les garçons. La scolarité moyenne de ces derniers serait d'environ huit années.

³Cet écart serait évidemment plus accentué encore si nous pouvions comparer la jeune génération de la région à celle du Canada.

Des écarts très significatifs différencient les individus selon le sexe. En effet, les femmes ont été en moyenne scolarisées plus longtemps que les hommes, confirmant ainsi les conclusions des rapports antérieurs sur le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.¹

En 1961, les femmes totalisaient une moyenne de 5.9 années de scolarité et les hommes 5 années, soit un écart de 0.9 année. En 1968, les mêmes données étaient respectivement de 6.5 et 5.8, soit un écart de 0.7 année. Il apparaît aussi que c'est seulement dans l'éducation supérieure que les femmes sont défavorisées par rapport aux hommes.

Des données relatives à l'éducation postsecondaire viendraient-elles infirmer en partie nos observations? D'après l'enquête, 19% des chefs de ménage auraient suivi des cours postsecondaires dont 2% seulement dans les disciplines académiques et 17% dans la formation professionnelle. Nous ne possédons malheureusement pas de données analogues concernant les épouses, à titre de comparaison. Néanmoins, nous pensons que le degré d'éducation formelle relativement faible chez les hommes ne peut être modifié de façon sensible par des cours de qualification professionnelle. Les schèmes de pensée acquis, les habitudes intellectuelles fixées, les attitudes apprises à et par l'école n'ont que peu de chance d'être modifiées par un cours de métier.

Quels peuvent être les effets possibles du déséquilibre en matière d'éducation que nous avons observé entre les sexes? Sur le marché du travail, les femmes auront peut-être un accès plus facile aux postes qui exigent un degré minimal d'instruction. Et si les revenus sont en quelque mesure proportionnels au niveau d'éducation, elles jouiront de revenus plus élevés que leurs époux s'ils occupent un même poste. Dans le foyer, la femme plus qualifiée que son mari se verra confier les fonctions d'administration domestique (courrier, budget, rapport aux institutions...). Or, nous pouvons faire l'hypothèse que la cumulation de ces différents éléments pourra affecter le type de rapport d'autorité et d'influence qui existe entre chacun des membres de la famille. Au modèle courant dans nos sociétés du droit paternel sera peut-être substitué un modèle mixte où des tâches traditionnellement réservées aux hommes seront occupées par des femmes. Il faut cependant ajouter qu'un tel modèle peut fonctionner sans que les individus en aient une connaissance explicite ni même une conscience claire.

Un renversement du rapport d'autorité et d'influence peut être effectif alors que les mécanismes de transfert restent inconscients chez les individus. Une telle situation pourra à son tour affecter les attitudes et comportements des enfants face à l'école. Nous pouvons nous demander si l'inégalité du temps de scolarité entre hommes et femmes n'est pas transmissible, si les filles n'obéissent pas au modèle féminin intériorisé de fréquentation plus longue de l'école. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que l'enquête n'a pas permis d'observer une tendance à l'égalisation de la scolarité entre les sexes d'une génération à l'autre, comme nous le verrons dans la prochaine section.

La tendance à la mobilité géographique et professionnelle sera plus forte chez les filles que chez les garçons comme conséquence de l'inégalité scolaire, et particulièrement dans un milieu rural ou semi-urbain où les emplois dans le secteur des services (secrétaires, employés divers) sont moins nombreux qu'en milieu urbain. D'où un déséquilibre possible et en fait observé du sexe-ratio de la région.

Cependant, ce qui frappe le plus lorsqu'on examine ces données chiffrées, c'est le faible taux de scolarité de notre population. Il est intéressant d'observer les réactions de la population face à cet état de choses.

¹-Rapport Hunting, Volume III, 1965, p. 54 (traduction française)

-Alain Even: "Les blocages sociologiques au développement économique et social dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick". 1967 (ronéotypé, non publié.)

Attitudes de la population face à l'éducation

La population interrogée est parfaitement consciente de l'importance de l'éducation dans un monde de plus en plus exigeant et, conséquemment, de la piètre qualité de sa formation.

Ceci se traduit dans les deux attitudes suivantes:

- une grande valorisation de l'éducation;
- un fort désir de perfectionnement.

a) Valorisation de l'éducation

Les réactions de la population, lorsqu'on l'interroge sur la valeur de l'éducation, sont concrétisées dans le schéma suivant:

Tableau V-6 - Perception de l'éducation, population enquêtée, 1968

Score*	%
5.7	4
8.10	43
11.13	41
14.16	7
17.19	1
20.22	-
23.25	-
Sans réponse	4
	<hr/>
	100

$$\bar{X} = 10.7$$

$$S = 4.7$$

Source: Enquête du CSA.

* L'éducation est d'autant plus valorisée que le score est bas.

Presque la moitié des gens interrogés sont d'accord pour admettre que l'éducation est plus facilement accessible dans les villes qu'en milieu rural et constitue un facteur important de réussite sociale et individuelle. On ne s'étonne donc pas de constater chez cette même population un vif besoin de perfectionnement.

b) Désir de perfectionnement

La majorité des gens interrogés - 52.8% - désireraient suivre un cours; 30.8% ne sont pas intéressés et 16.4% sont indécis.

Les préférences exprimées par les gens quant au type de cours désiré se lisent comme suit:

Tableau V-7 - Type de cours désiré, région enquêtée - 1968

	%
Ne sait pas	8.2
Cours académique	19.2
Cours commercial	5.5

Tableau V-7. - Type de cours désiré, région enquêtée - 1968 (fin)

	%
Cours de métier	52.0
Cours forestier	6.8
Cours agricole	6.8
Divers	1.5
	<hr/>
	100.0

Source: Enquête du CSA.

Ce sont les cours de métier qui suscitent le plus d'intérêt chez la population interrogée: 65.6% des gens y accordent leur préférence, quand on inclut l'agriculture et la forêt.

Il est remarquable de noter que seulement 13.6% des gens expriment leur préférence pour des métiers qui trouvent un débouché naturel dans la région, à savoir l'agriculture et la forêt. C'est à dessein que nous avons isolé ces deux secteurs.

Même si parmi les 52% qui votent en faveur des cours de métier, une fraction importante souhaiterait des métiers rattachés à l'industrie du bois, on doit convenir qu'étant donné les maigres possibilités d'emploi existant dans la région à l'heure actuelle et la nature des rares entreprises qui y sont implantées, la spécialisation désirée serait vaine pour la plupart d'entre eux - à moins qu'ils ne consentent à émigrer.

II - POPULATION À L'ÉCOLE

Évolution dans le temps et comparaisons interrégionales

De 1961 à 1967, l'évolution de la fréquentation scolaire s'effectuait comme suit dans la région:

Tableau V-8 - Répartition procentuelle des élèves par grade, région enquêtée, 1967, 1968

<i>Grades</i>	1 - 4	5 - 8	9 - 12
1961	50.0	36.0	14.0
1967	45.0	39.0	16.0

Source: Statistiques non publiées du recensement du Canada et données fournies par les écoles locales.

Il est à noter que nous avons exclu les élèves des grades 13 et plus, car il était impossible d'obtenir ces renseignements pour l'année 1967.

Il est difficile de déceler s'il y a eu amélioration dans le temps, étant donné les modifications qui ont pris place à l'intérieur des groupes d'âge. Cependant, certaines indications nous permettent de penser que c'est le cas; ainsi, à St-Quentin, en 1966, près de 97% des enfants âgés de 10 à 14 ans fréquentaient l'école.

Si une amélioration de la fréquentation paraît vraisemblable dans les grades supérieurs, le pourcentage d'abandon après la 8^e année demeure quand même très élevé. En 1961, le pourcentage national de fréquentation scolaire entre les grades 9 et 12 était de 19.5%; (tableau V-9) en 1967, il n'est dans notre région que de 16%, (tableau V-8) soit un

retard de 3.5 sur le Canada d'il y a sept ans.¹ L'état actuel de la scolarisation des jeunes de la région est plus défavorable que la situation canadienne en 1961. Nous sommes même amenés à formuler l'hypothèse que dans la même période l'écart qui sépare notre région du Canada s'est accentué du fait de l'amélioration très sensible du niveau de scolarité au Canada.¹

Par rapport à la population ayant quitté l'école, toujours en 1961, l'écart différentiel s'accroît entre notre région et la province, quand il a tendance à diminuer entre la province et l'ensemble du Canada.

Tableau V-9 - Écarts relatifs des années de scolarité:
région, Nouveau-Brunswick et Canada - 1961

		9 - 12	<i>écarts relatifs</i>	
		%		
Population ayant quitté l'école	Région	18		
	N.-B.	20	0.11	région/N.-B.
	Canada	39	1.16	région/Canada
Population à l'école	Région	13.5		
	N.-B.	17.5	0.29	région/N.-B.
	Canada	19.5	0.44	région/Canada

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement.

Pour la population scolarisée entre les grades 9 et 12, l'écart relatif est de 0.29 par rapport au Nouveau-Brunswick alors qu'il est de 0.11 pour celle qui a quitté l'école. Notre région rattrape moins vite son retard en matière d'éducation que ne le fait le Nouveau-Brunswick par rapport à la moyenne nationale.

Comparaison selon les sexes

Nos conclusions relatives à la différence de scolarisation suivant le sexe pour les adultes sont encore observables chez les jeunes. Les filles vont à l'école plus longtemps que les garçons. Et, depuis 1961, cette différence s'est accentuée. En 1961, nous n'avions qu'un écart de 1 entre les grades 9 et 12 alors qu'en 1967, pour Kedgwick et St-Quentin, l'écart passe à 4.5. Ces données viennent confirmer notre hypothèse de l'héritage culturel d'une attitude différenciée à l'égard de l'éducation des filles et des garçons.²

¹Pour que cette comparaison soit entièrement valable, il faudrait que la population couvrant les années scolaires considérées, soit en gros celle qui est âgée de 6 à 17 ans, obéisse à la même distribution procentuelle pour les trois unités territoriales que nous comparons. Or nous n'avons pas le nombre de personnes par année d'âge pour les trois paroisses religieuses, d'une part, et d'autre part, les données par groupes d'âge ne recourent pas celles des années scolaires. Ainsi, la population des années scolaires 5 à 8 est normalement âgée de 10 à 13 ans et le recensement nous donne un groupe d'âge de 10 à 14 ans. Toutefois, notons qu'en 1961, le schéma est semblable pour nos trois unités territoriales: les 15-19 ans sont moins nombreux que les 10-14 ans qui eux sont même moins nombreux que les 5-9 ans.

²Idem - Il est à noter que la population féminine dans chacun des groupes d'âge est inférieure à la population masculine.

Tableau V-10 - Répartition procentuelle de la population
à l'école par grade, par sexe - 1961

<i>Grades</i>	1 - 4	5 - 8	9 - 12	13 +
Garçons	50	35	13	2
Filles	49	36	14	1

Source: Statistiques non publiées du recensement du Canada.

Il est intéressant d'isoler Kedgwick de St-Quentin pour constater que, si un même pourcentage de garçons fréquentent les grades 9 - 12 dans les deux localités, les filles de St-Quentin sont bien plus nombreuses dans ces grades que celles de Kedgwick.

Tableau V-11 - Répartition procentuelle de la population à
l'école par grade et par sexe, Kedgwick et St-Quentin, 1967

<i>Grades</i>		1 - 4	5 - 8	9 - 12
<u>Kedgwick</u>	H.	50	37	13
	F.	41	44	15
<u>St-Quentin</u>	H.	46	41	13
	F.	43	37	20

Source: Données fournies par les écoles de la région.

Cette attitude différenciée des sexes face à l'éducation s'observe aussi au graphique V-2. Le pourcentage des garçons qui doubleraient leur classe était constamment plus élevé que celui des filles en 1967, sauf pour les grades supérieurs. De même, il y avait beaucoup plus de garçons retardés¹ dans leurs classes que de filles.

Quoique nous ne disposions pas de point de comparaison, il nous semble que ces chiffres soient significatifs de la situation critique qui règne dans le domaine de l'éducation dans cette région.

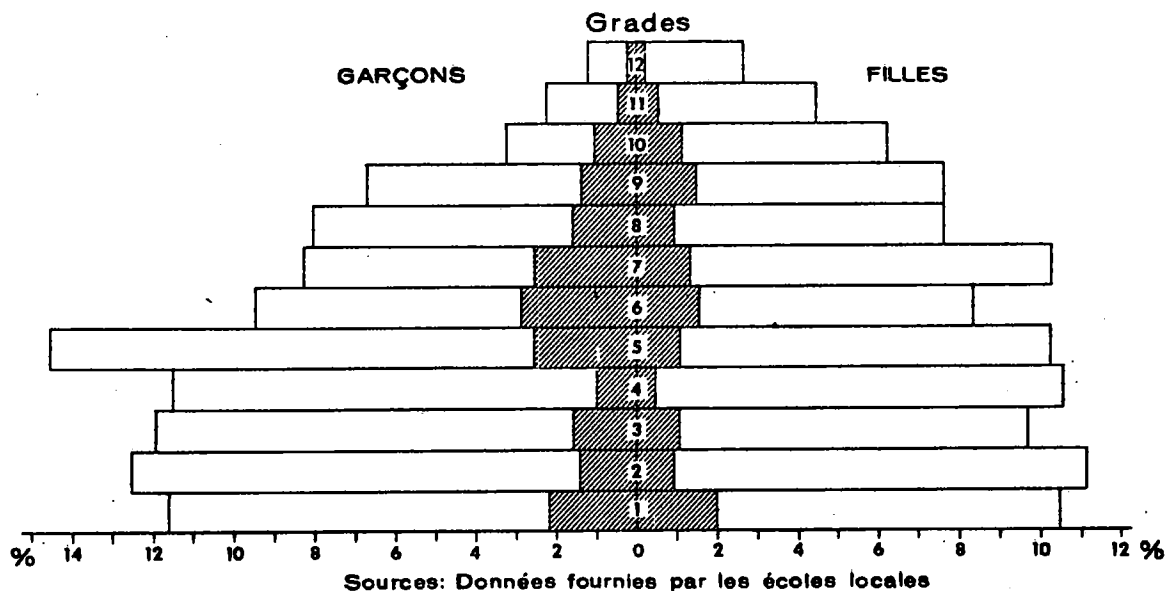
Sauf de très rares exceptions, le nombre des doubleurs représente un dixième et plus des élèves inscrits dans chacun des grades: 16.5% en moyenne chez les garçons et 12.1% chez les filles. Par ailleurs, 42.7% des garçons et 29.8% des filles, en moyenne, avaient dépassé l'âge requis par grade. Il semble que, pour les deux cas et pour les deux sexes, le grade critique soit la septième année, l'époque où le taux d'abandon est le plus élevé, comme nous l'avons vu plus haut. Seule une étude plus fouillée pourrait nous permettre de déceler la nature de la corrélation qui existe entre les deux phénomènes, de même que les effets de la situation ci-haut décrite sur l'état d'esprit régnant dans les écoles.

Sans vouloir établir une relation immédiate de cause à effet, nous croyons que la faiblesse qualitative de l'enseignement peut - entre autres facteurs - expliquer en partie les déficiences constatées et le retard de la région par rapport au reste du Canada.

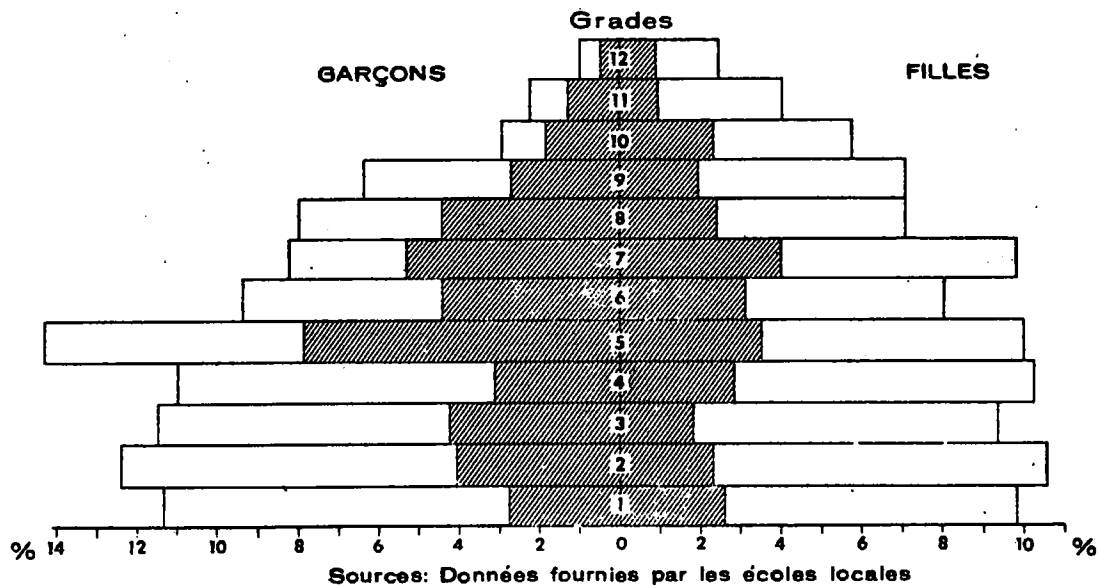
¹Ce retard fut calculé en prenant le nombre de ceux qui avaient dépassé l'âge requis: 6 ans étant l'âge requis en première année, et ainsi de suite, en pourcentage du nombre d'étudiants par grade et par sexe. Ces chiffres décrivent la situation telle qu'elle existait au 30 septembre 1967 dans les écoles francophones de la région.

Graphique V.2

PROPORTION DES REDOUBLEURS EN POURCENTAGE
DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE.
RÉGION ENQUÊTÉE ANNÉE SCOLAIRE: 1967-68



PROPORTION DE CEUX QUI ONT PLUS QUE L'ÂGE NORMAL
EN POURCENTAGE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE
RÉGION ENQUÊTÉE ANNÉE SCOLAIRE: 1967-68



III - L'INFRASTRUCTURE SCOLAIRE

L'infrastructure physique n'est pas à remettre en cause dans la mesure où les écoles secondaires sont relativement modernes et où un complexe scolaire plus important est prévu pour l'ensemble de la région.

On peut cependant remarquer la faiblesse de l'enseignement technique en langue française qui touche notre région comme l'ensemble des zones francophones du Nouveau-Brunswick. De plus, l'isolement géographique ne facilite pas l'accession aux écoles techniques existantes.

Cet éloignement relatif se ressent au niveau du supérieur. Il ne se ressent pas tant au niveau des collèges de langue française d'Edmunston et de Bathurst que de l'Université de Moncton qui ne peut avoir le même pouvoir d'attraction dans une région aussi éloignée que dans des zones plus proches (5% seulement des étudiants en 1967-1968 étaient originaires du Restigouche contre 36% du Westmoreland et 11.4% du Gloucester).¹

Si nous abordons l'infrastructure humaine, la situation est cette fois nettement défavorable.

Les données sur lesquelles nous nous basons sont celles fournies par le district scolaire n° 1 qui comprend, d'une part, les écoles de Kedgwick et de St-Jean-Baptiste et, d'autre part, de St-Quentin et de St-Martin.

Sur un total de 93 enseignants (84 à temps plein et 9 suppléants), nous avons la répartition suivante quant au niveau académique des enseignants:²

Tableau V-12 - Qualifications des professeurs,
écoles de la région, année scolaire, 1967-1968

Certificat V	=	3
Certificat IV	=	5
Certificat III	=	6
Certificat II	=	14
Certificat I	=	9
Teacher's Licence	=	10
2nd Class	=	4
3rd Class	=	2
Local Permit	=	38
Sans réponse	=	2

¹ Cf. Tableau VII du mémoire de l'Association des Professeurs rédigé par Alain Even, Jean-Paul Hauteceur et René-Jean Ravault, publié dans *La Revue de l'Université de Moncton*, n° 1, mai 1968, p. 48.

² Il nous est impossible de reproduire ici les conditions et qualifications requises qui ont servi de base à cette échelle: le passage d'une classe à l'autre, de même que la classification d'un individu dans cette échelle s'opérant de multiples façons (cours régulier dans une école normale ou à l'université, crédits postsecondaires durant la période d'enseignement, etc.). Toutefois, pour situer le lecteur, disons qu'en gros le Certificat V correspond au baccalauréat spécialisé dans la matière enseignée et le Teacher's Licence, à deux années d'école normale après la 12^e année et que les "Local Permits" sont des titres décernés dans le passé par les commissions scolaires locales pour pallier le manque de professeurs qualifiés.

Nous constatons, d'une part, le nombre peu élevé (15%) d'enseignants ayant plus qu'un certificat II et le pourcentage très élevé des permis locaux: 41%.

Si nous comparons ces chiffres avec le reste du Nouveau-Brunswick, que nous savons déjà désavantagé sur le plan de l'éducation, les données sont significatives.¹

Tableau V-13 - Répartition procentuelle des qualifications des professeurs

		<i>Certificats</i> 3 - 4 - 5	<i>Certificats</i> 1 - 2	<i>T.L.</i>	<i>L.P.</i>	<i>Autres</i>
Région	1967-1968	15	25	11	41	8
Restigouche	1966-1967	15	19	22	28	16
N.-B.	1966-1967	17	32	27	9	15

Le pourcentage des permis locaux nous montre à quel point cette région est défavorisée par rapport à l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Ceci nous permet d'expliquer en partie le bas niveau des salaires pour les enseignants de cette région. La moyenne pour 1967-1968 étant \$5,600 pour le secondaire et \$3,200 pour le primaire.

En outre, pour des qualifications identiques, l'échelle des salaires au Nouveau-Brunswick se compare défavorablement (même depuis les réformes apportées à l'éducation) à celle qui est en vigueur dans la province de Québec qui, on l'a vu, constitue un pôle d'attraction pour ceux qui quittent la région.

En annexe, nous reproduisons les échelles de traitement en vigueur dans les deux provinces.

De plus, ces enseignants sont relativement jeunes puisqu'ils comptent en moyenne 9.2 années d'expérience au secondaire et 6.8 au primaire. Pour les jeunes enseignants présentant un degré de qualification, la région ne semble pas exercer un pouvoir d'attraction suffisant, d'où une grande mobilité aux postes d'enseignement pour les plus qualifiés. Les écoliers risquent donc d'avoir des maîtres sans grande expérience pédagogique ou aux compétences incertaines.

Comme pour l'ensemble du Nouveau-Brunswick, ces enseignants sont en grande majorité des femmes (10 hommes sur 93).

Cette faiblesse du corps enseignant vient s'ajouter à celles déjà mises en évidence en matière d'enseignement.

IV - CONCLUSION

Quels sont les effets socio-économiques et culturels que nous pouvons dégager à la lumière de nos constatations précédentes? Sur un plan strictement économique, la région ne peut fournir les hommes nécessaires pour occuper des tâches exigeant un niveau d'éducation et de spécialisation élevé.

Les quelques individus qui ont reçu une éducation supérieure, à l'extérieur de notre région, ne pourront y trouver d'offre d'emploi susceptible de les attirer, attraction qu'ils

¹Annual Report of the Department of Education (Fredericton 1967): Table III & IV, pages 252-253.

subiront d'autant moins qu'elle s'oppose à celle des centres urbains. Ceux-ci leur offrent non seulement des emplois en accord avec leur formation, mais répondent également à toutes les attentes qu'ils ont développées au contact de la ville, leurs nouvelles demandes culturelles ne pouvant être satisfaites dans la région. Notre population s'en verra "écrémée", vidée de sa jeune élite potentielle. Cette sélection va entraîner un monolithisme sociologique: la diversité ne sera plus suffisante pour susciter les changements sociaux attendus précisément par la population et nécessités par la conjoncture. Les chances objectives de voir apparaître un esprit commun des initiatives d'innovation seront très faibles. Les innovateurs faisant défaut, les notables traditionnels en verront leur autorité et leur influence d'autant moins remises en question. Ils resteront ceux qui définissent l'idéologie acceptée par le milieu.

Le retard en matière d'éducation formelle ainsi que la lenteur de progression d'une génération à l'autre peuvent être considérés comme un phénomène normal pour deux raisons déjà évoquées: l'isolement géographique de la région et ses normes culturelles. Son caractère insulaire a freiné dans une certaine mesure le contact avec les modèles extérieurs à la communauté et, de ce fait, a solidifié les normes et habitudes existantes. L'attachement très marqué à une région où un niveau élevé d'éducation n'est pas nécessité par les types d'occupations professionnelles n'était pas pour encourager la population à transmettre des attitudes positives à l'égard de l'éducation. Toutefois, l'importance que la population interrogée accorde à l'éducation, ainsi que son désir de perfectionnement laissent présager un renversement de cette tendance dans l'avenir.

Pour l'instant, cet état de choses se concrétise par un monolithisme au niveau des idées, des comportements et des attitudes. Et si l'on peut souhaiter une amélioration des infrastructures et particulièrement du niveau de qualification des enseignants, des solutions d'ordre structurel ne peuvent être considérées, selon nous, comme suffisantes. Le retard est aussi l'effet d'une différenciation culturelle qui ne saurait être ignorée lors des prises de décision.

ANNEXE AÉchelle des traitements en vigueur au Québec jusqu'au 30 juin 1968

<i>Années d'expérience</i>	<i>Années de scolarité</i>									
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20*
1	\$3,450	\$3,850	\$4,250	\$4,575	\$5,125	\$5,600	\$6,100	\$ 6,800	\$ 7,500	\$ 8,400
2	3,650	4,050	4,450	4,880	5,335	5,820	6,335	7,055	7,780	8,680
3	3,855	4,255	4,655	5,090	5,550	6,045	6,575	7,315	8,065	8,965
4	4,065	4,465	4,865	5,305	5,770	6,275	6,820	7,580	8,355	9,255
5	4,280	4,680	5,080	5,525	5,995	6,510	7,070	7,850	8,650	9,550
6	4,500	4,900	5,300	5,750	6,225	6,750	7,325	8,125	8,950	9,850
7	4,725	5,125	5,525	5,980	6,460	6,995	7,585	8,405	9,255	10,155
8	4,955	5,355	5,755	6,215	6,700	7,245	7,850	8,690	9,565	10,465
9	5,190	5,590	5,990	6,455	6,945	7,500	8,120	8,980	9,880	10,780
10	5,430	5,830	6,230	6,700	7,195	7,760	8,395	9,275	10,200	11,100
11	5,675	6,075	6,475	6,950	7,450	8,025	8,675	9,575	10,525	11,425
12	5,925	6,325	6,725	7,205	7,710	8,295	8,960	9,880	10,855	11,755
13	6,180	6,580	6,980	7,465	7,975	8,570	9,250	10,190	11,190	12,090
14	6,440	6,840	7,240	7,730	8,245	8,850	9,545	10,505	11,530	12,430
15	6,705	7,105	7,505	8,000	8,520	9,135	9,845	10,825	11,875	12,775

* Doctorat exigé en plus du minimum de 20 années de scolarité.

Pour les fins d'application de cette échelle, les instituteurs sont classés par catégories selon leur scolarité et leur expérience conformément aux critères de classification définis par le ministre de l'Éducation.

A N N E X E B

Échelle des traitements au Nouveau-Brunswick
en vigueur jusqu'au 30 juin 1968

<i>Années d'expérience</i>	<i>DIPLOME</i>						
	<i>TL</i>	<i>CI</i>	<i>CII</i>	<i>CIII</i>	<i>CIV</i>	<i>CV</i>	<i>CVI</i>
1	\$2,800	\$3,200	\$3,600	\$4,200	\$5,200	\$5,700	\$ 6,300
2	3,000	3,400	3,875	4,475	5,525	6,050	6,700
3	3,200	3,600	4,150	4,750	5,850	6,400	7,100
4	3,400	3,800	4,425	5,025	6,175	6,750	7,500
5	3,600	4,000	4,700	5,300	6,500	7,100	7,900
6	3,800	4,200	4,975	5,575	6,825	7,450	8,300
7	4,000	4,400	5,250	5,850	7,150	7,800	8,700
8				6,125	7,475	8,150	9,100
9				6,400	7,800	8,500	9,500
10					8,125	8,850	9,900
11					8,450	9,200	10,300

CHAPITRE VI

L'EMPLOI

Un des problèmes les plus sérieux qui affectent cette région est incontestablement celui du chômage.

Comme l'éducation, le chômage est un indice extrêmement significatif de la "santé" économique d'une région. La nôtre, on l'a vu, est caractérisée par l'existence d'activités économiques éminemment saisonnières, ce qui entraîne un chômage important chaque année.

En retour, cet état de choses ne peut manquer d'avoir des répercussions extrêmement graves sur la vie sociale de la communauté. L'oisiveté forcée engendrera l'alcoolisme, influera sur les rapports familiaux, accroîtra le sentiment d'isolation et de découragement, etc.

Avant d'aborder le problème du chômage proprement dit, nous examinerons tout d'abord la situation qui prévaut présentement dans le domaine de l'emploi; dans un second point, nous traiterons du chômage; enfin, nous verrons comment la région se compare au reste du Canada à travers l'application de l'échelle Blishen.

I - SITUATION ACTUELLE

Nous traiterons successivement de la structure des emplois, de la répartition industrielle de la main-d'oeuvre en la comparant avec celle qui prévalait en 1961 dans l'ensemble du Nord du Nouveau-Brunswick, de la situation des salaires, de la permanence de l'emploi, du nombre de semaines travaillées en 1967 et de l'emploi du père en comparaison avec celui de l'interviewé.

Structure de l'emploi

Sur les 131 personnes interrogées, 123 ont déclaré avoir travaillé au cours de l'année 1967, soit 93.9% de l'ensemble, tandis que 25.2% des travailleurs ont déclaré avoir eu plus d'un emploi et 3.3% plus de deux emplois.

Le tableau suivant nous indique la structure des emplois principal et secondaires, par type d'emploi. L'emploi principal est défini comme étant celui auquel l'individu a consacré le plus de temps en 1967 et ainsi de suite en termes décroissants pour les emplois secondaires.

Tableau VI-1 - Structure des emplois principal et secondaires
dans la région en 1967

	<i>Emploi principal effectif</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Emploi secondaire effectif</i>	<i>Emploi tertiaire effectif</i>
Agriculture et travailleurs agricoles	16	13.0	5	2
Bûcherons et autres travailleurs en forêt*	39	31.6	8	2
Ouvriers, artisans et travailleurs assimilés	29	23.6	9	
Travailleurs des services et activités récréatives	13	10.6	9	
Autres**	22	17.9		
Manoeuvres	4	3.3		
		<u>100.0</u>		

Source: Enquête du CSA.

En 1967, 44.6% des travailleurs s'adonnaient à l'agriculture ou à des activités primaires en forêt. Le chiffre correspondant pour 1961, tel qu'il figure dans le recensement et apparaît au tableau suivant est de 52.3%.

Tableau VI-2 - Division professionnelle, 1961, hommes seulement,
Grimmer et St-Quentin groupés

<i>Division professionnelle</i>	<i>Effectif</i>	<i>%***</i>
Agriculteurs et travailleurs agricoles	391	29.6
Bûcherons et autres travailleurs en forêt	300	22.7
Ouvriers de métier, artisans et autres	176	13.4
Travailleurs des services et des activités récréatives	61	4.6
Autres	221	16.8
Manoeuvres	104	7.8
		<u>94.9</u>

Source: Statistiques non publiées du recensement du Canada.

* Les "autres travailleurs en forêt" regroupent les contremaîtres et les gardes et estimateurs forestiers. Les ouvriers de métier, même s'ils travaillent directement en forêt sont exclus.

** La catégorie "autres" comprend les professions libérales et les techniciens, les employés de bureau, les vendeurs et les travailleurs de transports et de communications. Les faibles pourcentages appartenant à chacune de ces rubriques nous a incités à les regrouper en une seule.

*** Le total n'est pas égal à 100%, car les professions non déclarées et les mineurs sont exclus.

Nous avons éliminé le comté d'Eldon et le travail des femmes, deux éléments qui sont à peine représentés dans notre échantillon. Il y a donc une diminution des emplois de type primaire au profit principalement des ouvriers de métier dont la part passe de 13.4% à 23.6% (la majorité de ces derniers étant des ouvriers en forêt ou dans l'industrie du bois), et des travailleurs des services et des activités récréatives dont la part passe de 4.6% à 10.6% du total. Notons enfin que les 14 personnes ayant déclaré avoir l'agriculture ou la forêt comme emploi secondaire exercent généralement leur emploi principal dans la forêt ou l'agriculture

La diminution des emplois de type primaire est uniquement due à la perte d'importance des agriculteurs dans le total: de 29.6% à 13.0%. Les bûcherons et autres travailleurs en forêt voient, quant à eux, leur part passer de 22.7% à 31.6% du total.

Répartition industrielle

En 1961 et en 1967, la main-d'oeuvre se répartissait de la façon suivante à travers les différentes industries:

Tableau VI-3 - Répartition procentuelle de la main-d'oeuvre par industrie, hommes seulement, Grimmer et St-Quentin groupés

	% 1961	% 1967	Effectif	Mesure de déplacement de l'emploi %
Industrie de l'agriculture	30.3	13.0	16	- 32.0
Industrie de la forêt	33.2	43.0	53	+ 14.9
Industrie manufacturière	8.5	11.3	14	+ 5.7
Industrie des services (y compris la construction)	23.4	32.7	40	+ 13.0
	<u>95.4*</u>	<u>100.0</u>		

Source: Enquête du CSA et statistiques non publiées du recensement du Canada.

Les résultats s'inscrivent dans le sens que nous obtenions en classant la main-d'oeuvre par types de profession: déplacement des travailleurs du secteur primaire vers l'industrie des services.

Comparaisons interrégionales

Si l'on veut comparer la structure de l'emploi telle qu'elle existe dans la région à l'étude avec d'autres régions, il nous faut remonter à l'année 1961, dernière année pour laquelle il existe des données complètes.

Le tableau suivant présente la situation telle qu'elle existait en 1961 dans les trois paroisses à l'étude, dans l'ensemble du Nord du Nouveau-Brunswick (Rapport Hunting) et au Nouveau-Brunswick.

Emploi masculin

Sauf dans le cas d'Eldon, le pourcentage des hommes employés dans l'agriculture est beaucoup plus fort dans la région à l'étude que dans le Nord-Est (le triple dans le cas de

* Le total n'est pas égal à 100 à cause des industries non précisées et de l'industrie des mines.

Tableau VI-4 - Répartition de la main-d'oeuvre par industries, 1961

	<i>Eldon</i>		<i>Grimmer</i>		<i>St-Quentin</i>		<i>Nord-Est</i>		<i>N.-B.</i>	
	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>H</i>	<i>F</i>
<u>Industries primaires</u>										
Agriculture	3.0	4.9	18.0	16.4	36.3	12.9	6.5	1.6	8.9	1.4
Industrie de la forêt	57.3	-	39.6	1.6	29.8	0.5	16.2	0.4	7.8	0.3
Pêche et trappage	0.3	-	.2	-	.2	-	7.7	0.1	2.7	0.1
Mines, carrières et puits	-	-	-	-	-	-	2.7	0.1	1.2	-
<u>Total des activités primaires</u>	<u>60.6</u>	<u>4.9</u>	<u>58.5</u>	<u>18.0</u>	<u>66.3</u>	<u>13.4</u>	<u>33.1</u>	<u>2.3</u>	<u>20.7</u>	<u>1.8</u>
Industrie manufacturière	8.3	-	9.8	1.6	7.8	2.6	23.8	12.1	17.8	10.8
Industrie de la construction	2.7	2.4	4.6	-	3.6	-	7.7	0.2	8.7	0.4
Transports, communications et autres services d'utilité publique	7.7	4.9	6.9	6.6	5.1	6.2	8.9	3.2	14.6	5.0
Commerce	4.7	24.4	6.7	12.4	6.9	9.8	11.7	15.5	15.3	19.6
Finances, assurances et immeubles	-	-	.7	-	.6	2.1	0.9	2.0	1.6	3.9
Services sociaux, commerciaux, industriels et personnels	14.7	58.5	5.8	59.8	3.6	60.2	8.2	60.0	8.6	50.7
Administration et défense nationale	1.3	4.9	3.1	.8	1.2	0.5	3.1	1.9	11.4	5.2
<u>Total des services</u>	<u>28.4</u>	<u>92.7</u>	<u>23.2</u>	<u>79.6</u>	<u>17.4</u>	<u>78.8</u>	<u>32.8</u>	<u>82.4</u>	<u>51.5</u>	<u>84.4</u>
Industries non précisées	-	-	3.9	.8	4.9	5.2	2.6	2.8	2.1	2.4
<u>GRAND TOTAL</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.2</u>	<u>99.8</u>

Sources: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada et Rapport Hunting - Part IV - Employment and the Labor Force.

Grimmer et le sextuple dans le cas de St-Quentin) ou au Nouveau-Brunswick (les proportions étant respectivement le double et le quadruple). (Tableau VI-4)

En ce qui concerne l'industrie de la forêt, les taux dans les trois paroisses sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs: 57.3% pour Eldon, 39.6% pour Grimmer et 29.8% pour St-Quentin contre 16.2% et 7.8% pour le Nord-Est et le Nouveau-Brunswick.

En définitive, les emplois dans l'industrie primaire représentent à peu près les deux tiers des emplois totaux.

L'industrie manufacturière (principalement l'industrie du bois), dont les taux sont respectivement de 8.3%, 9.8% et 7.8% pour les trois paroisses est sous-représentée si on la compare au Nord-Est, 23.8%, et au Nouveau-Brunswick, 17.8%.

Il en va de même pour l'industrie de la construction et des services dont la proportion n'atteint même pas le tiers de l'emploi total contre 40.5% pour le Nord-Est et 59.5% pour le Nouveau-Brunswick.

Emploi féminin

Dans le domaine des industries primaires - en fait l'agriculture - l'emploi féminin va de pair avec l'emploi masculin. On peut observer un taux de 18.0% et 13.4% pour Grimmer et St-Quentin contre 2.3% et 1.8% pour le Nord-Est et le Nouveau-Brunswick. Peu de femmes sont employées dans l'industrie manufacturière, mais on peut observer un très fort pourcentage, 80%, concentré dans l'industrie des services, surtout dans le domaine des services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, l'enseignement et les services de santé étant les deux grands canalisateurs de cette main-d'oeuvre féminine.

Les déplacements interindustriels que l'on observe dans la région entre 1961 et 1967 sont conformes au modèle canadien dans les deux secteurs suivants:

- L'agriculture. - Au Canada, entre 1946 et 1964, la part que représente cette industrie en tant que source d'emploi diminue de 15.7%. Elle passe de 25.3% à 9.6% (Conseil économique, déc. 1965, p. 72).

Amélioration de la production agricole, diminution de l'importance de la part de la consommation de nourriture dans la consommation totale... les raisons expliquant cet état de choses sont multiples.

- Les services. - Leur part dans l'emploi total augmente constamment. Elle passe de 41.8% à 57.5% au Canada entre 1946 et 1964 (Conseil économique, p. 72).

Le nombre d'emplois créés par ce secteur ont augmenté de 87% pendant cette période.

En ce qui touche l'industrie de la forêt et le secteur manufacturier (principalement constitué de l'industrie du bois), l'augmentation constatée dans la région va à l'encontre du modèle canadien. Toutefois, la part du secteur manufacturier augmente assez faiblement (5.7%) et l'augmentation des emplois en forêt résulte d'une spécialisation de la région dans ce secteur.

La concentration de l'emploi masculin dans l'industrie primaire et de l'emploi féminin dans le secteur tertiaire reflète très bien les différences observées quant au degré d'instruction des deux sexes: les femmes, plus instruites que les hommes, auront tendance à avoir des emplois plus spécialisés.

Une autre explication réside évidemment dans la nature des emplois offerts dans la région. Des services comme la finance, l'administration et la défense nationale ou le commerce, qui emploient surtout des hommes, seront beaucoup plus florissants dans une zone urbaine

Tableau VI-5 - Classe de travailleurs: - 1961

	%											
	<i>Eldon</i>			<i>Grimmer</i>			<i>St-Quentin</i>			<i>Nouveau-Brunswick</i>		
	<i>T</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>T</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>T</i>	<i>H</i>	<i>F</i>	<i>T</i>	<i>H</i>	<i>F</i>
Main-d'oeuvre	341	300	41	582	460	122	1051	857	194	178,355	132,549	45,806
Salariés	89.5	91.3	75.6	73.1	73.2	72.1	67.5	66.9	70.6	85.6	91.3	75.6
Propre entreprise	7.0	6.3	12.2	16.1	16.9	13.2	21.5	23.2	13.9	12.7	15.1	5.9
Travailleurs familiaux non rémunérés	3.5	2.4	12.2	10.8	9.9	14.7	11.0	9.9	15.5	1.7	1.4	2.5

Canada

<i>T</i>	<i>H</i>	<i>F</i>
6,471,850	4,705,518	1,766,332
82.9	80.3	89.7
14.5	18.0	5.4
2.6	1.7	4.9

Source: Cat. 94523, Vol. III - II^e partie. Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada.

que dans une région rurale comme la nôtre, alors que l'enseignement et les services de santé, aussi indispensables en milieu rural qu'en milieu urbain, ont toujours été le fief des femmes.

Salariés et travailleurs à leur compte

73.1% des gens interrogés ont déclaré avoir été salariés en 1967 et 26.9% travaillaient à leur propre compte. Il est difficile de déceler s'il y a eu évolution dans le temps à cet égard, car notre échantillon ne portant qu'auprès des chefs de ménage, nous avons éliminé les travailleurs familiaux non rémunérés qui représentent une fraction importante de la main-d'oeuvre dans cette région. Si on élimine ces travailleurs des statistiques du recensement de 1961, on trouvera que l'ensemble des salariés représente 78.0% du total pour Kedgwick et St-Quentin (76.6% chez les hommes) contre 22.0% (23.3% chez les hommes) de travailleurs à leur compte, ce qui, avec la restriction apportée au début, indiquerait une diminution dans le temps de l'importance des salariés dans la main-d'oeuvre.

Comparaisons interrégionales

Le tableau VI-5 fait ressortir l'importance du groupe de travailleurs non rémunérés dans l'ensemble de la main-d'oeuvre dans la région qui nous occupe.

Sauf pour Eldon, ce groupe représente un pourcentage beaucoup plus élevé de la main-d'oeuvre qu'au Nouveau-Brunswick ou au Canada, ce qui est assez caractéristique d'une région rurale agricole.

Par ailleurs, les femmes travaillant à leur compte sont beaucoup plus importantes proportionnellement dans les trois paroisses qu'ailleurs. Un certain nombre d'entre elles exploitent de petits commerces, tels des merceries, des épiceries, des restaurants, etc., mais la principale explication réside dans le fait qu'une forte fraction de la main-d'oeuvre féminine est employée dans l'agriculture, et ce, souvent à son compte.

Durée de l'emploi

A la question portant sur le nombre d'années passées dans le type d'emploi exercé en 1967, les réponses se distribuent de la façon suivante:

Tableau VI-6 - Durée de l'emploi principal

	%
Deux ans ou moins	11.2
3 à 5 ans	22.4
6 à 10 ans	18.4
11 à 15 ans	8.8
16 à 20 ans	16.8
21 ans et plus	22.4
	100.0

$$\bar{X} = 11.8$$

$$S = 8.0$$

Source: Enquête du CSA.

La distribution suit une courbe assez curieuse: une forte concentration vers le bas: 32% des gens interrogés occupent leur emploi depuis moins de cinq ans; et une concentration équivalente vers le haut: 37% ont le même emploi depuis seize ans ou plus - d'où une

moyenne de 11.8 années et une dispersion assez grande, 8.0, autour de la moyenne. Étant donné que l'âge moyen de la population interrogée est 41.5 ans, on s'attendrait à trouver le mode à l'intérieur de la classe 6 à 10 ans. La concentration vers le bas tendrait donc à indiquer qu'il existe une grande versatilité au niveau des emplois, et cela se conçoit fort bien puisqu'une grande fraction de la population s'occupe à des tâches non spécialisées.

Ceci est d'ailleurs confirmé par une étude faite sur la main-d'oeuvre dans l'industrie de la forêt, dans laquelle les dirigeants d'exploitations forestières soulignent que l'un des problèmes auxquels ils ont à faire face est la grande instabilité (turnover) de la main-d'oeuvre.¹

Nombre de semaines travaillées

Il semble qu'au cours des dernières années la situation de l'emploi se soit améliorée dans la région, si l'on en juge par les chiffres suivants:

Tableau VI-7 - Moyenne de semaines travaillées

	1961	1965*	1966*	1967*
Eldon (hommes)	24.0			
Grimmer (hommes)	26.3			
St-Quentin (hommes)	27.3	35.8	36.4	36.6

*Ces résultats proviennent de l'enquête du Conseil régional d'Aménagement du Nord du Nouveau-Brunswick et couvrent la même région que notre échantillon.

Il est difficile d'expliquer cette hausse. Cependant nous pouvons nous livrer à quelques hypothèses:

(1) Les chômeurs auraient émigré davantage que les autres pendant les dernières années, ce qui hausserait la moyenne.

(2) Les travailleurs des industries saisonnières se préoccuperaient davantage de trouver un emploi secondaire pendant les saisons creuses qu'auparavant.

En définitive, peut-être n'est-ce là que le reflet de l'évolution qui s'est produite à travers tout le pays depuis 1961. Toutefois, en 1961, la région se comparait très défavorablement au reste du pays, comme nous le verrons maintenant.

Comparaisons interrégionales

Le tableau suivant indique la moyenne des semaines travaillées par les salariés dans la région ainsi que dans le Nouveau-Brunswick et le Canada en 1961.

Tout d'abord, deux choses à noter: la moyenne est beaucoup plus faible dans la région qu'ailleurs. En 1961, les salariés ne travaillent en général qu'un peu plus de six mois par année contre de neuf à dix mois au Nouveau-Brunswick et au Canada. On peut déduire que la plupart des semaines de non-travail sont en fait des semaines chômées (surtout chez les hommes). Par ailleurs, les femmes auraient tendance à travailler un peu plus longtemps

¹Voir Acres Research Planning Ltd. Appraisal Manpower. Needs in Large Limit and Freehold Pulpwood Harvesting Operation in Madawaska County, Drummond Parish and Grand Falls.

que les hommes, ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble de la province ou du pays. Plus instruites en moyenne que les hommes, elles ont tendance à avoir un emploi plus stable.

Tableau VI-8 - Moyenne des semaines travaillées par les salariés et pourcentage de ceux qui déclarent 40 à 52 semaines d'emploi et travaillent d'ordinaire 35 heures et plus

<i>Moyenne</i>	<i>Eldon</i>	<i>Grimmer</i>	<i>St-Quentin</i>	<i>N.-B.</i>	<i>Canada</i>
Tous les salariés	24.5	27.1	28.4	37.9	40.4
Hommes	24.0	26.3	27.3	38.0	40.9
Femmes	29.0	30.7	33.2	27.7	39.3
<i>Pourcentage</i>					
Salariés déclarant 40-52 semaines d'emploi	T 21.0% H 18.6 F 41.9	T 28.7% H 24.1 F 46.6	T 34.2% H 28.0 F 59.8	T 64.4% H 64.6 F 63.7	T 73.3% H 75.1 F 69.0
Travaillant d'ordinaire 35 heures et plus	T 85.9 H 88.2 F 77.0	T 79.5 H 95.0 F 48.8	T 90.1 H 96.9 F 76.8	T 90.9 H 94.9 F 82.6	T 91.3 H 94.6 F 82.6

Source: Recensement du Canada 1961, Cat. 94534, vol. III, partie 3, et statistiques non publiées.

Peu d'hommes ont un emploi continu, mais ceux qui travaillent régulièrement (de 40 à 52 semaines par année) ont des semaines d'heures de travail qui se comparent favorablement (sauf dans le cas d'Eldon) à ce que l'on trouve dans le reste du Nouveau-Brunswick et au Canada.

Chez les femmes, quoique proportionnellement elles aient un emploi plus stable que les hommes, les semaines d'heures de travail sont plus courtes, ce qui est d'ailleurs conforme au modèle canadien.

Emploi du père

La connaissance de l'emploi du père est un autre indice qui nous permet de mesurer l'évolution de la structure des emplois dans le temps.

Le tableau suivant établit cette comparaison.

Tableau VI-9 - Comparaison entre l'emploi du père et celui de l'interviewé, région enquêtée, 1967

	<i>Emploi du père</i>	<i>Emploi de l'interviewé</i>
Agriculteurs et travailleurs agricoles	39.7%	13.0%
Bûcherons et autres travailleurs en forêt	24.4	31.6
Ouvriers, artisans et autres travailleurs assimilés	9.2	23.6
Travailleurs des services et manoeuvres	26.9	31.8

Source: Enquête du CSA.

Ces chiffres confirment ce qui a été enregistré auparavant concernant l'évolution des emplois entre 1961 et 1967: une chute drastique de la part de l'agriculture dans le total au profit des emplois en forêt et des emplois spécialisés. Le nombre des agriculteurs pendant le passage d'une génération à l'autre a décliné de 65%.

II - LE CHÔMAGE

47.2% des personnes qui avaient un emploi en 1967 ont déclaré avoir chômé.¹ Ce chiffre n'étonne guère puisque les deux principales activités économiques de la région - l'agriculture et la forêt - sont des industries hautement saisonnières.

A ce problème du chômage proprement dit se greffe dans cette région un problème de sous-emploi chronique qui reflète la faible participation de la population active à la main-d'oeuvre. C'est ce problème que nous examinerons en premier lieu; ensuite nous étudierons le problème du chômage à la lumière des données recueillies pendant l'enquête.

Taux d'activité de la main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre telle que définie par le recensement de 1961 comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui, durant la semaine ayant précédé le dénombrement, avaient un emploi quelconque à temps partiel ou de plein temps (même si elles n'étaient pas au travail) ou qui étaient en quête de travail.

La notion de "main-d'oeuvre expérimentée" dont nous nous sommes servis pour calculer les taux d'activité de la main-d'oeuvre exclut de la définition générale les personnes qui, au moment du dénombrement, étaient en quête d'un premier travail.

Le taux d'activité de la main-d'oeuvre, qui mesure le nombre de personnes dans la main-d'oeuvre en pourcentage de la population en âge de travailler (soit celle qui est âgée de 15 ans et plus), constitue un précieux indice pour apprécier les problèmes de sous-emploi dans une région.

Taux d'activité: évolution dans le temps

Pour mesurer les taux d'activité de la main-d'oeuvre en 1968, nous disposons de deux séries de données disparates:

- les données du recensement de 1966 sur la population âgée de 15 ans et plus;
- les données recueillies par CRAN sur le nombre de personnes dans la main-d'oeuvre en avril 1968.

Nous sommes conscients qu'il est téméraire de baser des calculs sur des données recueillies à des époques différentes. Toutefois, une brève vérification basée sur notre échantillon nous permet d'affirmer que la population âgée de quinze ans et plus n'a que très légèrement augmenté de juin 1966 à avril 1968. 3,170 personnes étaient âgées de quinze ans et plus en 1966 dans les paroisses civiles de Grimmer et de St-Quentin réunies (St-Jean-Baptiste est exclu); en avril 1968, cette population était de 3,280 personnes. Malheureusement, nous ne pouvons nous servir de ce dernier chiffre, car il ne comporte pas de distinction entre les sexes, alors que les taux d'activité diffèrent considérablement selon qu'ils sont calculés à partir d'une population masculine ou d'une population féminine. Les taux d'activité que nous avons dérivés de la population de 1966 sont peut-être légèrement surévalués. Ceci ne fait d'ailleurs qu'accentuer la dégradation de la situation dans le temps, telle qu'elle apparaît au tableau VI-10.

¹Ce chiffre comprend les agriculteurs qui ont déclaré avoir cherché du travail sans en trouver.

Dans tous les cas, sauf dans celui de la population féminine de St-Quentin, les taux d'activité ont décliné dans le temps.

Tableau VI-10 - Évolution des taux d'activité entre 1961 et 1968

	1961		1968	
	H	F	H	F
Eldon	60.5	10.1	-	-
Grimmer	70.0	20.2	66.3	17.3
St-Quentin	75.9	19.7	70.9	20.5

Source: Enquête du CSA et statistiques non publiées du recensement.

On peut imputer cette augmentation du nombre des inactifs à plusieurs facteurs parmi lesquels citons:

(1) La décroissance, en chiffres absolus, entre 1961 et 1968, du nombre de personnes dans la main-d'oeuvre fut à peu près identique à celle du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus, ce qui eut comme conséquence de diminuer le rapport. Une explication plausible de ce fait est que les gens qui ont émigré entre 1961 et 1968 faisaient presque tous partie de la main-d'oeuvre en 1961.

(2) La modification dans la structure des âges survenue entre 1961 et 1966 qui se concrétise par une légère augmentation de l'importance du groupe âgé de 65 ans et plus dans la population âgée de 15 ans et plus.

Tableau VI-11 - Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus (les pourcentages sont calculés sur la population âgée de 15 ans et plus)

	1961		1966	
	H	F	H	F
Grimmer	9.4	4.8	9.6	8.1
St-Quentin	7.8	8.1	10.5	9.2

Source: Statistiques non publiées du recensement du Canada.

(3) Un taux de scolarisation plus poussé dans le groupe d'âge 15-24: comme nous l'avons indiqué au chapitre sur l'éducation, il y a une augmentation sensible des inscrits dans les classes supérieures.

(4) Une diminution du nombre d'emplois offerts dans la région qui inciterait les gens à une "retraite" hâtive; ceci n'est qu'une hypothèse.

Comparaisons interrégionales

Si l'on en croit les chiffres apparaissant au tableau suivant, les trois paroisses formant la région se trouvaient fort inégalement loties en ce qui touche le rythme de l'activité économique et, en conséquence, se comparaient fort différemment à ce que l'on trouve ailleurs.

Tableau VI-12 - Taux d'activité: région, territoire pilote,
Nouveau-Brunswick et Canada - 1961

	%	
	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>
Eldon	60.5	10.1
Grimmer	70.0	20.2
St-Quentin	75.9	19.7
Territoire-pilote	63.5*	-
Nouveau-Brunswick	71.1	24.8
Canada	77.7	29.5

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement du Canada.

A cette époque, la situation concernant les taux d'activité masculine était dramatique dans la paroisse d'Eldon: ce taux de 60.5% était inférieur à celui de la région-pilote dont le taux de 63.5% était lui-même un des plus bas de l'Est du Canada, s'améliorait dans le cas de Grimmer, dont le taux voisine celui du Nouveau-Brunswick et était nettement satisfaisant dans le cas de St-Quentin, qui dépasse la moyenne provinciale.

Notons en outre que, si l'on compare les taux d'activité de la population masculine des trois paroisses à ceux qui prévalaient dans le Nouveau-Brunswick et le Canada ruraux - ce qui est sans doute beaucoup plus conforme à la réalité - soit 67.1% et 74.7%, le tableau était moins sombre qu'il ne paraissait. Toutefois, ceci peut s'expliquer par le fait que le groupe des 15-19 qui, dans Grimmer et St-Quentin représentait 21.5% et 22.5% de la population masculine âgée de 15 ans et plus, en 1961, ne représentait que 14.8% de la population masculine du Nouveau-Brunswick et 12.9% de celle du Canada, alors que les taux de scolarisation pour ce groupe étaient sûrement plus élevés que dans la région. Les différences que l'on observe entre les trois paroisses sont probablement dues au type d'activité économique qui caractérise chacune d'entre elles: Eldon vit presque exclusivement de la forêt; Grimmer, bien qu'essentiellement orientée vers la forêt, comprend en son sein un bon nombre d'agriculteurs; à St-Quentin, l'agriculture domine.

Chez les femmes, les taux d'activité sont nettement inférieurs, mais si l'on se fie à ce qui s'est passé ailleurs au Canada, ils auraient tendance à croître dans le temps.

Le chômage: situation du problème

Si l'on se base sur les statistiques de 1961 qui sont les dernières qui nous permettent de situer la région dans un contexte général, nous trouvons que 388 personnes, sur un total de 1,974 que comportait la main-d'oeuvre expérimentée, étaient à la recherche d'un emploi la semaine précédant le recensement,¹ soit 19.6% du total. Il est à souligner que le mois de juin (pas plus que le mois de mai) n'est celui où le chômage est à son plus haut point, comme en font foi les chiffres qui suivent.

*Of the 134 Census divisions making up the Atlantic provinces, Quebec and Eastern Ontario, only five divisions in Newfoundland and two divisions in Eastern Quebec had values lower than 63.5%. In a Report on the Rural Development, Pilot Research, Region Northern N.-B., Part IV, Characteristics of Employment and the Labour Force, p. 15.

¹Dans les localités rurales, le dénombrement a été fait pendant les trois premières semaines de juin.

Tableau VI-13 - Nombre d'inscrits aux centres de la main-d'oeuvre
de Bathurst et de Campbellton
(comtés de Gloucester et de Restigouche)
année 1962

<i>Mois</i>	<i>Nombre d'inscrits¹</i>
Janvier	9,472
Février	9,653
Mars	9,640
Avril	7,980
Mai	5,056
Juin	2,144
Juillet	1,679
Août	1,886
Septembre	1,915
Octobre	2,048
Novembre	4,072
Décembre	7,001

Au Nouveau-Brunswick et au Canada, à la même époque, la proportion des gens en quête d'emplois atteignait 5.2% et 3.3% du total de la main-d'oeuvre expérimentée.

Les chômeurs se recrutent en grande majorité chez les travailleurs de la forêt - 67.2% en 1967 - tandis que l'industrie des services offre les emplois les plus stables, puisque 42.9% des non-chômeurs s'y trouvent.

En 1967, la distribution des travailleurs, en fonction des semaines chômées, se lisait comme suit:

Tableau VI-14 - Nombre de semaines chômées, région - 1967

<i>Temps de chômage</i>	<i>Fréquence</i>
1 - 13 semaines	62.1%
14 - 26	29.3
27 - 39	8.6
40 - 52	-
	100.0

\bar{X} : 13.03 semaines
S : 8.5

Source: Enquête du CSA.

Pendant un peu plus de trois mois par année, les travailleurs sont oisifs.

Raisons du chômage

Parmi les raisons invoquées pour expliquer le chômage, les mises à pied saisonnières remportent la palme: 51% des chômeurs leur attribuent leur inactivité au cours de 1967.

¹Ces chiffres excluent les pêcheurs. - Source: A Report on the Rural Development...
op. cit. p. 56-57.

On peut ajouter à ce nombre la presque totalité des 42% de chômeurs qui font figurer le manque de travail dans la région "comme principale cause explicative", car, en fait, la distinction entre ces deux facteurs était sans doute trop spéculaire. En pratique donc, 93% des chômeurs sont victimes de la spécialisation "économique" de leur région centrée sur des activités de type primaire sujettes aux fluctuations saisonnières.

Certaines caractéristiques des chômeurs

Le tableau suivant met en parallèle certains traits socio-économiques des chômeurs et des non-chômeurs.

Tableau VI-15 - Certains traits des chômeurs, région - 1967

<i>Moyennes</i>	<i>Chômeurs</i>	<i>Non-chômeurs</i>
Scolarité moyenne (années)	4.3	7.3
Âge moyen (années)	40.1	41.3
Revenu du principal emploi* (en \$)	2,978	4,135
Durée de l'emploi (nombre d'années)	12.6	11.3
Nombre de dépendants	4.8	5.1
Emprunt moyen en 1967 (en \$)	427	446
Remboursement moyen de dettes en 1967 (en \$)	375	350
Assurance-chômage (en \$)	338	-
Revenu moyen du second emploi (en \$)	298	227

Source: Enquête du CSA.

* Les agriculteurs sont exclus.

Les variables les plus significatives sont celles de la scolarité, du revenu et de l'endettement. A d'autres égards cependant, les autres ne sont pas totalement dénuées d'intérêt, comme nous le verrons.

Scolarité

On ne s'étonne guère de trouver que les chômeurs sont en moyenne beaucoup moins instruits que les autres. Toutefois, il faut se garder d'établir une relation immédiate de cause à effet entre ces deux facteurs. En effet, les chômeurs se recrutent surtout parmi les travailleurs des industries saisonnières, en l'occurrence la forêt, qui exigent peu de spécialisation, il est normal que le niveau de scolarité y soit plus bas. En revanche, il est certain que le manque de spécialisation cantonne le travailleur dans des industries sensibles aux fluctuations conjoncturelles et saisonnières.

Âge

Bien qu'il n'y ait pratiquement pas de différence entre l'âge moyen des chômeurs et celui des non-chômeurs, il est intéressant de noter que la stabilité de l'emploi varie en fonction des groupes d'âge, comme l'indique le tableau suivant:

Tableau VI-16 - Chômage en fonction des groupes d'âge, région - 1967

<i>Âge</i>	<i>Chômage en % du nombre de travailleurs</i>
20 - 34	46.3
35 - 44	54.1
45 - 54	36.4
55 et plus	35.1

Source: Enquête du CSA.

Le chômage est proportionnellement beaucoup plus fort chez les jeunes que chez les plus âgés mais, encore ici, la structure occupationnelle joue un rôle important. L'âge moyen des bûcherons, par exemple, est de 35 ans.

Revenu provenant des emplois

En ce qui concerne le revenu du principal emploi, la différence entre les chômeurs et les non-chômeurs est très marquée. Le revenu des premiers n'est que 72% de celui des seconds. Si l'on ajoute le revenu provenant d'emplois secondaires, la différence s'atténue. La proportion des revenus des chômeurs passe à 75%, et à 83% si l'on ajoute l'assurance-chômage. L'assurance-chômage représente donc environ 10% du revenu des chômeurs.

Endettement

On n'observe guère de différence entre le montant de l'emprunt moyen auquel ont dû recourir les chômeurs et les non-chômeurs en 1967. Cependant, l'endettement est beaucoup plus lourd à supporter pour ceux-là que pour ceux-ci. En 1967, 11.4% du revenu des chômeurs était consacré au remboursement de vieilles dettes contre 8.0% seulement pour les non-chômeurs.

Désir de suivre un cours

Le pourcentage de ceux qui désirent poursuivre leur formation est très élevé pour l'une et l'autre catégorie.

Tableau VI-17 - Désir de suivre un cours, région - 1968

	<i>Chômeurs</i>	<i>Non-chômeurs</i>
Oui	57.8	51.6
Non	24.6	33.9
Indécis	17.5	14.5
	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>

Source: Enquête du CSA.

Les chômeurs ont sans doute un sentiment d'insécurité plus poussé que les autres, mais la majorité des travailleurs semblent être affectés par l'instabilité économique qui règne dans cette région.

III - L'ÉCHELLE BLISHEN DES OCCUPATIONS

Un indice qui nous permet d'apprécier qualitativement la situation de l'emploi dans la région réside dans l'application de l'échelle Blishen.¹

Cette échelle, conçue pour l'ensemble du Canada, est un indice combiné des deux variables suivantes: le nombre d'années de scolarité et le revenu.

A partir des données sur la division professionnelle telles qu'elles apparaissent au recensement de 1951, chaque type d'emploi fut classé en fonction des années de scolarité et

¹Bernard R. Blishen, "The Construction and Use of an Occupational Class Scale" in Canadian Journal of Economics and Political Science, Nov. 1958, 24: 519-531.

du revenu qui le caractérisaient. Le revenu moyen ainsi que la scolarité moyenne furent calculés et les "standard scores" de ces deux mesures furent établis. Les deux "standard scores" furent ensuite combinés et chaque occupation rangée en fonction de cet indice combiné.

Finalement, sept classes furent découpées, la première groupant les occupations ayant obtenu le meilleur score et ainsi de suite, par ordre d'importance décroissante jusqu'aux occupations aux scores les plus faibles.

Le tableau VI-18 reproduit les occupations que recouvrent les classes 1 et 7.

Application de l'échelle Blishen à la population enquêtée

Nous ne sommes nullement étonnés de constater que la très grande majorité, soit 65% des occupations de la population enquêtée, se range dans les classes 6 et 7. La classe 6, que nous n'avons pas reproduite, groupe en effet à peu près tous les métiers de la forêt ainsi qu'un bon nombre de petits artisans tels les charpentiers, les boulangers, etc. Le seul point de repère qui nous permette d'apprécier qualitativement la distribution des occupations telle que nous la constatons au sein de la population enquêtée en est un qui est axé sur la division occupationnelle par origine ethnique qui figure dans l'étude de Blishen.

Tableau VI-18 - Reproduction des deux classes extrêmes de l'échelle Blishen

	<i>Sexe</i>	<i>Score</i>
<i>Classe I</i>		
Juges	H	90.0
Dentistes	H	82.5
Médecins et chirurgiens	H	81.2
Avocats	H	78.8
Ingénieurs-chimistes	H	77.8
Actuaires	H	77.6
Ingénieurs miniers	H	77.4
Ingénieurs en électricité	H	75.2
Ingénieurs civils	H	75.0
Architectes	H	73.2
<i>Classe VII</i>		
Cuisiniers	H	41.8
Concierges	H	41.6
Buandiers et nettoyeurs	F	41.4
Cantonniers et poseurs de rails	H	41.4
Hommes de ménage	H	41.3
Papetiers	H	41.3
Sciurs	H	41.2
Débardeurs	H	41.2
Filles de table	F	41.2
Fabricants de gants	F	41.2
Manoeuvres	H	40.8
Cuisinières	F	40.5
Messagers	H	40.2
Cordonniers	H	40.2
Ouvriers	H	40.1
Concierges	H	40.0
Camelots	H	39.3
Gouvernantes et ménagères	F	38.9

Tableau VI-18 - Reproduction des deux classes extrêmes de l'échelle Blishen (fin)

	<i>Sexe</i>	<i>Score</i>
<i>Classe VII (fin)</i>		
Travailleurs d'hôtel et de café	H	38.8
Vendeurs de journaux	H	38.7
Guides	H	37.8
Travailleuses d'hôtel et de café	F	37.8
Travailleurs agricoles	H	37.5
Bûcherons	H	37.4
Femmes de ménage	F	37.4
Pêcheurs	H	36.9
Cireurs	H	36.8
Conserveurs, fumeurs, saleurs	H	36.2
Chasseurs et trappeurs	H	32.0

Tableau VI-19 - Distribution procentuelle des origines par classe professionnelle - Canada 1951

	<i>Britan- niques</i>	<i>Français</i>	<i>Toutes origines</i>	<i>Travailleurs de la région</i>
Classe 1	1.3	0.6	0.9	-
Classe 2	11.8	9.5	10.7	5.7
Classe 3	8.3	4.1	6.3	3.3
Classe 4	8.5	5.4	7.0	1.6
Classe 5	36.2	30.6	34.2	24.4
Classe 6	17.0	24.5	19.6	21.2
Classe 7	16.9	25.3	21.3	39.8
	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>

On peut dégager de ce tableau deux constatations principales :

(1) La région à l'étude suit à peu près le modèle canadien en ce qui concerne l'évolution d'une classe à l'autre, sauf en ce qui touche la classe 4 (qui décline par rapport à la classe 3), ce qui se conçoit aisément puisque celle-ci regroupe surtout des commis de bureau et certains employés de service comme des photographes, des graveurs, qui ont peu de chance de se retrouver dans une localité rurale, et la classe 6 qui augmente par rapport à la classe 5, ce qui s'explique pour les raisons citées plus haut.

(2) La région à l'étude, comme il appert au tableau suivant, n'est que la dégradation du modèle francophone déjà distorsionné par rapport au modèle canadien.

Tableau VI-20 - Distribution procentuelle des origines par classe professionnelle Canada 1951; région 1967

	<i>Total</i>	<i>Britanniques</i>	<i>Français</i>	<i>Région</i>
Classes 1 et 2	11.6	13.1	10.1	5.7
Classes 3 et 4	13.3	16.8	9.5	4.9
Classés 5, 6 et 7	75.1	70.1	80.4	89.4
	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>	<u>100.0</u>

Sous-représentation de la classe des professionnels et de celle des cols blancs et des ouvriers spécialisés et sur-représentation des classes d'ouvriers peu ou non-spécialisés, des travailleurs d'activités primaires, telle est la situation qui prévaut dans la région.

Notons, en outre, que ces comparaisons se font avec un décalage de temps de seize années et qu'étant donné l'amélioration du niveau de scolarité au Canada et la croissance plus rapide des revenus des métiers spécialisés que des autres,¹ la situation est plus dramatique qu'elle ne paraît.

Ajoutons, toutefois, que le caractère rural de la région maintes fois souligné constitue un biais évident pour des comparaisons de cet ordre puisque, même en 1951, la majorité de la population canadienne vivait dans les villes qui constituent, on le sait, un pôle d'attraction pour les individus qualifiés.

Conclusion

Le problème de l'emploi dans cette région est extrêmement grave.

Les possibilités d'emploi dans l'industrie primaire sont destinées à se raréfier de plus en plus: le secteur agricole a déjà réduit drastiquement ses effectifs et il en sera de même dans l'industrie de la forêt, à plus ou moins long terme, lorsque le processus de mécanisation déjà amorcé sera complété.

A cet égard, signalons une étude faite par D. R. Campbell et E. B. Powers du ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration² rapportée dans une analyse sur le comté de Madawaska au Nouveau-Brunswick³ qui prévoit que, d'ici 1975, 80% du bois de pulpe produit dans les provinces de l'Atlantique sur les concessions des compagnies le sera au moyen de deux genres de machines. Même si les auteurs du Rapport Acres croient que, dans le comté de Madawaska, le processus de mécanisation sera plus lent, ils n'en estiment pas moins que, d'ici 1975, même s'il n'y a pas de systèmes complètement mécanisés, la main-d'oeuvre requise aura décliné de 24%, étant donné les améliorations apportées aux méthodes conventionnelles de coupe du bois. Lorsque la mécanisation sera complètement réalisée, la main-d'oeuvre pourrait diminuer de 75% ou de 64% suivant que l'une ou l'autre des deux machines sera utilisée. Ce ne sont, bien entendu, que des estimations; les entreprises sont libres de mécaniser en utilisant le système qu'elles désirent; en outre, les estimations assument que la production sera constante. Toutefois, il apparaît certain que le nombre d'employés déclinera.

Par ailleurs, les débouchés que pourrait offrir l'industrie manufacturière sont à peu près inexistantes à l'heure actuelle. Enfin, l'industrie des services ne peut connaître dans l'avenir qu'une croissance très limitée. On sait, en effet, que ce dernier secteur reçoit son stimulus de la croissance de la population; or dans cette région, la population décline. Il n'y a aucune raison pour que les commerces, les moyens de transport, les services

¹Dans les conditions de rareté générale de travailleurs instruits qui existaient après la fin de la guerre, le revenu moyen des travailleurs occupant des emplois qui exigent un haut niveau d'éducation a augmenté plus rapidement que la moyenne générale et beaucoup plus rapidement, surtout que celui des travailleurs occupant des emplois moins exigeants du point de vue de l'éducation.
(Conseil économique du Canada: décembre 1965, p. 96-97).

²Campbell, D.R. et Powers, E.B. "Manpower Implications of Prospective Technological Changes in the Eastern Canadian Pulpwood Logging Industry", Research Monograph No. 1, Research Branch Program Development Service, ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, juin 1966.

³Acres Research and Planning Ltd., op. cit.

personnels, commerciaux ou industriels, etc. n'augmentent. Seul peut-être l'enseignement offre quelques nouveaux débouchés; lorsque l'école régionale qui est projetée dans cette région sera créée, mais encore là, c'est une perspective très limitée, car la population âgée de 0 à 4 ans en 1966 était inférieure à celle du groupe de 5 à 9 ans, ce qui laisse supposer une chute du taux de natalité, donc de moins grands besoins pour les écoles primaires et, éventuellement, pour les écoles secondaires.

Il paraît évident que des mesures d'urgence s'imposent pour aider la main-d'oeuvre peu scolarisée à se recycler pour susciter des emplois dans un rayon qui soit accessible à la population.



CHAPITRE VII

LES REVENUS ET DÉPENSES

En 1967, le revenu par tête dans la région se chiffrait à \$764 (contre \$1,475 au Nouveau-Brunswick et \$2,144 au Canada, en 1966).

Le bas niveau des salaires, joint à un fort volume de chômage, ainsi que la composition par âge de la population qui se traduit par un "taux de dépendance" très élevé, sont les principaux facteurs explicatifs de la faiblesse observée.

Dans ce chapitre, nous examinerons en premier lieu la structure du revenu familial et du revenu familial moyen pour les familles d'agriculteurs et les autres familles par postes et par origines. Dans un second point, nous verrons certaines caractéristiques des familles à haut et à bas revenus en fonction du revenu du chef. Ensuite, nous examinerons quelques dépenses-types.

I - STRUCTURE DU REVENU

Les tableaux VII-1 et VII-3 décomposent le revenu familial¹ par postes et par origines, tel qu'il se présente dans l'ensemble de la région d'une part, et pour les familles d'agriculteurs et de non-agriculteurs, d'autre part.

Revenu personnel par postes

Ce qui étonne, lorsqu'on observe la distribution du revenu à travers les différents "postes", c'est la part énorme qu'assument les salaires dans le total et la faiblesse "relative" du poste "paiements de transfert". Ces parts s'élèvent à 82.0% et à 12.4% respectivement du total. Chez les familles de non-agriculteurs, les chiffres sont de 86.2% et de 12.9%.

Dans le Nord du Nouveau-Brunswick,² en 1963-1964, pour la même catégorie de famille, ces deux postes atteignaient respectivement 65.4% et 31.5% de l'ensemble.

¹ Notre échantillon portait sur les ménages, mais comme il n'y avait en fait que 2% de célibataires, on peut parler de revenu familial. Le revenu familial par postes correspond au "revenu personnel" tel que défini dans les comptes nationaux.

²Rapport Hunting, op. cit. Part I.

Tableau VII-1 - Revenu familial par postes: montant global, montants pour les familles d'agriculteurs et les autres familles - région enquêtée, 1967

	Montant global	%	Famille d'agri- culteurs (en \$)	%	Autres familles (en \$)	%
Salaires, gages et autres revenus du travail et re- venu net des entreprises	561,750	82.0	32,250	45.9	529,500	86.2
Revenu de la ferme	36,250	5.3	32,500	46.2	3,750	0.6
Rentes, dividendes et loyers	2,000	0.3	250	0.4	1,750	0.3
Paiements de transfert	83,000	12.4	5,250	7.5	77,750	12.9
Total	683,000	100.0	70,250	100.0	612,750	100.0

Source: Enquête du CSA.

Pour les agriculteurs, les pourcentages des revenus hors de la ferme et les paiements de transfert sont respectivement de 45.9% et de 7.5% contre 45.7% et 17.0% dans le Nord-Est en 1963-1964.

Les différences sont flagrantes en ce qui concerne la part des salaires dans le revenu familial des non-agriculteurs, d'une part, et la part des paiements de transfert pour les deux groupes de famille, d'autre part. Les différences observées peuvent s'expliquer par la nature des deux échantillons. Dans leur échantillon, des familles non agricoles, 18.1% des chefs de famille interrogés ne travaillaient pas. Dans le nôtre, cette catégorie représentait 6.1% de l'ensemble.

En outre, 20.9% de leur échantillon était constitué de personnes âgées de 65 ans et plus (nous n'en avons que 1%). Ce qui gonfle le poste "paiements de transfert".

L'explication concernant les familles d'agriculteurs pourrait se trouver dans la plus grande rentabilité des fermes de notre région: les agriculteurs ont moins besoin de recourir aux secours sociaux qu'ailleurs. Mais ceci n'est qu'une hypothèse.

La part des paiements de transfert est plus élevée chez les non-agriculteurs - ce qui s'explique surtout par l'assurance-chômage.

Endettement

En 1967, une somme qui équivalait à 8.1% du revenu familial moyen fut empruntée, mais si l'on déduit de cette somme ce qui fut consacré au remboursement de vieilles dettes, soit 7.4%, ceci nous laisse la faible marge de 0.7% pour d'autres types de dépense.

A cet égard, les deux groupes de famille réagissent très différemment. Il semble que, dans le passé, les familles d'agriculteurs se soient montrées plus conservatrices que les autres avec les conséquences qu'en 1967 elles sont moins "pénalisées". Aujourd'hui cependant, elles ont rattrapé leur retard.

En examinant la situation des familles de non-agriculteurs, on serait presque tenté de croire qu'elles n'empruntent que pour payer leurs dettes.

Les principaux organismes prêteurs sont les banques auxquelles on a recours dans 73.2% des cas, suivies des compagnies de finance, 21.4% des cas. Enfin, dans 5.4% des cas, on fait appel à des particuliers.

Tableau VII-2 - Emprunt moyen et remboursement moyen¹ de dettes,
région enquêtée, 1967

	Total \$	Moyenne de ceux qui ont répondu	Agriculteurs \$	Non- agriculteurs \$
Emprunt moyen				
Emprunt moyen	420	1,227 (49)	393	423
Remboursement moyen	395	908 (57)	192	420

Revenu familial moyen par origine

Le revenu moyen dans la région en 1967 s'élevait à \$5,188; dans les familles de non-agriculteurs, ce revenu se montait à \$5,205, tandis que chez les familles d'agriculteurs, il n'atteignait que \$5,017 (tableau VII-3).

Pour les familles rurales non agricoles, en 1961, les chiffres étaient respectivement de \$3,990 et de \$3,351 pour le Canada et le Nouveau-Brunswick. (Pour l'ensemble des familles, ces revenus atteignaient \$5,449 et \$4,155.) Toutefois, pendant la période 1961-1967, le revenu personnel par tête a augmenté d'environ 48% au Canada, ce qui signifie qu'en 1967 le revenu familial moyen se chiffrait autour de \$8,100. La région étudiée est donc bien en deçà du standard canadien. Cependant, la région semble plus favorisée que d'autres régions similaires du Nord du Nouveau-Brunswick. C'est du moins ce qu'indiquent les résultats auxquels on est parvenu dans deux enquêtes récentes.

Dans le Nord-Est, en 1963-1964, le revenu familial du groupe rural non agricole s'élevait à \$3,009 alors que celui des familles d'agriculteurs était de \$2,912 (il s'agit ici du revenu de toutes les fermes commerciales:² presque tous les agriculteurs que nous avons interrogés appartenaient à ce groupe). D'après cette enquête, le revenu par tête rural, agricole et non agricole à la même époque s'élevait à \$506.

Une autre étude³ faite sur les villages d'Allardville et de Grande-Anse en 1967 indique que le revenu familial moyen se montait à \$3,248 cette année-là.

Dans les familles d'agriculteurs, moins de la moitié du revenu, 46.2%, provient de l'emploi principal du chef, à savoir l'exploitation de la ferme, contre 63.9% chez les non-agriculteurs. Par contre, chez ceux-là, l'apport du second emploi et de l'emploi des enfants est primordial puisqu'il s'élève respectivement à 13.9% et à 29.9% du revenu - contre seulement 4.9% et 8.8% chez les autres.

¹Il s'agit de tous les emprunts contractés pour fins autres que des fins d'affaires ou pour la ferme. Il en va de même des remboursements.

²Selon le recensement de 1961, une ferme commerciale était une ferme de recensement qui avait vendu pour \$1,500 et plus de produits agricoles pendant l'année précédant le recensement. Pour les besoins de ce chapitre, nous n'avons considéré que le revenu brut des fermes i.e. les ventes moins les dépenses courantes, sans retrancher la dépréciation et l'intérêt. Dans le chapitre sur l'agriculture, nous tenterons de raffiner davantage.

³Etude non publiée de Jane A. Abramson faite pour le compte de l'ADB, l'ARDA et le ministère de la Main-d'oeuvre.

**Tableau VII-3 - Revenu familial moyen: moyenne générale,
moyennes pour les familles d'agriculteurs
et les autres familles, région 1967**

	Moyenne générale		Moyenne pour ceux qui ont répondu à cette question		Agriculteurs		Non-agriculteurs	
	\$	%	\$	Effectif	\$	%	\$	%
Emploi principal du chef	3,221	62.0	3,570	(120)	2,321	46.2	3,329	63.8
Emplois secondaires du chef	302	5.8	1,197	(33)	696	13.9	254	4.8
Emploi du conjoint	447	8.6	1,950	(30)	107	2.1	487	9.4
Emploi des enfants	569	10.9	3,104	(24)	1,500	29.9	457	8.8
Rentes, dividendes et loyers	15	0.3	500	(4)	18	0.4	13	0.3
Paiements de transfert	634	12.4	674	(123)	375	7.5	665	12.9
Revenu familial moyen	5,188	100.0	5,188		5,017	100.0	5,203	100.0
Revenu par tête	764				697		773	
Autoconsommation	95		3,570		702		36	
Revenu familial moyen avec autoconsommation	5,283				5,719		5,241	

Source: Enquête du CSA.

Revenu non monétaire

Dans une région rurale, deux sources de revenu non monétaire peuvent revêtir une importance particulière. Ce sont: l'autoconsommation et l'habitation "gratuite" (free housing).

Dans la région qui nous occupe, l'autoconsommation ne constitue pas une source importante de revenu pour les familles non agricoles (0.6% du revenu moyen si ce dernier est majoré de l'autoconsommation), mais atteint 12.3% du revenu des familles d'agriculteurs - ce qui donne à ces dernières un revenu légèrement supérieur à celui des premières.

Beaucoup plus importante que l'autoconsommation est la source de revenu que constitue le faible coût de l'habitation. Rappelons que 82% des gens interrogés sont propriétaires de leur maison et que, mis à part les agriculteurs,¹ ces propriétaires déboursaient seulement \$400 par année en moyenne pour le fonctionnement de leur ménage (ceci inclut les dépenses en combustible, électricité, gaz et téléphone), les taxes, les hypothèques et les assurances.

En outre, il n'en coûtait en moyenne que \$57 par mois à ceux qui étaient à loyer.

¹Ceux-ci furent éliminés, car il était très difficile de départager les frais d'électricité, de chauffage et autres coûts de fonctionnement du ménage et les taxes et assurances qui étaient imputables à la maison, d'une part, et à la ferme ou à la terre, d'autre part.

On doit considérer en outre que le "coût d'opportunité" d'investir dans une maison est très bas dans cette région, étant donné la faible valeur marchande des maisons. Ceci, évidemment, rend presque nulle leur valeur "monétaire", mais, en revanche, hausse le revenu réel des familles. Il est difficile de préciser dans quelle mesure, mais on peut raisonnablement penser qu'il en coûterait facilement de \$1,000 à \$2,000 par année pour des familles de cette taille qui se relogeraient dans des centres comme Campbellton ou Bathurst.

II - CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES EN FONCTION DU REVENU DU CHEF

Il est intéressant de voir dans quelle mesure le revenu du chef de famille découle de certaines variables socio-économiques ou en affecte d'autres.

Nous avons effectué cette étude en choisissant comme revenu moyen \$3,500 (ce qui est la sommation de la moyenne du revenu de l'emploi principal et de celui des emplois secondaires). Les chefs de famille furent ensuite répartis entre ces deux catégories et leur comportement analysé en fonction de certaines variables. Nous avons, en 1967, 43 chefs de famille dont le revenu était inférieur à \$3,500 et 77 dont le revenu excédait ce montant.

Tableau VII-4 - Certaines caractéristiques socio-économiques des chefs de famille en fonction de leur revenu, région enquêtée, 1967

<i>Moyenne</i>	<i>Revenu 3,500</i>	<i>Revenu 3,500</i>
Âge	41.3 années	40.2 années
Scolarité de l'interviewé	4.1 "	6.8 "
Scolarité du père	1.3 "	2.8 "
Scolarité des enfants de l'interviewé	8.5 "	9.3 "
Nombre d'enfants de l'interviewé	5.5 enfants	5.9 enfants
Nombre d'enfants qui ont quitté la région	1.9 "	1.7 "

Âge

L'âge ne semble pas être une variable très significative pour expliquer les différences de revenu. Toutefois, le groupe des jeunes est plus fortement représenté dans la catégorie des revenus élevés que dans l'autre.

Tout au moins, c'est ce qu'indique le tableau suivant.

Tableau VII-5 - Répartition procentuelle des revenus en fonction des groupes d'âge, région enquêtée, 1967

<i>Groupes d'âge</i>	<i>Revenu 3,500</i>	<i>Revenu 3,500</i>
20-24	2.5	5.2
24-34	27.5	31.2
35-44	32.5	25.9
45-54	20.0	24.7
55-64	17.5	11.7
65 et plus	-	1.3
	<hr/> 100.0	<hr/> 100.0

Source: Enquête du CSA.

On trouve cependant à peu près le même nombre de personnes de 45 ans et plus dans les deux catégories.

La plus forte proportion de faible revenu que l'on trouve dans le groupe 35-44 s'explique très bien si on se rappelle que c'est dans ce groupe que l'on trouve le plus fort contingent de chômeurs.

Scolarité

Touchant la scolarité, les écarts étaient prévisibles et les différences observées n'étonnent point. Cependant, la relation est plus complexe qu'elle ne paraît à première vue, car il y a ici deux phénomènes concomitants mais fortement imbriqués l'un dans l'autre qui jouent.

(1) Le décalage progressif que nous observons d'une génération à l'autre pour les deux catégories de revenu peut s'expliquer par de multiples facteurs socio-économiques parmi lesquels le revenu n'occupe pas forcément une place prépondérante. Si le revenu était le seul facteur explicatif, en faisant l'hypothèse que les chefs de famille dont le revenu est inférieur à \$3,500 étaient eux-mêmes issus de familles plus pauvres, on pourrait observer un décalage à peu près constant d'une génération à l'autre en comparant les deux catégories. Or il n'en est rien, comme on le constate. Ces décalages sont respectivement de 1.5 pour la scolarité du père, 2.7 pour celle du chef de famille et de 0.8 pour celle des enfants.

(2) Toutefois, ici, la variable "scolarité" est isolée en fonction du revenu, et ceci nous permet de constater que le point de départ est beaucoup plus bas dans les familles à faible revenu. Cette infériorité, bien qu'elle tende à s'amenuiser, se maintient d'une génération à l'autre. Le revenu est à la fois cause et conséquence du niveau de scolarité.

Une instruction plus poussée assurera à son détenteur un meilleur revenu qui lui permettra en retour de procurer à ses enfants les conditions matérielles indispensables à la poursuite des études ne serait-ce qu'en n'ayant pas besoin de leur revenu pour boucler le budget familial. L'apport pécuniaire des enfants au revenu familial est essentiel dans cette région, comme nous l'avons vu plus tôt.

En outre, on pourrait épiloguer à l'infini sur les attitudes psycho-sociologiques qu'entraîne le fait d'appartenir à une classe de revenu plus élevée qu'une autre, attitudes qui se traduiront généralement par une valorisation de l'éducation.

Nombre d'enfants

Les différences qui séparent les deux groupes en ce qui concerne le nombre d'enfants qu'ils ont eus et le nombre d'enfants qui ont quitté la région sont si ténues qu'on ne peut tirer de conclusions précises.

Même si le groupe à plus haut revenu a une légère supériorité dans le premier cas, on ne peut cependant en conclure qu'il obéit au schéma observé dans diverses sociétés (notamment dans la société américaine) où l'enfant devient un bien de consommation préférable à d'autres dans les familles à haut revenu.

III - LES DÉPENSES

Nous avons étudié à travers notre questionnaire deux types de dépenses: celles qui étaient consacrées à l'alimentation et celles qui allaient aux vêtements. Au Canada, en 1966, ces deux postes totalisaient 25% du revenu personnel (30.9% des dépenses personnelles totales) contre 41% dans la région en 1967.

Le pourcentage plus élevé de ces dépenses en fonction du revenu s'explique principalement par les deux facteurs suivants:

(1) Le nombre moyen d'individus par ménage dans la région est de 6.7 personnes, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne nationale. On peut donc s'attendre à ce qu'une plus grande part du revenu soit consacrée à l'achat de nourriture et de vêtements et des autres biens de consommation. En outre, on a vu plus tôt que le taux de dépendance dans cette région est extrêmement élevé, ce qui rend le fardeau de ceux qui gagnent beaucoup plus lourd à supporter.

(2) La fraction du revenu allouée aux dépenses de consommation, par exemple, est d'autant plus forte que celui-ci est bas, et la courbe de demande pour les biens et services beaucoup plus élastique par rapport au revenu quand ce dernier est bas que lorsqu'il a franchi un certain stade.¹

Quoique la proportion du revenu allouée à des dépenses telles que la nourriture et le vêtement soit plus forte dans la région que dans l'ensemble du Canada, elle demeure néanmoins assez faible lorsqu'on pense au revenu moyen des familles et à leur taille. Il semble, ou bien que les interviewés aient sous-évalué leurs dépenses - ou bien qu'ils se privent de biens nécessaires - du moins c'est ce qu'indiquent les deux analyses suivantes que nous rapportons à titre de comparaison.

(1) Depuis quelques années, le ministère de l'Agriculture du gouvernement américain s'efforce d'établir un niveau de consommation de nourriture "adéquat" par tête et ce, sur une base diététique. En janvier 1964, un projet du ministère fixait à \$25 par mois les dépenses moyennes de nourriture par tête pour les familles appartenant au dernier tiers de la gamme des revenus. Au Canada, une étude faite par Mme Abramson,² axée sur les prix prévalant dans la ville de Saskatoon en 1966, établissait ce minimum à \$30-\$33.

Dans notre région en 1967, les dépenses de nourriture par tête s'élevaient à \$14.50 par mois. Comme nous l'avons vu précédemment, l'autoconsommation dans les familles de non-agriculteurs représente une fraction infime du revenu. Même en faisant l'hypothèse que les prix sont moins élevés dans la région que ceux de Saskatoon en 1966 (cette hypothèse est cependant difficilement vérifiable), il n'en demeure pas moins que les dépenses sont loin du minimum fixé, même si certaines "économies d'échelle" peuvent être réalisées étant donné la taille des familles. L'explication, comme nous l'avons signalé plus haut, est sans doute de deux ordres: sous-évaluation des dépenses, d'une part, et malnutrition, de l'autre.

(2) Le Conseil économique du Canada³ dans son cinquième exposé annuel, tout en se défendant de vouloir établir "des mesures fixes, précises et officielles", a défini des seuils de pauvreté basés sur la taille des familles, à partir d'une étude faite par le Bureau fédéral de la statistique d'après le recensement de 1961. Selon l'hypothèse la plus pessimiste du Conseil, sont considérés comme familles ou célibataires

¹Ce stade est en général défini comme celui du revenu de subsistance qui, on le conçoit, peut varier énormément d'un pays à l'autre. Au début des années '60, l'ARDA avait défini le seuil de pauvreté en établissant à \$3,000 par année le revenu familial moyen minimal. Si l'on tient compte de l'augmentation des prix, en 1967, ce minimum oscillerait autour de \$3,500.

²Voir Jane Abramson, in *Barriers to Population Mobility*, op. cit. p. 62. Les renseignements qui précèdent sont également contenus dans cette étude.

³Conseil économique du Canada: Cinquième exposé annuel. "Défi posé par la croissance et le changement". Chapitre VI: Le problème de la pauvreté.

res à faibles revenus ceux qui doivent consacrer 60% ou plus de leur revenu aux dépenses d'alimentation, de vêtement et de logement. Si l'on accepte cette norme, une famille comprenant cinq membres ou plus devait avoir un revenu minimal de \$5,000 en 1961 pour subvenir à ses besoins. Si l'on tient compte de l'augmentation des prix à la consommation survenue entre 1961 et 1967 (environ 15%), cette même famille aurait dû avoir en 1967 un revenu annuel d'environ \$5,750 pour se procurer les mêmes biens.

Dans notre région, en 1967, ce revenu était d'environ \$5,200. Les deux données ne sont pas directement comparables, car nous n'avons pas considéré les dépenses nécessitées par l'obligation de se loger. Or, nous l'avons vu, elles étaient extrêmement faibles et par conséquent haussaient le revenu familial réel.¹

Cette restriction étant reconnue, deux faits sont toutefois à noter:

(1) Le revenu familial moyen dans la région est en deçà du seuil de pauvreté, surtout si l'on tient compte du fait que les ménages de la région sont formés de sept personnes en moyenne.

(2) L'hypothèse émise plus haut concernant la sous-évaluation des dépenses et/ou la privation de certains biens nécessaires se vérifie. En effet, si on renverse le raisonnement du Conseil, une famille de cinq personnes qui consacrerait 50% de son revenu à l'achat des biens précités (une grossière estimation nous laisse croire que les familles de la région n'allouent pas plus de 8% au chapitre du logement) devrait avoir un revenu d'environ \$6,900 par année en 1967, en faisant l'hypothèse qu'il en coûte environ \$600 par personne (hypothèse du Conseil pour les familles de cette taille) pour se nourrir, se vêtir et se loger.

En terminant, soulignons que les "préférences" des consommateurs de la région diffèrent de celles de l'ensemble des consommateurs canadiens - ce qui peut expliquer en partie la faiblesse des dépenses d'alimentation et de vêtement.

Ainsi, en se basant sur les statistiques fournies par la Régie des Alcools du Nouveau-Brunswick sur les ventes de leurs deux magasins situés dans la région et en assumant que les individus interrogés sont représentatifs de l'ensemble à cet égard, 5.3%² du revenu personnel serait alloué aux dépenses d'alcool, contre 0.3% seulement pour l'ensemble du Canada.

Conclusion

Le revenu familial moyen dans la région en 1967 s'élève à environ 64.5% du revenu familial moyen non agricole du Canada (fixé à environ \$8,100 en 1967).

Toutefois, si on ajoute à cette moyenne le revenu monétaire que constituent l'autoconsommation et l'habitation gratuite, l'écart s'amenuise. La région est donc bien au-delà du minimum familial vital établi par l'ARDA - \$3,500 à peu près en 1967. Un autre indice qui

¹Il est à noter cependant que l'estimation du Conseil ne tient pas compte de ce revenu monétaire qu'est l'"habitation gratuite". Ce seuil de pauvreté fixé à \$5,000 englobe aussi bien les habitants des régions rurales que ceux des zones urbaines. D'après cette norme, 41% des familles non agricoles, en 1961, étaient victimes de faibles revenus. Toutefois, les habitants des régions urbaines constituaient 62% de ces familles à faible revenu.

²Ce chiffre n'est qu'approximatif, car toutes les ventes ne sont pas effectuées auprès des gens de la région. Par contre, cet écart est compensé par les achats d'alcool faits par les gens dans les débits publics de la région.

reflète cette situation privilégiée est la faiblesse relative du poste "paiements de transfert" dans l'ensemble du revenu moyen total - 12.4%.

Cependant, si on tient compte de la taille des familles, le tableau s'assombrit. Le revenu par tête en 1967, qui est de \$764, ne représente que 35.6% du revenu par tête canadien de 1966.

En outre, les dépenses mensuelles de nourriture par tête sont loin d'atteindre le minimum jugé adéquat au Canada ou aux USA.

TROISIÈME SECTION

ÉTUDE DES SECTEURS

CHAPITRE VIII

L'AGRICULTURE

L'étude sur l'agriculture constituait la seconde étape de l'enquête socio-économique menée dans la région de Kedgwick - St-Quentin.

A la différence de l'enquête générale, les interviewés - en l'occurrence les agriculteurs - ne furent pas choisis selon des méthodes d'échantillonnage au hasard. Le critère retenu fut celui des ventes de crème effectuées par les fermiers à la coopérative locale en 1967. Le motif principal qui nous a incités à utiliser ce critère réside dans l'importance qu'occupe l'industrie laitière dans cette région. En 1966, les produits laitiers représentaient 30.2% des ventes agricoles totales des paroisses de Grimmer et St-Quentin. Tous les fermiers qui avaient vendu pour \$1,000 ou plus de crème à leur coopérative en 1967 furent identifiés; il y en avait 66. Deux avaient été interrogés au moment du prétest et en conséquence furent éliminés; sept étaient absents ou refusèrent de répondre - ce qui nous laisse avec 57 questionnaires remplis. Si on considère qu'il y avait dans cette région 80 fermes commerciales,¹ on peut affirmer que cette étude qui va suivre reflète de façon assez exacte la situation des fermiers les plus prospères et, en conséquence, peut nous permettre d'apprécier dans une certaine mesure le sort que l'avenir réserve à l'agriculture dans cette région.²

Au cours de ce chapitre, nous procéderons tout d'abord à un inventaire physique des terres et fermes de la région. Dans un second point, nous traiterons des marchés d'exportation et d'importation. En troisième lieu, nous tenterons d'établir un bilan financier des fermes de la région; puis, nous examinerons successivement l'endettement des fermiers, la valeur des terres, l'initiative et finalement les aspirations des fermiers.

I - INVENTAIRE PHYSIQUE DES TERRES ET DES FERMES

Nous verrons successivement le nombre et la dimension des fermes, le mode d'utilisation des terres, le nombre d'animaux par ferme et, finalement, la classification des sols de la région.

¹Pour le recensement de 1966, fut considérée comme ferme commerciale toute ferme de recensement dont les ventes de produits agricoles pendant les douze mois précédant le recensement s'étaient élevées à \$2,500 ou plus. Les cultivateurs interrogés pendant cette enquête ont déclaré des ventes moyennes de \$7,960 en 1967.

²Au cours de ce chapitre, le terme "région" sera réservé aux deux paroisses civiles de Grimmer et de St-Quentin. Il n'y avait aucune ferme dans la paroisse religieuse de St-Jean-Baptiste (Eldon).

**Tableau VIII-1 - Nombre et dimension des fermes de recensement
et des fermes commerciales - 1961 et 1966**

	FERMES DE RECENSEMENT ¹						FERMES COMMERCIALES ²					
	Nombre		Variation procen- tuelle %	Superficie (acres)		Variation procen- tuelle %	Nombre		Variation procen- tuelle %	Superficie (acres)		Variation procen- tuelle %
	1961	1966		1961	1966		1961	1966		1961	1966	
Région enquêtée*	280	194	- 30.7	45,012	36,172	- 19.6	69	80	+ 15.9	15,646	20,775	+ 32.8
Restigouche	508	371	- 26.9	79,650	66,443	- 16.6	105	119	+ 13.3	24,462	31,006	+ 26.8
Nouveau- Brunswick	11,786	8,706	- 26.1	2,199,675	1,811,695	- 17.6	3,073	2,938	- 4.4	860,853	898,091	+ 4.3

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement.

* Limitée aux paroisses civiles de Grimmer et St-Quentin.
Source: Recensement du Canada, 1966, Cat. 96-632.

- ¹ Une ferme de recensement se définit comme une ferme dont les ventes de produits agricoles ont atteint \$50 et plus au cours des douze mois précédant le recensement.
- ² Une ferme commerciale se définit comme une ferme de recensement dont les ventes de produits agricoles ont atteint \$2,500 au cours des douze mois précédant le recensement.

Nombre et dimension des fermes

Si le nombre des fermes commerciales de la région représentaient environ les deux tiers du total des fermes commerciales du comté de Restigouche en 1966, leur importance dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick était infime, puisqu'elles ne représentaient que 2.7% du total. (La part des fermes de recensement s'élevait à 3.6% du total des fermes de cette province.)

Tableau VIII-2 - Évolution de la situation des fermes commerciales de 1961 à 1966 - Région et Nouveau-Brunswick

	1961 (%)	Écarts relatifs Rég./N.-B.	1966 (%)	Écarts relatifs Rég./N.-B.
Nombre de fermes commerciales	Région 3.1	54.8	5.3	5.6
Nombre de fermes de recensement	N.-B. 4.8		5.6	
Superficie des fermes commerciales	Région 34.8	12.3	57.4	- 13.7
Superficie des fermes de recensement	N.-B. 39.1		49.5	
Superficie moyenne d'une ferme commerciale	(Acres) Région 227 N.-B. 280	23.3	(Acres) Région 260 N.-B. 306	17.7

Toutefois, par rapport à 1961, ces chiffres témoignent d'une légère augmentation: leur part à cette époque n'était que 2.2%. D'ailleurs, les tableaux VII-1 et VII-2 témoignent d'une réelle amélioration de la situation de l'agriculture dans la région, et cela, non seulement en soi, mais relativement à la province.

Le nombre et la superficie des fermes de recensement dans la région ont décru beaucoup plus rapidement que dans l'ensemble de la province (27.3% et 19.6% contre 17.8% et 17.6%) tandis que les fermes commerciales témoignaient d'une évolution opposée mais encore à l'avantage de la région (le nombre et la superficie ont augmenté de 15.9% et 32.8% respectivement contre 4.4% et 4.3% pour la province).¹

Il convient, en effet, de souligner que l'évolution de la région et de la province, entre 1961 et 1966, s'est effectuée suivant des schèmes différents. En effet, bien que les deux aient connu une chute drastique dans le nombre et la superficie de l'ensemble de leurs fermes, ce déclin dans la région fut accompagné d'une amélioration très sensible de la situation des fermes commerciales (tant en nombre qu'en superficie), alors que dans l'en-

¹Au Canada, pendant la même période, le nombre et la superficie des fermes commerciales avaient crû de 6.9% et 12.5% respectivement.

semble du Nouveau-Brunswick, l'amélioration constatée est moindre en importance - ce qui a eu comme conséquence de rapprocher la région du modèle provincial. Le tableau VIII-2 est à cet égard fort significatif.

L'écart qui séparait la région de la province s'est considérablement amenuisé en ce qui touche le nombre de fermes commerciales dans le total des fermes (il n'est plus que de 5.6 en 1966 contre 54.8 en 1961) et est devenu négatif touchant la superficie que ces fermes occupent dans la superficie totale des fermes.

Il s'ensuit que la superficie moyenne des fermes commerciales de la région a crû de façon importante de 1961 à 1966, et ce mouvement à la hausse se poursuit de façon accélérée, puisqu'en 1967 la moyenne avait presque atteint celle de la province en 1966.

Tableau VIII-3 - Superficie moyenne des fermes commerciales
(en acres)

	1961	1966	Variation procentuelle (%)	1967	Variation procentuelle (%)
Région enquêtée	227	260	+ 15	303*	+ 17
Restigouche	233	261	+ 12	-	-
Nouveau-Brunswick	280	306	+ 9	-	-

* Source: Échantillon du CSA et recensement du Canada, 1966 (Cat. 96-632).

De plus, en 1967, 35% des fermes avaient une superficie supérieure à 330 acres.

Tableau VIII-4 - Répartition des fermes en fonction
de leur superficie; région enquêtée, 1967

Classe (acres)	Effectif	Fréquence (%)
0 - 330	37	64.8
331 - 615	17	29.9
616 - 900	3	5.3
Total	57	100.0

Source: Échantillon du CSA.

Mode d'utilisation

Même si les statistiques de recensement agricole de 1966 indiquent que 51% de la superficie totale des fermes de recensement¹ de la région est défrichée et que de ces 51%², 75% est cultivée (contre 35.4%³ et 67% respectivement au Nouveau-Brunswick), les ventes de

¹Les statistiques n'étaient pas disponibles pour les fermes commerciales.

²En 1967, les fermiers interviewés indiquaient que 58% de leur terre était défrichée.

³Les terres à bois sont beaucoup plus importantes proportionnellement au Nouveau-Brunswick que dans la région.

produits cultivés (les céréales et surtout les pommes de terre) ne représentent que 18.6% des ventes totales de produits agricoles (41.3% au N.-B.), ce qui donne un rendement moyen par acre cultivée de \$9 (\$35 au Nouveau-Brunswick).

Le tableau suivant est particulièrement éloquent et étonne lorsqu'on sait que les sols de la région sont de très bonne qualité. (Nous examinerons cet aspect plus loin.)

Tableau VIII-5 - Production moyenne en valeur de pommes de terre
par acre cultivée et à cette fin
par ferme productrice et déclarant des revenus
Région et Nouveau-Brunswick, 1966

<i>Production moyenne en valeur</i>	<i>Région</i>	<i>Nouveau-Brunswick</i>
par acre	\$ 129	\$ 243
par ferme	1,819	6,491

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement.

NOTE: Il est à noter que les chiffres sur la valeur des ventes des produits agricoles portent sur les douze mois précédant le recensement, tandis que la superficie des cultures se rapporte à la terreensemencée le 1^{er} juin ou devant l'être pour la récolte de 1966. Les deux séries ne sont pas directement comparables. Les calculs n'ont qu'une valeur indicative.

Deux facteurs principaux pourraient expliquer cette faiblesse de la productivité moyenne en valeur des terres:

(1) La portion de la terre consacrée à la culture de la pomme de terre, par ferme productrice, est trop faible pour permettre une exploitation rentable. Si l'on se base sur le tableau VIII-5 cette hypothèse semble plausible.

(2) La culture de la pomme de terre, dans une région nettement orientée vers l'industrie laitière et l'élevage des animaux, n'apparaît que comme très marginale aux fermiers. En conséquence, ils n'y consacrent que peu de leurs efforts. Il est évident que ces deux facteurs peuvent être concomitants.

Nombre d'animaux par ferme

En 1967, le nombre d'animaux par ferme déclarant en posséder s'établissait comme suit:

Tableau VIII-6 - Nombre d'animaux, en moyenne,
par ferme déclarant en posséder

	<i>Moyenne*</i>	<i>Effectif</i>
Porcs	49.2*	44
Poules et poulets	47.9*	32
Vaches et génisses à lait	22.3*	57
Veaux	15.9*	52

Source: Enquête du CSA.

*Il est à noter que nous avons éliminé de ces moyennes les éléments marginaux qui les haussaient artificiellement. Il y a trois réponses exclues dans le cas des porcs, des poules et poulets et 4 dans le cas des veaux. Le nombre des autres animaux est insignifiant.

Les fermes de la région qui sont des fermes laitières suivant la définition du recensement de 1966,¹ se comparent favorablement aux fermes laitières de la province en ce qui a trait au nombre moyen de vaches et de génisses à lait et de porcs, comme l'indique le tableau suivant.

Tableau VIII-7 - Nombre moyen de vaches et de génisses à lait
et de porcs, fermes laitières (commerciales)
Nouveau-Brunswick, 1966

	<i>Nombre de fermes déclarant</i>	<i>Nombre d'animaux</i>	<i>Moyenne par ferme</i>
Vaches	947	22,688	22.3
Porcs	343	5,077	14.8

Source: Recensement du Canada, 1966, Cat. 96,505.

Il est à noter que les fermes de la région se comparent aussi favorablement avec les fermes qualifiées de "fermes de bovins, porcs et moutons" en ce qui touche le nombre de porcs: ces fermes, au Nouveau-Brunswick, avaient, en moyenne, 48.6 porcs en 1966.

Toutefois, il ne suffit pas que les unités physiques soient semblables pour assurer une même productivité. En effet, il semble que la productivité moyenne par vache dans la région soit inférieure à la moyenne canadienne. En 1967, une vache de la région produirait environ 5,740 livres de lait² par année contre 6,865 livres au Canada en 1966 et 8,080 livres aux U.S.A. en 1965.³

¹Une ferme laitière est celle où:

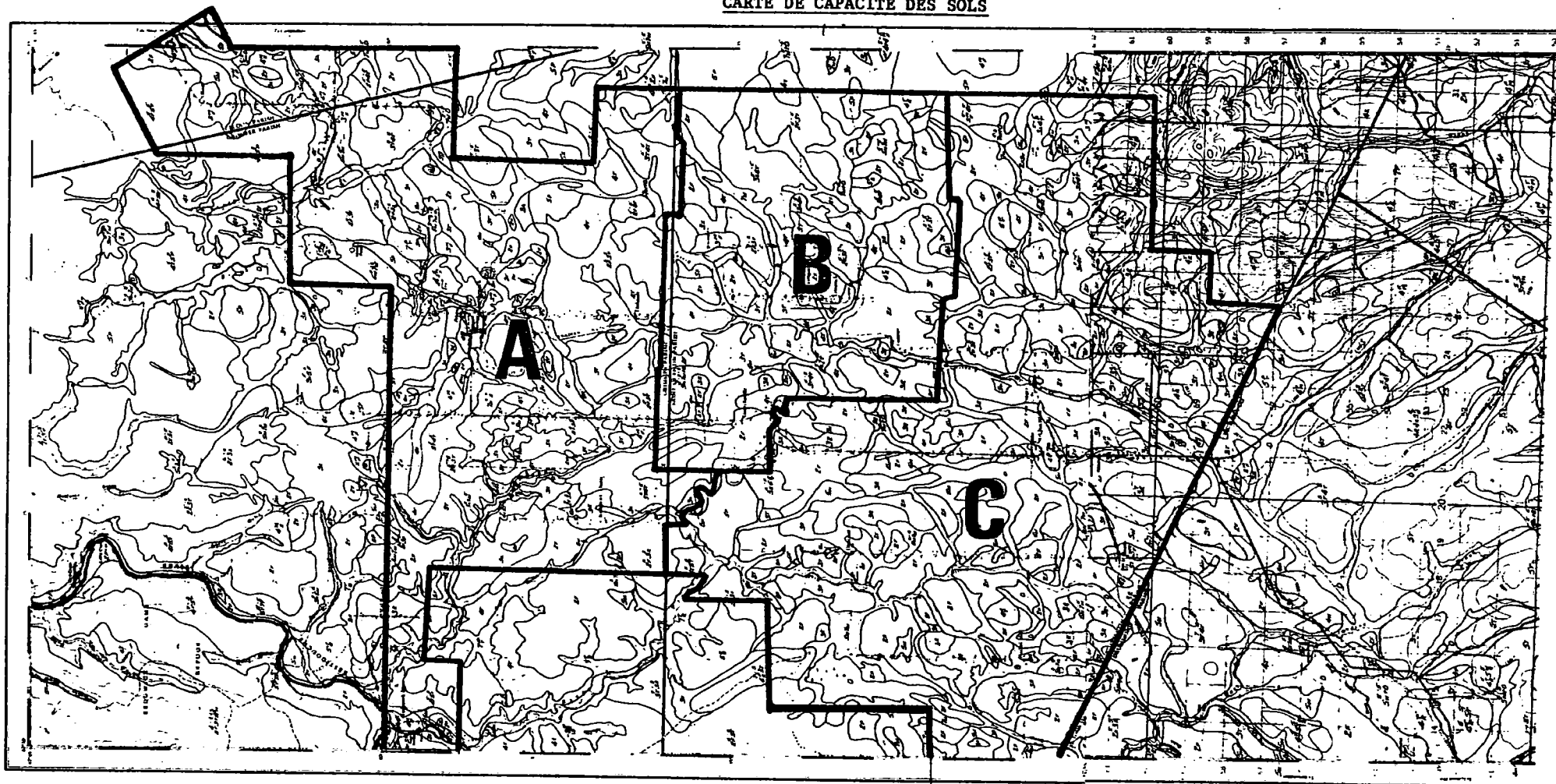
- a) la vente des produits laitiers représente 51% ou plus de toutes les ventes agricoles; ou
- b) la vente de produits laitiers représentant de 40% à 50.9% de toutes les ventes de produits agricoles, pourvu que les ventes de produits laitiers, ajoutées à celles de bovins et de veaux s'élèvent à 51% ou plus de toutes les ventes de produits agricoles.

Les fermes de la région obéissent au second de ces critères, cf. la section sur les revenus et les dépenses.

²Ce chiffre fut calculé à partir des ventes de livres de gras effectuées par les fermiers à la coopérative de St-Quentin en 1967. Les livres de gras furent converties en livres de lait (100 livres de lait donnent 3.8 livres de gras) et le total divisé par le nombre de vaches que possédaient en moyenne cette année-là les 57 fermiers interrogés. Ces chiffres sont précis. Toutefois, pour mesurer la productivité physique des vaches, nous avons dû estimer, en outre, l'autoconsommation en livres de lait, du lait, de la crème et du beurre, sur les fermes, d'après les montants en dollars fournis par les fermiers. Le chiffre global n'est donc qu'une approximation.

³Les chiffres pour le Canada et les U.S.A. sont cités dans W. Mackenzie "The Canadian Dairy Industry", p. 14.

CARTE DE CAPACITÉ DES SOLS



Enquête faite en 1967 - 1968

A : Kedgwick

B : St-Martin

C : St-Quentin

Classification des sols

La carte I et le tableau VIII-8 classifient les sols de la région suivant la méthode adoptée par l'Inventaire canadien des terres.

a) Le système

Les sols minéraux sont groupés selon leur limitation pour l'utilisation agricole:

Les classes 1, 2 et 3 sont considérées comme propices à la plupart des cultures avec très peu de limitations.

La classe 4 est physiquement marginale et comporte des limitations assez prononcées. Cette classe est considérée impropre à des cultures intensives.

La classe 5 comporte beaucoup de limitations. Une partie de cette classe peut être utilisée pour du pâturage et, dans certains cas, pour du foin. Des mesures de bonification seraient possibles mais coûteuses.

La classe 6 pourrait être utilisée dans certains cas extrêmes pour du pâturage.

La classe 7 est considérée totalement impropre à toutes fins agricoles.

Les sols organiques sont indiqués sur les cartes au moyen de la lettre "O", mais ne sont pas classés davantage.

Les sous-classes de sols indiquent les limitations se rapportant à la production agricole à l'intérieur des classes. On reconnaît treize différentes sortes de limitations dominantes au niveau des sous-classes et désignées par les lettres suivantes:

- *C - climat défavorable
- D - structure indésirable et/ou faible perméabilité du sol
- E - érosion
- F - manque de fertilité
- I - inondation
- M - Manque d'humidité
- N - salinité
- P - pierrosité
- R - le peu de profondeur menant au roc de fond solide
- S - caractéristiques défavorables du sol
- T - topographie
- W - excès d'eau
- X - effet cumulatif de désavantages mineurs

Au niveau des sous-classes, les classes 3 et 4 présentent les limitations suivantes:

- T - topographie
- $\frac{M}{F}$ - manque de fertilité et d'humidité
- R - le peu de profondeur menant au roc solide
- X - effet cumulatif de désavantages mineurs

* Le climat défavorable n'a pas été considéré lors de cette étude.

tandis que les sous-classes 5 et 7 présentent surtout les limitations suivantes:

- W - excès d'eau
- T - topographie
- $\frac{T}{P}$ - topographie et pierrosité
- R - le peu de profondeur menant au roc solide.

b) L'utilisation actuelle des propriétés foncières libres

On distingue deux catégories de terrains: d'une part, les terrains de la Couronne et des compagnies et, d'autre part, les propriétés foncières libres.

Le tableau VIII-8 comprend seulement les propriétés foncières libres. Il nous a été impossible de subdiviser ces propriétés en terres exploitées, terres non exploitées et, en terres boisées, car l'inventaire agricole n'est pas complété dans la région enquêtée.

Tableau VIII-8 - Classification des sols, trois paroisses religieuses et région pilote

Classe	St-Quentin		Kedgwick		St-Martin		Région pilote*	
	Acres	%	Acres	%	Acres	%	Acres	%
2	10,723	31.6	6,810	21.6	4,498	29.6	-	-
3	8,945	26.4	9,383	29.8	4,387	28.9	125,002	18.0
4	3,390	10.0	5,752	18.2	2,085	13.7	416,109	60.0
5	4,757	14.0	3,958	12.6	1,165	7.7	47,515	6.9
6	-	-	-	-	-	-	15,165	2.2
7	2,250	6.6	3,880	12.3	1,867	12.2	41,701	6.0
0	3,870	11.4	1,747	5.5	1,188	7.9	47,935	6.9
	<u>33,935</u>	<u>100.0</u>	<u>31,530</u>	<u>100.0</u>	<u>15,190</u>	<u>100.0</u>	<u>693,427</u>	<u>100.0</u>

* Hunting IV, p. 9.

c) Le territoire

Le tableau VIII-8 couvre les paroisses religieuses de St-Quentin, St-Martin et Kedgwick. La paroisse religieuse de St-Jean-Baptiste n'a pu être incluse puisque les cartes de l'inventaire canadien des terres du Canada ne sont pas encore disponibles.

Au-delà de 55% des sols des paroisses religieuses de St-Quentin, Kedgwick et St-Martin sont classifiés dans la catégorie 2 et 3 tandis que seulement 18% sont classifiés dans les mêmes catégories dans le territoire pilote.

II - ORGANISATION DES MARCHÉS

Les tableaux VIII-9 et VIII-10 indiquent la provenance des achats et la destination des ventes des produits et services agricoles en 1967.

Achats

La presque totalité des achats sont effectués sur le marché local; la coopérative joue un rôle particulièrement actif en ce qui touche les produits nécessaires à la terre (graines, engrais, herbicides, etc.) et à l'alimentation des animaux. Par ailleurs, les échanges de bétail se font directement entre fermiers.

**Tableau VIII-9 - Provenance des produits et services agricoles
achetés par les fermiers - région, 1967**

	Propre cul- ture	Coop. loc. (St- Quentin)*	Coop. du Mada- waska	March. Local (Kedgwick & St- Quentin)	March. autre local.	Vendeur à domi- cile	Achat par corresp.	Autres fermiers de la local.	Autres	Total
1. Graines et semences	25.0	53.3	-	11.1	1.4	-	-	8.9	-	99.7
2. Engrais	-	46.5	-	16.1	23.6	6.3	.2	7.0	-	99.7
3. Nourriture pour les animaux	17.7	57.7	1.8	14.1	.4	1.4	-	6.6	-	99.7
4. Herbicides et insecticides	-	89.0	-	3.5	-	4.7	-	2.3	-	99.5
5. Machinerie agricole	-	-	-	63.0	19.5	2.6	2.4	12.4	-	99.8
6. Pièces de machinerie	-	.5	-	72.6	22.2	-	.9	3.6	-	99.8
7. Bétail: Veaux	-	-	-	-	11.0	-	-	90.0	-	101.0
Vaches	-	-	-	-	12.5	7.5	-	80.0	-	100.0
Génisses	-	-	-	-	12.5	7.5	-	80.0	-	100.0
Porcs	-	-	-	-	6.2	3.7	-	90.0	-	99.9
Moutons	-	-	-	-	25.0	16.0	-	60.0	-	100.0
Agneaux	-	-	-	-	25.0	15.0	-	60.0	-	100.0
Bovins	-	-	-	-	8.3	5.0	-	86.6	-	100.0
8. Volaille	-	-	-	-	15.7	5.2	57.8	15.7	5.2	99.6
9. Service d'insémination artificielle	3.6	69.6	-	6.6	-	13.3	-	-	6.6	99.7

* Le total n'est pas toujours égal à 100, à cause des arrondissements.

Toutefois, 65% des fermiers sont mécontents du système d'approvisionnement: les produits qui font l'objet de ce ressentiment sont avant tout: la machinerie agricole et les pièces de machinerie, suivis des produits vendus par la coopérative. La moitié des fermiers insatisfaits se plaignent des prix trop élevés ainsi que des difficultés de paiement, tandis que 47% d'entre eux déplorent surtout la distance à parcourir pour l'achat de certains produits (machinerie agricole) et les "discontinuités" au niveau des stocks.

Ventes

En ce qui concerne les ventes, l'éventail des marchés est beaucoup plus large que dans le cas des achats, quoique le marché local en absorbe une fraction importante.

Notons que dans le tableau VIII-10 nous avons isolé les ventes faites auprès des particuliers, après nous être rendu compte de l'ambiguïté de la question. Celle-ci fut en effet tantôt comprise comme des ventes auprès des gens de la localité et tantôt comme des ventes aux colporteurs. Le marché local est donc plus important que ne l'indiquent les chiffres.

En outre, la crème, qui est le produit qui nous intéresse le plus (le lait, en effet, représente une fraction infime des revenus des fermiers, comme nous le verrons plus loin) est presque entièrement vendue à la coopérative locale.

Le mécontentement des fermiers en ce qui a trait aux marchés de distribution est encore plus vif qu'il ne l'était pour l'approvisionnement.

Tableau VIII-10 - Destination des ventes des produits agricoles
Région, 1967

<i>Produits</i>	<i>Coopérative locale</i>	<i>Marché local régional</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Autres marchés</i>	<i>Total</i>
1. Bétail					
- bovins et veaux	6.9	25.3	22.0	45.5	100.0
- porcs	7.6	68.3	3.1	21.2	100.2
- chevaux	-	-	50.0	50.0	100.0
- moutons et agneaux	-	20.9	33.3	45.8	100.0
2. Volaille	7.1	32.2	60.7	-	100.0
3. Produits agricoles					
- pommes de terre	-	30.5	40.6	28.9	100.0
- foin, fourrage	-	47.2	28.6	14.2	100.0
- céréales	9.1	38.2	43.6	9.1	100.0
4. Autres produits					
- oeufs	3.0	24.7	69.4	2.9	100.0
- lait	-	100.0	-	-	100.0
- beurre	-	-	-	-	-
- crème	98.2	-	-	1.8	100.0
5. Produits forestiers					
- bois de chauffage	-	33.3	66.7	-	100.0
- bois à pâte	-	69.2	7.7	23.1	100.0
- billes	-	-	-	100.0	100.0
- produits de l'érable	-	-	100.0	-	100.0

75% d'entre eux se déclarent insatisfaits et les griefs portent surtout sur l'exiguïté du marché. Il est clair que l'isolement géographique de la région joue ici: les fermiers se sentent seuls, sans contact avec les grands marchés de consommation, et mal organisés. La coopérative qui, seule, pourrait jouer ce rôle d'intermédiaire entre la région et le monde extérieur a un champ d'action relativement restreint, comme nous le verrons maintenant.

Rôle de la coopérative

La coopérative de St-Quentin a trois activités principales:

- Un magasin général où l'on vend à la fois des produits de consommation courante, comme des aliments ou des vêtements et des produits nécessaires à la ferme: engrais, chaux, semences, etc., en passant par les matériaux de construction.
- Une meunerie.
- Une beurrerie où est transformée la crème produite sur les fermes de la région.

La principale récrimination des fermiers à l'endroit de la coopérative étant qu'elle limite ses achats à la crème,¹ c'est cette dernière activité que nous examinerons ici.

Les ventes de beurre de la coopérative, dont le marché se trouve surtout dans le nord du Nouveau-Brunswick et à l'est du Québec, ont augmenté de 0.96% entre 1966 et 1967. Pour les six premiers mois de l'année 1968, la production du beurre en livres a diminué de 10% par rapport à la même période l'an dernier. Il est à noter cependant que cette diminution reflète partiellement la perte de la clientèle de fermiers venus d'autres localités qui utilisaient les services de la coopérative.

Malgré tout, l'augmentation des ventes en 1967 est très faible et une diminution en 1968 est fort probable. Ces chiffres n'ont cependant rien d'étonnant lorsqu'on sait que la consommation par tête de produits laitiers décline constamment au Canada² et qu'il est probable que ce déclin se poursuivra. Nous analyserons plus loin la rentabilité de l'industrie laitière dans la région. Qu'il nous suffise de dire pour l'instant que des changements seront nécessaires pour adapter la production de la région aux possibilités du marché.

Quant à la coopérative, il ne nous appartient pas d'en définir l'orientation: c'est le rôle de ses membres.

III - REVENUS ET DÉPENSES

Le tableau VIII-11 présente un bilan de la situation financière des fermes de la région établi à partir des renseignements fournis par les 57 fermiers interrogés.

¹Selon le gérant général de la coopérative cependant, la presque totalité de la viande vendue au comptoir du magasin provient des animaux de la région, alors que si on se réfère au tableau VIII-10, les ventes de bétail et de volaille à la coopérative paraissent assez faibles. Même si l'on tient compte de la faiblesse du marché local, il y a ici une contradiction que nous n'avons pu élucider.

Parmi les autres griefs formulés à l'endroit de la coopérative figurent: les prix trop élevés (nous manquons de données pour analyser ce point et les discontinuités dans les stocks).

²En 1956, cette consommation était de 1,029 livres par année; en 1966, elle était tombée à 885 livres.

William MacKenzie - "The Canadian Dairy Industry".

Tableau VIII-11 - Revenus et dépenses (57 fermes) - Région, 1967

<u>REVENUS</u>			<u>DÉPENSES</u>		
	<i>Moyenne</i>	<i>%</i>		<i>Moyenne</i>	<i>%</i>
1. Ventes de crème	\$3,448	43.3	1. Achat de semences	\$ 322	4.1
2. Ventes de porcs	2,295	28.8	2. Achat d'engrais chimiques	1,087	14.0
3. Ventes de veaux et de boeufs	1,069	13.4	3. Achat d'herbicides, de fongicides et d'insecticides	69	.9
4. Ventes de récoltes et de fruits	756	9.5	4. Achat de volaille	29	.4
5. Ventes d'oeufs	175	2.2	5. Achat de bétail	145	1.9
6. Ventes de produits forestiers	91	1.1	6. Achat d'aliments pour le bétail	1,151	14.8
7. Ventes de volaille, de moutons, d'agneaux et de chevaux	87	1.1	7. Achat de foin, de fourrage, etc.	100	1.3
8. Vente d'autres produits (lait, etc.)	39	.5	8. Autres achats (barils, clôtures, bidons)	68	.9
A. VENTES TOTALES	\$7,960	99.9	9. Réparation de bâtiments	652	8.4
F. REVENU NET DES FERMES			10. Entretien et réparation de machinerie (y compris auto et camion)	1,155	14.9
A - E	= \$ 196		11. Électricité et chauffage (ferme seulement)	150	1.9
C. AUTOCONSOMMATION	= \$ 783		12. Vétérinaire et remèdes	76	1.0
H. REVENU NET PLUS L'AUTOCONSOMMATION	= \$ 979		13. Salaire - employés	538	6.9
			A. DÉPENSES D'OPÉRATION	\$3,542	71.4
			14. Assurances	247	3.2
			15. Taxes	158	2.0
			B. DÉPENSES FIXES	405	5.2
			16. Intérêt sur dettes (pour la ferme)	160	2.1
			C. DÉPENSES COURANTES (A+B+16)	\$6,107	78.7
			17. Dépréciation - bâtiments	360	4.6
			18. Dépréciation - machinerie	1,297	16.7
			D. DÉPRÉCIATION TOTALE	\$1,657	21.3
			E. DÉPENSES TOTALES (C+D)	\$7,764	100.0

En 1967, le revenu moyen net des fermes ne s'élevait qu'à \$196, ce qui est très faible. Dans le nord du Nouveau-Brunswick, en 1963, le revenu moyen net des fermes commerciales s'établissait à \$527.¹

Les revenus

Les revenus provenant de la vente de produits agricoles sont de \$7,960 contre \$12,188 pour les fermes commerciales au Nouveau-Brunswick en 1966, mais de \$8,190 seulement pour les fermes commerciales définies comme laitières. Donc, en ce qui touche les revenus des ventes, les fermes de la région se rapprochent de la moyenne provinciale.

Étant donné notre méthode de sélection des fermiers, il est logique que les ventes de crème remportent la palme. On peut s'étonner toutefois de constater qu'aucun de ces fermiers ne vende de lait naturel. Une explication possible est que les marchés accessibles aux fermiers de la région sont déjà saturés. Le marché local n'offre guère de débouchés, puisque plus d'un quart des habitants vivent sur des fermes. Quant aux marchés de la côte, ils sont plus près des fermiers du Nord que de ceux de la région.

Les dépenses

Les dépenses d'opération et les dépenses fixes furent calculées à partir des renseignements fournis par les fermiers.

La dépréciation sur les bâtiments fut calculée à partir des données fournies par le ministère des Affaires municipales du Nouveau-Brunswick sur la valeur des bâtiments des fermes concernées.

La dépréciation sur la machinerie fut faite à partir des renseignements fournis par les fermiers sur le prix et l'année d'achat de la machinerie en appliquant les taux du ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

L'intérêt fut calculé grâce aux renseignements fournis par la Société de Crédit agricole (Farm Credit Corporation), la Société de Redressement agricole (Farm Adjustment Board), la Banque Provinciale du Canada et la Caisse Populaire de St-Quentin.

Les dépenses totales en 1967 atteignaient \$7,764.

Du tableau d'ensemble, on peut dégager deux éléments principaux:

- Les dépenses en engrais chimiques occupent une part fort importante du total des dépenses d'opération; il serait intéressant de fouiller davantage cette question pour voir le type de corrélation existant entre les dépenses en engrais et le rendement actuel des terres de la région.
- Le coût imputable à la dépréciation de la machinerie agricole lié à celui de l'entretien et de la réparation de la machinerie indique un taux de "capitalisation" très élevé dans les fermes de la région. Encore ici, des études supplémentaires seraient nécessaires pour apprécier la "rationalité" de tels investissements.

Autres revenus

Le questionnaire agricole ne visait pas à établir le revenu des familles des agriculteurs de la région: ceci fut fait au cours du Chapitre VII. Toutefois, à titre de renseignements, indiquons que près de 60% des fermiers interrogés devaient travailler hors de leur exploitation durant l'année - travail qui, en moyenne, leur a rapporté \$1,425. (Il s'agit ici de la moyenne des gains de ceux qui ont travaillé au dehors.)

¹Hunting, Part I, p. 60.

Par ailleurs, l'autoconsommation s'élevait à \$783 par ferme et se répartissait ainsi:

Tableau VIII-12 - Autoconsommation (57 fermes), 1967

	<i>Moyenne (en dollars)</i>	%
Viande	366	46.5
Lait	228	29.0
Produits du jardin	81	10.3
Oeufs	74	9.4
Crème	21	2.6
Beurre	13	1.7
	<hr/> 783	<hr/> 99.5

IV - LES EMPRUNTS

Presque tous les fermiers de la région avaient contracté un emprunt au cours des dix dernières années.

Tableau VIII-13 - Emprunts au cours des dix dernières années
Région enquêtée

	<i>Nombre de fermiers</i>	%	<i>Montant global (en \$)</i>	<i>Moyenne des emprunts par fermier</i>
Gouvernement fédéral (FCC)	10	13.7	60,700	6,070
Gouvernement prov. (FAB)	16	21.9	127,400	7,963
Banque ou Caisse Populaire	38	52.1	320,730	8,440
Particulier	3	4.1	9,000	3,000
Compagnie de finance	5	6.8	13,000	2,600
Autres	1	1.4	3,000	3,000
	<hr/> 73*	<hr/> 100.0	<hr/> 553,830	<hr/> 7,586

* Un fermier a pu emprunter auprès de plus d'un organisme.

Les principales sources d'approvisionnements sont incontestablement la banque et les caisses populaires qui ont consenti des prêts s'élevant à près de 60% de la valeur totale.

Beaucoup de prêts de ces organismes sont toutefois des billets à court terme alors que les prêts des gouvernements sont d'une durée beaucoup plus longue: les prêts fédéraux dans la région de 1960 à 1967 avaient une période moyenne de remboursement de 20.6 années.

La dette constitue un item imposant du budget du fermier. En 1967, ceux qui remboursaient ont dû payer en moyenne \$1,500 en capital et intérêts.

V - VALEUR DE LA FERME

La valeur totale des fermes de recensement a crû de 37.5% dans la région (Kedgwick - St-Quentin) de 1961 à 1966, contre 40.4% au Nouveau-Brunswick pour la même période (Tableau VIII-14).

Tableau VIII-14 - Valeur des fermes de recensement - 1961 et 1966

<u>1961</u>	Nombre de fermes	Terres et bâtiments de ferme		Machinerie agricole		Bétail et volaille		Valeur totale	Valeur moyenne par ferme
		Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%		
Eldon	16	\$ 60,500	63.3	\$ 21,000	22.0	\$ 14,000	14.7	\$ 95,500	\$ 5,969
Grimmer	82	450,200	58.6	125,700	28.1	102,000	13.3	767,900	9,365
St-Quentin	182	1,646,000	59.9	579,300	21.1	521,800	19.0	2,747,100	15,094
Restigouche	508	3,830,500	62.6	1,318,200	21.5	968,500	15.8	6,117,200	12,042
Nouveau-Brunswick	17,786	10,114,800	62.0	31,682,200	21.8	23,566,000	16.2	145,363,000	12,334
Canada	480,895	8,622,641,300	65.5	2,568,631,500	19.5	1,979,948,900	15.0	13,171,221,700	27,389
 <u>1966</u>									
Eldon	15	\$ 52,500	53.6	\$ 28,700	29.3	\$ 16,720	17.1	\$ 97,920	\$ 6,528
Grimmer	48	361,800	62.3	143,500	24.7	75,190	13.0	580,490	12,094
St-Quentin	131	1,632,200	57.9	676,300	24.0	511,420	18.1	2,819,920	21,526
Restigouche	371	3,777,800	59.5	1,624,200	25.6	944,600	14.9	6,346,600	17,134
Nouveau-Brunswick	8,706	91,628,500	60.8	36,824,900	24.4	22,325,500	14.8	150,778,900	17,323
Canada	430,522	13,173,964,200	69.1	3,552,411,400	18.6	2,348,944,870	12.3	19,075,320,470	44,307

Source: Statistiques publiées et non publiées du recensement.

En 1966, la valeur moyenne des terres et bâtiments de ces fermes s'établissait à \$11,140.

Dans la région, en 1967, les fermiers estimaient la valeur moyenne de leurs terres et bâtiments à \$14,555. L'évaluation municipale pour la même année était en moyenne de \$11,323 par ferme.

VI - INITIATIVE DES FERMIERS

Le degré d'initiative des fermiers de la région peut s'apprécier de deux façons: d'une part, il y a les changements apportés dans l'exploitation au cours des dernières années et, d'autre part, l'utilisation que les fermiers font des services qui sont à leur disposition, comme les "mass media" et les connaissances spécialisées de l'agronome.

Changements depuis cinq ans

97% des fermiers interrogés avaient amélioré leur exploitation d'une façon quelconque pendant les cinq dernières années.

Les changements les plus souvent mentionnés sont les suivants:

<u>Changements</u>	<u>%</u>
Achat de nouvelles machines	86 des fermiers
Modification des bâtiments	65 " "
Augmentation de la quantité de bétail	61 " "
Accroissement de la superficie de la ferme	49 " "
Accroissement de la superficie défrichée	47 " "

L'ampleur de ces chiffres témoigne d'un esprit d'entreprise certain que confirment les chiffres que nous citons précédemment sur le volume des emprunts. Ajoutons que seulement six fermiers (sur les 57 interrogés) se sont vu refuser un prêt pendant les dix dernières années (indice de la confiance qu'ont les dirigeants des organismes prêteurs dans leur solvabilité) et que quatre de ceux qui avaient essayé un refus sont allés frapper à une autre porte.

Utilisation des services

Il semble que les agriculteurs de la région aient davantage recours aux services impersonnels des "mass media" plutôt qu'aux services "personnalisés" de l'agronome du district pour l'obtention de renseignements sur l'agriculture. Cependant, tous les agriculteurs, sauf deux, connaissaient le nom de leur agronome.

91% des fermiers étaient abonnés à au moins une revue d'agriculture et près de la moitié d'entre eux étaient des auditeurs ou spectateurs assidus d'émissions sur l'agriculture que diffusent la radio et la télévision.

Tableau VIII-15 - Écoute d'émissions sur l'agriculture

	<u>%</u>
Jamais	1.7
Rarement	3.5
Quelquefois	47.4
Souvent	47.4
	<hr/>
	100.0

VII - ASPIRATIONS DES FERMIERS

L'esprit d'entreprise des fermiers de la région observé plus haut, nous le retrouvons à l'oeuvre en ce qui touche leurs projets d'avenir. Peu d'entre eux envisagent des changements qui les détourneraient de leurs activités agricoles, bien qu'en ce qui concerne celles-ci, la nature des modifications souhaitées visent surtout à perpétuer l'état actuel des choses. (Seulement 3.4% des réponses portent sur le désir d'implanter de nouvelles cultures.) Tableau VIII-17.

L'attachement à la terre demeure considérable puisque 72% des fermiers souhaiteraient que l'un ou l'autre de leurs enfants prenne la relève. D'ailleurs, si 34% d'entre eux ont déjà pensé à vendre leur ferme, c'est en général à la suite d'un événement précis (une catastrophe) ou à cause d'un facteur naturel (l'âge) plutôt que pour des motifs économiques. Néanmoins, on peut déceler un certain sentiment d'insatisfaction ou d'insécurité, car 39% d'entre eux songeraient sérieusement à vendre leur ferme s'ils pouvaient bénéficier d'un cours de recyclage et d'une assistance financière. Ajoutons cependant que l'âge avancé des fermiers - la moyenne est de 48.1 ans et 31% ont plus de 55 ans - de même que la faible scolarité - la moyenne est de 5.3 années et 33% ont moins d'une quatrième année - peuvent constituer de sérieux obstacles à ce désir.

Tableau VIII-16 - Projets des fermiers pour les cinq prochaines années

<i>Changements</i>	<i>Nombre de fermiers</i>	<i>%</i>
1. Accroître la superficie de l'exploitation	21	10.2
2. Défricher ou irriguer le terrain	12	5.9
3. Changer les bâtiments	28	13.7
4. Augmenter la quantité de bétail ou de volaille	28	13.7
5. Cultiver de nouveaux produits	7	3.4
6. Augmenter la superficie cultivée	24	11.7
7. Acheter de nouvelles machines	27	13.2
8. Diminuer le nombre d'heures consacrées à l'emploi hors de la ferme	16	7.8
9. Changer d'emploi	6	2.9
10. Augmenter le nombre d'heures consacrées à un emploi supplémentaire	5	2.4
11. Prendre un emploi supplémentaire	5	2.4
12. Se retirer	6	2.9
13. Vendre la ferme	13	6.3
14. Diminuer la quantité de bétail ou de volaille	6	2.9
15. Diminuer la superficie de la terre	-	-
16. Réduire la superficie cultivée	1	0.4
17. Autres (spécifier)	-	-
	<hr/> 205*	<hr/> 99.8

* Plus d'une réponse était possible.

Conclusion

Notre échantillon avait été conçu de façon à ce que nous puissions étudier la situation de l'industrie laitière dans la région dont les produits constituaient, selon le recensement de 1966, la principale composante des ventes agricoles de la région. En pratique, les fermes laitières de la région se sont aussi révélées spécialisées dans le domaine de l'élevage du porc. 72% des ventes en 1967 provenaient de ces deux "productions" (50.2% en 1966).

En 1967, dans le secteur de l'industrie laitière, la région est en bonne posture: la productivité physique par vache, il est vrai, est moins élevée qu'au Canada. Toutefois, la production de livres de lait par ferme dépasse les 100,000 livres par année (126,000 livres environ, en 1967), ce qui place les producteurs dans le premier quart des fermes laitières canadiennes.¹ (Rappelons que nous n'avons recensé que les gros producteurs, à savoir 83% de ceux qui avaient vendu de la crème à la coopérative en 1967.)

Toutefois, précisons que la région est spécialisée dans l'un des produits laitiers - la crème - pour laquelle les pronostics d'avenir sont extrêmement pessimistes. En effet, la chute drastique enregistrée au Canada depuis quelques années en ce qui touche la consommation par tête de produits laitiers est principalement imputable à la baisse de la consommation de lait et de crème, et évidemment de beurre.² Le déclin, semble-t-il, se poursuivra. Citons, à ce propos, une déclaration du président de l'Office des producteurs de crème de l'Ontario:

"Much larger units will become the pattern and quite possibly the farm separated cream industry will disappear. I have fought this viewpoint in earlier years quite vigorously but I do not believe that as an economic business enterprise it can continue indefinitely."³

Des conclusions similaires apparaissent dans une étude effectuée dans le Nord du Nouveau-Brunswick:

"We have had occasion in other places to budget the costs and returns of larger sized cream shipping enterprises where cream prices were somewhat higher than those presently (or likely to be) available in Northern New Brunswick. The results did not indicate a viable income possibility for cream shipping farms."⁴

Il va de soi qu'on ne peut déduire des constatations qui précèdent que l'industrie laitière soit vouée à disparaître dans la région. Il se peut néanmoins que la spécialisation actuelle constitue une sérieuse limitation au niveau de l'expansion des fermes (déjà, en 1967, le revenu net des fermes est extrêmement bas) et qu'une réorientation s'impose à plus ou moins brève échéance. Des études subséquentes seraient nécessaires pour en préciser le sens et la direction. Il est possible d'ailleurs que la spécialisation qui prévaut dans le moment devienne rentable si les unités de production sont élargies.

En ce qui concerne l'élevage du porc, nous disposons de trop peu de données pour nous permettre d'émettre des hypothèses. Si nous nous bornons aux chiffres portant sur le nombre d'animaux par ferme, la région semble privilégiée par rapport à la province. A l'heure actuelle, il n'existe dans la région aucune facilité pour la mise en marché du porc; l'abattoir le plus près est situé à Campbellton. Ici encore, la nécessité d'études plus fouillées s'impose.

En terminant, rappelons que le sol de la région est de très bonne qualité et que ce domaine est inexploité et, dans la présente analyse, inexploité.

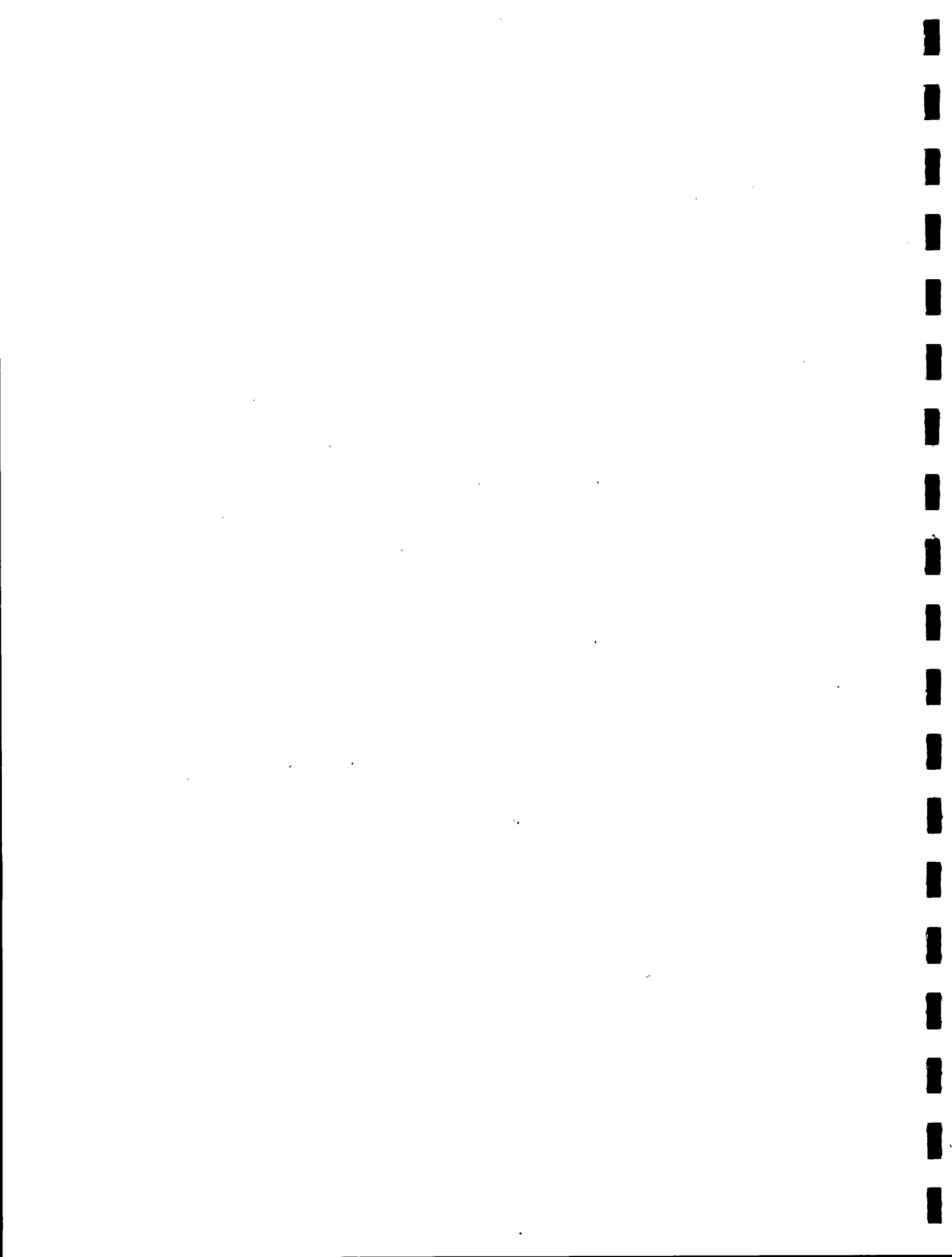
¹William Mackenzie, op. cit., p. 4.

Un quart environ des fermes laitières canadiennes produisaient plus de 100,000 livres de lait par année en 1967.

²"Les principaux facteurs ayant contribué à la baisse de la consommation par tête de produits laitiers sont les déclinés enregistrés dans la consommation de lait naturel, de crème et de beurre, déclinés qui ne furent pas contrecarrés par la consommation croissante de fromage, de crème glacée et des produits de lait concentré." - Notre traduction - William Mackenzie, op. cit., p. 1.

³Report of the Ontario Milk Inquiry Committee. Toronto 1965, p. 115-116. Cité par W. Mackenzie, p. 43.

⁴Rapport Hunting, Part K, p. 141-142.



CHAPITRE IX

LA FORÊT

L'industrie de la forêt constitue, indiscutablement, la principale activité économique de la région; rappelons que 43.0% de la main-d'oeuvre y travaillait en 1967. C'est la raison qui nous a incités à traiter de ce secteur, nonobstant l'impossibilité pratique, (et ajoutons, la vanité concrète en bien des cas, d'une telle entreprise) devant laquelle nous nous trouvons d'isoler statistiquement la région qui nous intéresse et partant de dériver des conclusions précises d'observations, forcément très générales.

Les raisons principales qui s'opposaient à une analyse raffinée du secteur sont les suivantes:

1 - Les données disponibles qui émanent, en très grande partie, des rapports du ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, couvrent un territoire beaucoup plus vaste que celui de la région, puisqu'elles sont dérivées d'un échantillonnage à l'échelle des districts forestiers. Ainsi, la région qui nous occupe fait partie du district forestier I qui englobe la presque totalité des comtés de Restigouche et de Gloucester, ainsi qu'une partie des comtés de Northumberland et de Madawaska. Si la base de compilation était déterminée par stratification de région écologique, il serait alors possible de sortir les échantillons locaux et d'en arriver à des données assez sûres. Il est à noter, que le prochain relevé provincial sera ainsi conçu.

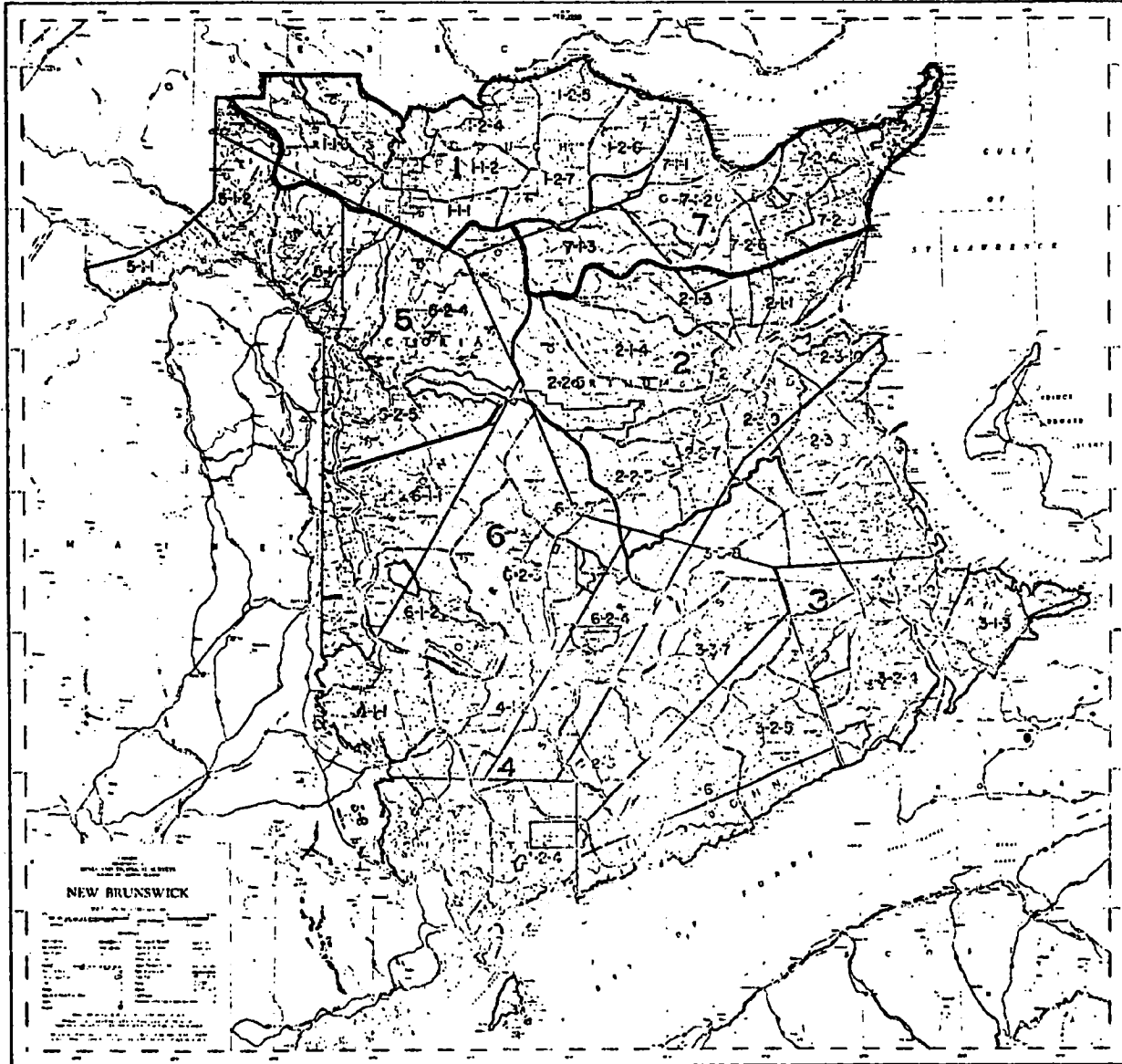
Il faut bien se rappeler, que l'inventaire forestier de la province a pour but d'aider les responsables de la gestion forestière à formuler des politiques rationnelles d'exploitation de cette ressource, et non d'établir des plans d'aménagement pour les terrains affermés, responsabilité qui relève des compagnies exploitant ces terrains qui, elles, soumettent ces plans au Ministère pour approbation.

2 - Comme nous le verrons plus loin, il existe quatre modes d'occupation des terres dans la région. Or, il est évident que pour les exploitants-proprétaires (exception faite de ceux des lots boisés) comme pour les exploitants-concessionnaires, ces terrains ne constituent qu'une parcelle des terrains qu'ils exploitent et administrent. En conséquence, même si on peut isoler certaines de leurs données qui concernent plus directement la région, on ne peut, en aucun cas, en tirer les bases pour une planification quelconque à une échelle aussi réduite.

3 - En pratique, il est presque impossible de mesurer le rayon d'influence des forêts qui entourent la région; car ce rayon varie en fonction des politiques annuelles de gestion des compagnies, de l'accès routier, des traditions, des distances, de la compétitivité de la main-d'oeuvre, etc.

4 - En dernier lieu, notons que les grandes usines de transformation, les centres de décision, ainsi que les marchés, sont tous situés hors de la région et qu'en conséquence, trop de variables nous échappent pour que l'on puisse pousser davantage l'étude.

SERVICE FORESTIER DU NOUVEAU-BRUNSWICK



1: ANCIEN DISTRICT FORESTIER

C'est en gardant à l'esprit les réserves, ci-haut mentionnées, qu'il faut examiner les données qui suivent.

Nous procéderons, en premier lieu, à un inventaire physique des forêts; en second lieu, nous examinerons, très brièvement, les besoins en bois des entreprises du comté, en fonction de la disponibilité de cette ressource.

I - INVENTAIRE PHYSIQUE DE LA FORÊT

Nous verrons successivement le milieu physique, les types de peuplement, les principales essences, la croissance annuelle, ce, pour le district I dans son ensemble et finalement, les modes d'occupation de la forêt dans le comté de Restigouche.

Milieu physique

Le district I se caractérise par une topographie et des sols très variés depuis les graviers, les sables et les marécages tourbeux de la côte jusqu'aux zones montagneuses où prédominent les terres rocailleuses. Les zones les moins accessibles du district se perdant dans les régions froides et élevées de forêt boréale. La forêt recouvre 93% du territoire.

Types de peuplement

Le tableau IX-1 indique le volume de bois par types de peuplement. Quoique les essences résineuses prédominent, les peuplements mélangés sont plus abondants dans ce district qu'ailleurs dans la province. En dépit des feux et des coupes, ce district, qui représente un cinquième du territoire de la province, possède 37% des peuplements de résineux et de résineux/feuillus. Le district, pendant les dernières années, a fourni moins du cinquième de la récolte annuelle de bois de la province.

Essences

Le tableau IX-2 indique le volume de bois en fonction des principales essences. Le sapin et l'épinette constituent 65% du total des résineux, 35% sont des billots résineux. Près des deux cinquièmes du volume des billots de sapin de la province se trouvent dans ce district. Le cèdre constitue 6.5% du volume total. Plus de la moitié des billots de cèdre de la province se trouve dans ce district.

Dans les peuplements de feuillus, c'est l'érable qu'on trouve le plus fréquemment: il constitue 40% du total de ce groupe. Le bouleau jaune, le bouleau à papier et le peuplier forment 50% environ, du total. Plus de 30% des billots de pin blanc de la province se trouve dans ce district. Notons que le nombre d'arbres morts, mais toujours debout, excède celui des arbres vivants chez les feuillus. Les trois quarts des arbres morts sont des bouleaux.

Croissance comparée

Le tableau IX-3 indique le rythme d'accroissement à l'acre et par année pour les trois districts forestiers du Nouveau-Brunswick. L'accroissement est de 30.1 pieds cubes pour le district I, de 30.6 pieds cubes pour le district II et de 36.4 pieds cubes pour le district III.

Le sapin et l'épinette croissent au rythme suivant: 32.7, 35.3 et 31.6 pieds cubes à l'acre par année, pour les trois districts respectifs.

Tableau IX-1 - Volume par type de peuplement, district I

La dimension mesurée à hauteur de poitrine

Type	Essences	4 & 5	6 - 9	10 +	Total
R	Résineux	256	570	730	1,556
	Feuillus	21	40	67	128
	Total	277	610	797	1,684
RF	Résineux	154	376	527	1,057
	Feuillus	36	68	130	234
	Total	190	444	658	1,291
FR	Résineux	67	172	162	401
	Feuillus	62	137	331	530
	Total	129	309	493	931
F	Résineux	13	26	19	58
	Feuillus	33	31	60	124
	Total	46	57	79	182
TOTAL	Résineux	490	1,144	1,438	3,072
	Feuillus	152	276	588	1,016
	Total	642	1,420	2,026	4,088

Le type résineux (R) s'applique aux zones, où plus de 75% du volume est constitué d'essences résineuses.

Le type résineux (RF) s'applique aux zones, où plus de 75% du volume est constitué entre feuillu 50 - 75% d'essences résineuses.

Le type feuillu (FR) s'applique aux zones, où plus de 75% du volume est constitué entre résineux 25% - 50% d'essences résineuses.

Le type feuillu (F) s'applique aux zones, où plus de 75% du volume est constitué de moins de 25% d'essences résineuses.

Source: New Brunswick - Forest Inventory, A Summary Report 1958, ministère des Terres & Mines.

Tableau IX-2 - Volume par essence

Essences	<u>Dimension mesurée à hauteur de poitrine</u>			Total
	4 & 5	6 - 9	10 +	
	<i>Millions de pieds cubes</i>			
Épinette	128	392	586	1,106
Sapin	341	666	541	1,548
Pin blanc	1	8	100	109
Pin rouge	-	2	3	5
Pin gris	5	13	4	22
Cèdre	15	60	194	269
Pruche	-	*	8	8
Mêlèze	*	3	2	5
Total des résineux	490	1,144	1,438	3,072
Bouleau jaune	11	38	136	185
Bouleau à papier	45	65	72	182
Érable	57	97	253	407
Hêtre	7	21	45	73
Peuplier	27	45	71	143
Autres	5	10	11	26
Total des feuillus	<u>152</u>	<u>276</u>	<u>588</u>	<u>1,016</u>
TOTAL	642	1,420	2,026	4,088

Source: N.-B. Forest Inventory, op. cit.

* Volume de moins de 0.5 million de pieds cubes.

Modes d'occupation

Quatre modes principaux d'occupation se retrouvent dans le secteur forestier. Il y a :

- Les terres concédées à des particuliers, ordinairement d'une centaine d'acres.
- Les terrains privés à grande superficie.
- Les terrains de l'État, affermés aux fins d'exploitation forestière.

Dans le district I qui nous occupe, la presque totalité des territoires appartient à l'État, si l'on excepte les lots boisés. Ces derniers sont présentement à l'étude par les comités locaux.

Dans le comté de Restigouche, la "N.-B. International Paper Co" et la "Fraser Co. Ltd." se partagent les terrains affermés, tandis que, dans le comté de Madawaska, situé au sud de la région qui nous intéresse, les compagnies Irving et Fraser possèdent plusieurs milliers d'acres.

A l'est de la région se trouvent des terrains vacants d'une superficie de quelque 33 milles carrés.

II - BESOINS DE L'INDUSTRIE

Le tableau IX-4 décrit la situation, telle qu'elle se présentait en 1966, pour les trois compagnies dont l'activité économique touche directement la région, soit les compagnies Fraser d'Athoville, New-Brunswick, International Paper de Dalhousie et W. H. Miller de Kedgwick* (qui appartient maintenant à la Fraser Co.). On constate qu'il y a carence de bois mou et surplus de bois franc. Toutefois, d'après l'orientation des compagnies de pâte et papiers de l'Est de l'Amérique du Nord, ce surplus serait vite absorbé par l'expansion et la modification des usines actuelles. Ces modifications se révèlent d'ailleurs nécessaires, à cause des problèmes d'approvisionnement en bois mou face à une augmentation de la production.

Nous savons que la principale source d'approvisionnement parmi "les autres sources" est le Québec. Toutefois, une certaine fraction vient des lots boisés de la région. Quelle est la position de ces derniers?

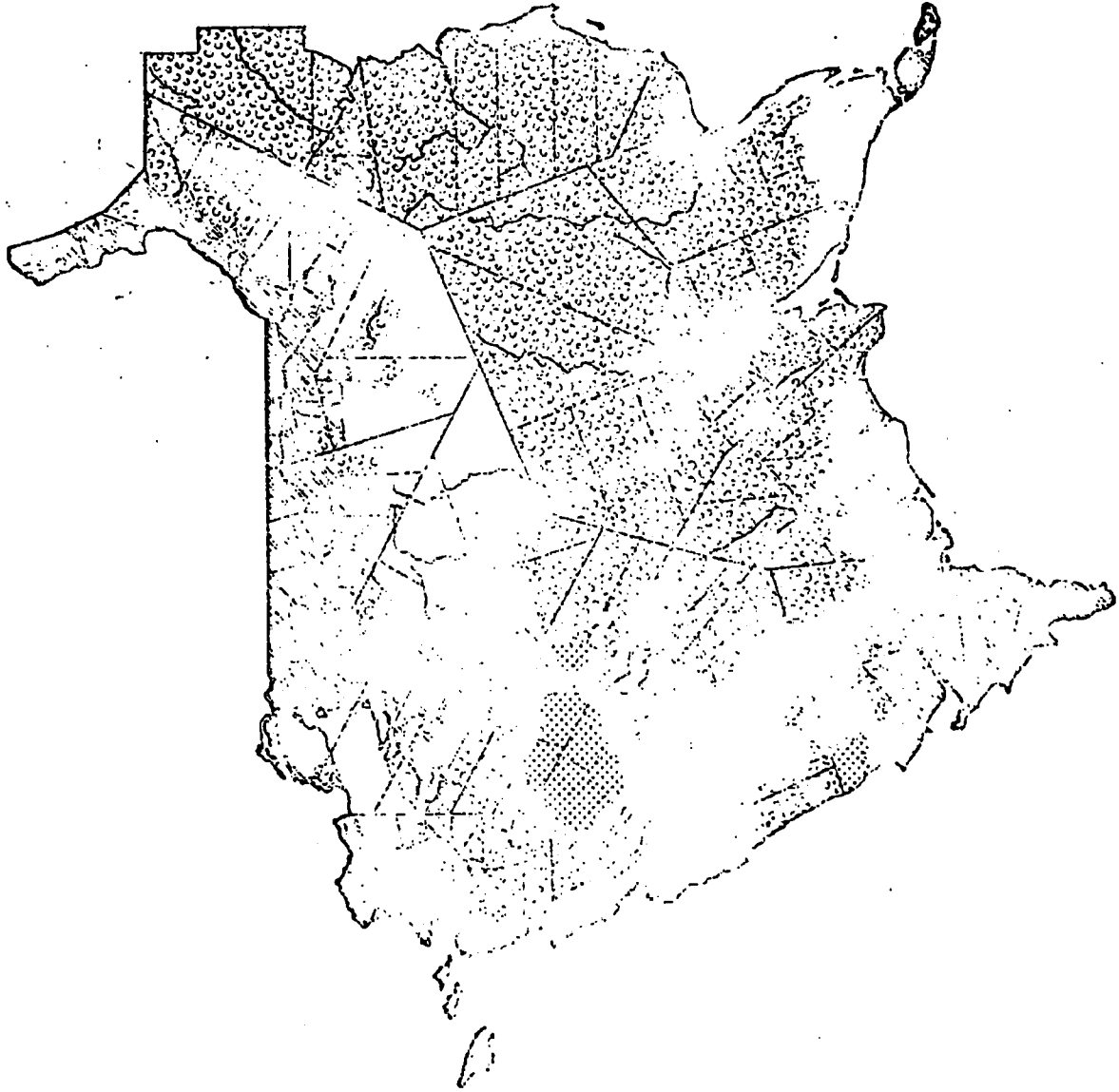
Les lots boisés

Quand le "tracé-inventaire", sur lequel travaillent présentement les comités locaux des quatre paroisses religieuses, sera terminé, nous posséderons exactement la superficie totale des lots boisés de la région. On sait, cependant, que la superficie moyenne est inférieure à cent acres. Leur faible dimension** ne permet guère à l'exploitant d'en tirer un revenu qui lui assurerait, en soi, un niveau de vie décent. Par ailleurs, l'absence d'office de vente dans la région, altère, singulièrement, les chances qu'auraient ces lots de procurer à leur détenteur un revenu d'appoint stable.

*Il est à noter que d'autres moulins s'alimentent en bois du comté de Restigouche mais transforment dans d'autres comtés. Ils sont exclus de ces statistiques.

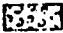

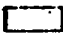
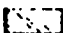
**En annexe, nous reproduirons quelques jalons qui permettent d'apprécier, de façon très grossière, la rentabilité d'une exploitation forestière en fonction de sa dimension.

NOUVEAU-BRUNSWICK
PROPRIÉTÉ DES TERRES



LÉGENDE

Inventaire approximatif

-  Terrains de la Couronne de la province
-  Terrains de la Couronne du gouvernement fédéral
-  Grandes propriétés privées
-  Petites propriétés privées

Inventaire des forêts du Nouveau-Brunswick,
ministère des Terres et Forêts, Fredericton, 1958

**Tableau IX-3 - Comparaison entre les 3 districts forestiers:
Accroissement brut et net et mortalité**

<u>ACCROISSEMENT BRUT</u>				
<i>Districts forestiers</i>	<i>Diamètre (pouces)</i>			<i>Total</i>
	<i>4 & 5</i>	<i>6 - 9</i>	<i>10 +</i>	
	<i>Pieds cubes par acre par année</i>			
1	15.4	20.2	16.9	52.5
2	15.8	21.5	16.0	53.3
3	17.8	23.2	7.5	48.5

<u>MORTALITÉ</u>				
<i>Districts forestiers</i>	<i>Diamètre (pouces)</i>			<i>Total</i>
	<i>4 & 5</i>	<i>6 - 9</i>	<i>10 +</i>	
	<i>Pieds cubes par acre par année</i>			
1	3.0	7.5	11.9	22.4
2	6.3	8.5	7.9	22.7
3	3.7	6.1	2.3	12.

<u>ACCROISSEMENT NET</u>				
<i>Districts forestiers</i>	<i>Diamètre (pouces)</i>			<i>Total</i>
	<i>4 & 5</i>	<i>6 - 9</i>	<i>10 +</i>	
	<i>Pieds cubes par acre par année</i>			
1	12.4	12.7	5.0	30.1
2	9.5	13.0	8.1	30.6
3	14.1	17.1	5.2	36.4

N.B. Forest Inventory, Estimated Volume Changes, ministère des Terres et Mines.

District I: Échantillon en 1962
 District II: " en 1961
 District III: " en 1960

Tableau IX-4 - Positions de l'offre et de la demande de bois
pour trois compagnies forestières du comté de Restigouche en 1966

(milliers de cunits - 1 cunit = 100 pieds cubes)

OFFRE

Propriétaire	Superficie (acres)000 (1)	Volume		Allocation annuelle*		Autres sources**		Offre totale	
		bois mou (2)	bois franc (3)	bois mou (4)	bois franc (5)	bois mou (6)	bois franc (7)	bois mou (4 + 6)	bois franc (5 + 7)
Terrains affermés	1,250	7,520	2,050	225	62	171	7		
Grandes propriétés privées	200	2,345	905	70	27				
TOTAL	1,450	9,865	2,955	295	89	171	7	466	96

DEMANDE

Promesse de vente***		Besoin des compagnies		Demande totale		Solde	
bois mou (10)	bois franc (11)	bois mou (12)	bois franc (13)	bois mou (14)	bois franc (15)	bois mou (16)	bois franc (17)
19	-	515	7	534	7	- 68	+ 89

* L'allocation annuelle correspond approximativement à la pousse annuelle calculée d'après l'inventaire forestier du Nouveau-Brunswick.

** Ces sources sont aussi bien extérieures (v.g. le Québec) qu'intérieures (v.g. les fermiers) au comté.

***Ce sont des engagements pris par les compagnies à l'égard de tiers.

Conclusion

Comme nous l'indiquons au début de ce chapitre, les statistiques fournies ici sont trop générales pour que nous en décrivions les considérations précises, sur la situation et l'avenir de la forêt, dans la région. Aussi, nous contenterons-nous, en terminant, de donner quelques notions d'aménagement forestier, afin que, les non-initiés puissent saisir l'importance et les problèmes de ce secteur.

Ces problèmes découlent d'une part, du fait que les terrains forestiers sont répartis entre plusieurs propriétaires et d'autre part, du fait que la région n'est pas un centre forestier en ce sens, qu'elle est située à la périphérie des centres de décision et de transformation.

Le ministère des Terres et Forêts de l'État du Québec, dans un "Exposé sur l'Administration et la Gestion des Terres et Forêts du Québec", définit l'aménagement forestier comme suit:

"L'aménagement forestier est l'art d'organiser une forêt de façon à lui faire produire le maximum de rendement, en vue d'assurer à la communauté, les avantages qui en dérivent et à son propriétaire, un revenu maximal et constant." Et l'on poursuit:

"L'aménagement d'un territoire forestier ne doit pas être fait en fonction, seulement, de la production matière ligneuse; il doit aussi favoriser le développement harmonieux de toutes les autres ressources renouvelables que ce territoire recèle."

Il y a deux éléments essentiels dans l'aménagement forestier, ce sont:

La conservation et l'exploitation des ressources.

Ici, dans la province et particulièrement, dans la région, la conservation ne présente pas de problèmes fondamentaux: après les coupes, une régénération naturelle s'implante assez vite; en outre, la région est dotée d'un excellent service pour combattre les feux de forêt; et n'a pas subi de feu sérieux depuis bon nombre d'années.

L'exploitation qui, à certains peut, à première vue, paraître irrationnelle, se comprend beaucoup mieux lorsque considérée dans son ensemble: chaque compagnie impliquée a son plan d'aménagement et le suit d'assez près et, lorsqu'il s'agit des terrains de la Couronne, les fonctionnaires voient à ce que les compagnies respectent ces plans.

Un plan d'aménagement comprend, une description du territoire et des peuplements qui s'y trouvent et définit la période de rotation, d'après les taux de croissance et le diamètre du bois désiré. Cette rotation peut dépendre de l'outillage d'exploitation, de même que, de l'outillage de l'usine: ainsi, dans le Nord-Est de l'Amérique, les usines requièrent du bois ayant un diamètre d'au moins trois pouces et allant jusqu'à vingt-cinq ou trente pouces au maximum.

Le plan d'aménagement détermine donc la capacité de l'usine de transformation. Ainsi comme on a pu le constater plus haut, les usines de la région ont atteint ou presque, leur maximum de production.

Prenant pour acquis, une période de rotation de soixante-dix ans, un taux de croissance homogène sur tout le territoire, une compagnie couperait donc un soixante-dixième de son territoire chaque année: ainsi, tout le territoire serait coupé une fois tous les soixante-dix ans. En théorie, on aurait donc soixante-dix compartiments bien définis sur le territoire, mais en pratique, il en va différemment: certaines parcelles du territoire n'ont peut-être jamais été coupées, d'autres ont été coupées uniquement pour des billots ou des coupes partielles, d'autres enfin, pour la pulpe ou des coupes à blanc; les taux de croissance ne sont pas homogènes non plus que les peuplements; et le feu et la tordeuse d'épinière ont ravagé certaines parties du territoire. En définitive, il y a une multitude de variables à prendre en considération dans la préparation d'un plan d'aménagement forestier.

Il semble donc évident qu'un territoire forestier ne peut être aménagé aussi facilement qu'une ferme où, l'on sème au printemps et où, l'on récolte à l'automne. A certains endroits, la récolte se fait pour la première fois et si, par exemple, la moitié d'une limite forestière était rendue à maturité, il faudrait prendre 35 ans pour la couper; car, si on la coupait en un an, pour éviter toute perte de fibre, au bout de 35 ans, on serait obligé de couper du bois de 35 ans et moins, donc, couper plus du soixante-dixième de la superficie pour avoir le même volume.

Ainsi une partie de ces peuplements, rendus à maturité, doit se perdre et tenter de récolter les quelques arbres qui tombent, n'est pas rentable.

Résumons en quelques lignes les éléments d'un plan d'aménagement forestier:

Un exploitant détermine d'abord le potentiel de production annuelle de son territoire, à partir de relevé scientifique et ceci, en fonction des essences désirées, du genre de fibre désiré et des moyens d'exploitation; ensuite il établit les étapes d'exploitation afin de s'assurer d'une production continue.

Dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, les terrains de la Couronne ou ceux des compagnies produisent à leur maximum et on ne peut s'attendre, à des développements majeurs dans ce secteur, pour bon nombre d'années à venir. Seule, une révolution au niveau de l'exploitation primaire, c'est-à-dire opérant sur un cycle de "production optimal de fibres", ce qui implique la coupe de peuplements lorsqu'ils ont atteint le summum de production de fibres à l'acre: le diamètre moyen à la hauteur de poitrine pouvait être alors, de un pouce, deux pouces..., peut encore prendre place. (Présentement, on coupe le bois qui a atteint sa maturité en âge et en grosseur.) Avant d'en arriver là, il faudra modifier les moyens d'exploitation et de transformation du bois et poursuivre les études dans ce domaine.

ANNEXE

Le tableau IX-4 fut préparé pour mesurer les changements dans le revenu net de la coupe du bois résultant des changements dans la superficie des terrains exploités. L'accroissement annuel a été estimé à une demi-corde à l'acre par année. Le revenu brut fut mesuré par des prix à la corde, variant de \$15 à \$25. Les coûts d'exploitation, tirés du rapport de "La Commission Royale d'Enquête sur les produits forestiers primaires au Nouveau-Brunswick" publié en 1964, furent ajustés pour tenir compte de l'augmentation des coûts.

Vu la carence des données, les coûts d'administration furent exclus des calculs. Le tableau distingue les terrains privés, pour lesquels il faut considérer l'impôt et l'intérêt sur le capital des terrains de la Couronne affermés. Pour ces derniers, on doit calculer un droit de coupe estimé à \$5 la corde.

De ce tableau, il résulte que, pour obtenir un revenu annuel d'au moins \$4,000, l'exploitant doit couper 500 cordes par année, ce qui sous-entend un terrain de 1,000 acres, quel que soit le mode d'occupation de l'exploitation.

TABLEAU IX-5 - REVENU BRUT ET NET RÉSULTANT DE LA VENTE DE BOIS DE PULPE, TERRAINS PRIVÉS ET TERRAINS DE LA COURONNE
 AVANT ET APRÈS LES COÛTS D'EXPLOITATION DE \$1.75, \$2.25 ET \$2.50 LA CORDE ET PRIX AU CHEMIN DE \$15.00, \$20.00 ET \$25.00 LA CORDE

TERRAINS PRIVÉS

TERRAINS DE LA COURONNE

Revenu net après les coûts d'exploitation

Revenu net après les coûts d'exploitation

Revenu net avant les coûts d'exploitation

Revenu net avant les coûts d'exploitation

Superficie acres	Valeur du terrain \$30/par acre \$	Coupe par année cordes	Coupe par jour 1/5	Revenu net avant les coûts d'exploitation					Prix au chemin de \$15/la corde			Prix au chemin de \$20/la corde			Prix au chemin de \$25/la corde			Revenu net avant les coûts d'exploitation					Prix au chemin de \$15/la corde			Prix au chemin de \$20/la corde			Prix au chemin de \$25/la corde			
				\$15/ corde	Revenu brut \$20/ corde	\$25/ corde	Intérêt \$.25/ acre	Intérêt sur le capital 6%/par année dollars	\$15/ corde dollars	\$20/ corde dollars	\$25/ corde dollars	Coûts d'exp. 1.75/la corde	Coûts d'exp. 2.25/la corde	Coûts d'exp. 2.50/la corde	Coûts d'exp. 1.75/la corde	Coûts d'exp. 2.25/la corde	Coûts d'exp. 2.50/la corde	\$15/la corde	\$20/la corde	\$25/la corde	Coûts d'exp. 1.75/la corde	Coûts d'exp. 2.25/la corde	Coûts d'exp. 2.50/la corde	Coûts d'exp. 1.75/la corde	Coûts d'exp. 2.25/la corde	Coûts d'exp. 2.50/la corde	Coûts d'exp. 1.75/la corde	Coûts d'exp. 2.25/la corde	Coûts d'exp. 2.50/la corde			
100	3,000	50	1/5	750	1,000	1,250	25	180	545	795	1,045	458	433	420	708	683	670	958	933	920	500	750	1,000	413	388	375	663	638	625	913	888	875
500	15,000	250	1	3,750	5,000	6,250	125	900	2,725	3,975	5,225	2,288	2,163	2,100	3,538	3,412	3,350	4,788	4,663	4,600	2,500	3,750	5,000	2,063	1,938	1,875	3,313	3,188	3,125	4,563	4,438	4,375
1,000	30,000	500	2	7,500	10,000	12,500	250	1,800	5,450	7,950	10,450	4,575	4,325	4,200	7,075	6,825	6,700	9,575	9,325	9,200	5,000	7,500	10,000	4,125	3,875	3,750	6,625	6,375	6,250	9,125	8,875	8,750
1,500	45,000	750	3	11,250	15,000	18,750	375	2,700	8,175	11,925	15,675	6,863	6,487	6,300	10,613	10,238	10,050	14,363	13,988	13,800	7,500	11,250	15,000	6,188	5,813	5,625	9,938	9,563	9,375	13,688	13,313	13,125
2,000	60,000	1,000	4	15,000	20,000	25,000	500	3,600	10,900	15,900	20,900	9,150	8,650	8,400	14,150	13,650	13,700	19,150	18,650	18,400	10,000	15,000	20,000	8,250	7,750	7,500	13,250	12,750	12,500	18,250	17,750	17,500
2,500	75,000	1,250	5	18,750	25,000	31,250	625	4,500	13,625	19,875	26,125	11,737	10,812	10,500	17,688	17,063	16,750	23,938	23,313	23,000	12,500	18,750	25,000	10,313	9,688	9,375	16,563	15,938	15,625	22,813	22,188	21,875
5,000	150,000	2,500	10	37,500	50,000	62,500	1,250	9,000	27,250	39,750	52,250	22,875	21,625	21,000	35,375	34,125	33,500	47,875	46,625	46,000	25,000	37,500	50,000	20,625	19,375	18,750	33,125	31,875	31,250	45,625	44,375	43,750
10,000	300,000	5,000	20	75,000	100,000	125,000	2,500	18,000	54,500	79,500	104,500	45,750	43,250	42,000	70,750	68,250	67,000	95,750	93,250	92,000	50,000	75,000	100,000	41,250	38,750	37,500	66,250	63,750	62,500	91,250	88,750	87,500

CHAPITRE X

CONCLUSION

A la fin d'une étude comme celle-ci au cours de laquelle nous avons pu constater, en scrutant la vie socio-économique d'une région, la plupart des problèmes liés au sous-développement - faiblesse du revenu par tête, chômage élevé et sous-emploi chronique, taux de natalité élevé, forte émigration de l'élite - il nous parut intéressant, en guise de conclusion, de tenter de dégager les principales causes explicatives de ce sous-développement.

Quoique le capital ne soit pas le seul agent de croissance économique dans une région ou un pays - il est évident que d'autres facteurs comme le travail, l'investissement dans le capital humain, les économies d'échelle, le progrès technologique, etc., ont un rôle à jouer -¹ il est illusoire de concevoir un modèle de croissance économique d'où il serait absent. Comme le dit Ragnar Nurkse: "Le capital est une condition nécessaire mais non suffisante de progrès."²

Dans la région qui nous occupe, nous croyons que l'absence de capital fut le principal obstacle au développement et que l'inexistence des autres facteurs ci-haut mentionnés ne joua qu'un rôle secondaire.

Nous avons donc axé l'analyse qui suit sur l'insuffisance de capital interne et externe comme principal facteur explicatif du sous-développement observé. Toutefois, nous touchons les autres facteurs de croissance dans la mesure où ils sont liés à l'absence de capital.

Selon R. Nurkse,³ il y a deux cercles vicieux qui entravent ou même annihilent la formation de capital dans les pays ou régions sous-développés.

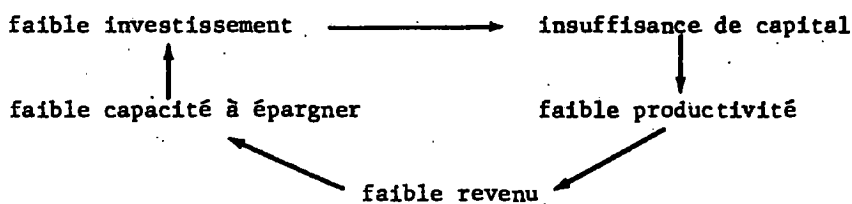
Du côté de l'offre: "Il y a la faible capacité à épargner résultant du faible niveau du revenu réel. Le faible revenu réel est un reflet de la faible productivité qui, à son tour, est largement due à l'absence de capital. L'absence de capital est un effet de la faible capacité à épargner et ainsi la boucle est bouclée."

¹Dans bien des cas, cependant, ces facteurs sont conditionnés par la présence ou l'absence de capital.

²R. Nurkse: "Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries". Oxford, Basil Blackwell, 1955, p. 1. (Notre traduction)

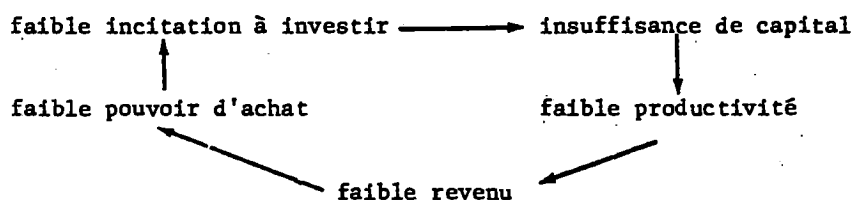
³R. Nurkse, op. cit.

Ceci se traduit dans le schéma suivant:



Du côté de la demande: "L'incitation à investir peut être faible à cause de la faiblesse du pouvoir d'achat des gens qui est due à la faible productivité. Le bas niveau de productivité toutefois est un effet de la faible quantité de capital utilisée dans la production qui est à son tour partiellement causée par la faible incitation à investir."

Ceci s'exprime ainsi:



Il y a, bien entendu, d'autres facteurs qui peuvent expliquer la faible capacité à épargner ou la faible incitation à investir; nous les toucherons en tentant de découvrir ce qui a empêché la naissance de capital interne ou la venue d'un capital extérieur dans la région de Kedgwick - St-Quentin.

I - ABSENCE DE CAPITAL INTERNE

Les facteurs qui nous paraissent primordiaux pour expliquer le manque d'épargne dans cette région sont la faiblesse des revenus, d'une part, et l'influence de l'effet de démonstration (demonstration effect), d'autre part.

Faiblesse de revenus

Les salaires payés dans la région sont bien inférieurs à ceux payés dans le reste du Canada. En 1967, le salaire moyen par employé s'élevait à \$3,500¹ contre près de \$6,500 au Canada en 1966 pour les salariés non agricoles. Il y a à ceci une double explication.

La première tient au fait que les salaires hebdomadaires pour un même type d'emploi sont plus faibles que dans l'ensemble du Canada. Nous n'avons pas de chiffres précis concernant la région proprement dite, mais la situation y est sans doute pire que dans la province du Nouveau-Brunswick, qui elle-même se compare défavorablement au reste du Canada, comme il apparaît au tableau à la page suivante.

Si les salaires hebdomadaires sont plus bas, cela tient, à notre avis, à deux facteurs: d'une part, le climat "spécialisé" qui règne dans la région et, d'autre part, la nature des tâches accomplies par les travailleurs.

¹Le nombre de travailleurs à leur compte est si faible que l'on peut considérer ce montant comme étant le salaire moyen par employé.

Moyenne des salaires et gages hebdomadaires payés dans l'industrie
de la forêt au N.-Brunswick, dans la région de l'Atlantique
et au Canada, pour certains mois sélectionnés

(en dollars)

<i>Produits de la forêt</i>	<i>déc. 1964</i>	<i>déc. 1965</i>	<i>déc. 1966</i>
Nouveau-Brunswick	73.28	58.34	64.89
Région de l'Atlantique	78.27	65.04	65.71
Canada	91.58	95.67	107.08

Source: Employment and Average Weekly Wages and Salaries, D.B.S. 1966, n° 72-002.

(1) La concentration dans la région d'entreprises appartenant à la même industrie - la forêt - a créé dans la région ce qu'on peut appeler un "climat spécialisé".¹ Ceci offre un double avantage pour l'entreprise qui y est installée.

Beaucoup de travailleurs ont acquis un certain "entraînement" pour une multitude d'activités liées à l'exploitation de la forêt: pour l'entreprise, le coût de remplacement d'un travailleur est pratiquement nul, et l'accès au marché du travail grandement facilité.

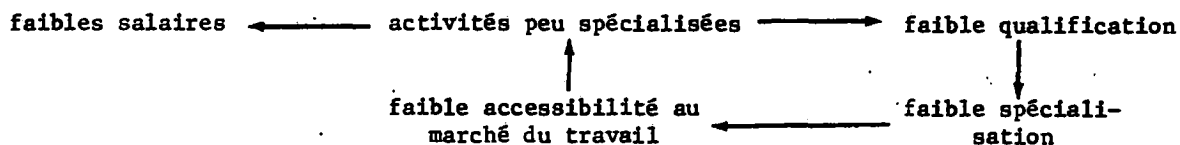
La "spécialisation" de la région, renforcée par l'absence d'autres activités économiques et liée à son isolement géographique, n'offre guère aux travailleurs le loisir de se livrer à des comparaisons défavorables.² Tout au moins, ils n'ont guère le loisir de protester.

Il est évident que lorsqu'un tel climat "spécialisé" prévaut dans une région et qu'il n'y a guère d'autre possibilité d'emploi, les travailleurs seront beaucoup plus dépendants de leur employeur qu'ailleurs et, par conséquent, auront moins d'exigences.

(2) Le second facteur explicatif est lié à la nature des tâches accomplies par les travailleurs dans l'industrie de la forêt. Celles-ci ne réclament pas de façon générale des connaissances très poussées, du moins au niveau où se fait l'exploitation de la forêt dans cette région. Ici, surgit un autre cercle vicieux: la coupe du bois et les activités connexes n'exigent pas de très grandes qualifications, d'où il en résulte que les travailleurs sont peu spécialisés, ce qui limite leur accessibilité au marché du travail, et finalement les condamne aux activités peu spécialisées qui, on le sait, commandent de bas salaires.

¹Le mot "spécialisé" est entendu ici au sens très large du terme.

²"The movement of textile and wooden mills to the South (of U.S.A.) is a part of this broad trend (la tendance qu'ont les industries utilisant une main-d'oeuvre non spécialisée à s'établir dans les petits centres). These industries are large users of cheap and unskilled labor. Because factory working conditions are often poor, location in a smaller non-industrialized community avoids unfavorable comparisons with other manufacturing industries." Étude de McLaughlin et Robock, rapportée par Melvin Greenhut in: Plant Location in Theory and in Practice, The University of North Carolina Press, 1956, p. 134. Le raisonnement est en fonction des industries manufacturières, mais il peut aussi s'appliquer à une industrie "exploitatrice" d'une ressource "immobile" comme la forêt, au moins en ce qui concerne l'absence de point de repère pour les travailleurs.



La seconde explication relative à la faiblesse du salaire annuel tient à la nature des activités économiques de la région. Les seules entreprises qui y sont implantées sont axées sur l'exploitation saisonnière de matières premières extrêmement sensibles à la conjoncture.

La conséquence immédiate de ceci est un chômage chronique et, partant, une période de rémunération relativement courte.

Les salaires ne constituent évidemment pas la seule source de revenus. Mais, comme nous l'avons vu au Chapitre VII, les postes "paiements de transfert" et "rentes, dividendes, loyers" ne représentent qu'une assez faible fraction du revenu total.

Les revenus non monétaires, comme l'autoconsommation et l'habitation "gratuite", même s'ils constituent une source appréciable de richesse, laissent encore la région bien en deçà de la moyenne canadienne s'ils sont additionnés aux revenus monétaires.

Qui plus est, dans cette région, la faiblesse des revenus est accompagnée d'un taux de natalité relativement élevé. Ce facteur, joint à une forte émigration qui ampute la population de ses éléments les plus productifs, donne un taux de dépendance très élevé (102 jeunes et vieillards pour 100 personnes âgées de 15 ans et plus en 1967).

On conçoit donc que, dans cette région, la propension marginale à consommer soit élevée et qu'il n'y ait pratiquement aucune épargne.

De la faiblesse des revenus proprement dite découle un facteur qui peut expliquer l'absence d'épargne: c'est l'effet de démonstration.

L'effet de démonstration

Ce concept dû à James Duesenberry¹ fut développé pour expliquer la stabilité relative à long terme du rapport épargne/revenu aux U.S.A. En effet, quoique le revenu ait constamment augmenté aux U.S.A. depuis 1900, la fraction de ce revenu qui fut épargnée est demeurée relativement stable. L'explication, selon J. Duesenberry, réside dans le fait que l'épargne dépend de la position relative - et non absolue - de la famille dans l'échelle des revenus. Ainsi, supposons qu'à une période donnée, 15% des familles les plus pauvres recevaient un revenu moyen de \$1,000 par année et qu'elles reçoivent maintenant \$1,500, il est possible qu'elles n'épargnent rien, alors que celles qui gagnaient \$1,500 auparavant épargnaient disons 3% de leur revenu. Ceci s'explique par le fait que les "patterns" de consommation propres aux familles à plus hauts revenus encouragent les familles plus pauvres à consommer davantage lorsque leurs revenus s'accroissent.

L'incitation à consommer est si grande que l'épargne est quasi nulle.

Or, selon R. Nurkse,² dans les pays sous-développés, "l'intensité de l'attraction exercée par les niveaux de consommation des pays avancés est déterminée par deux facteurs. L'un

¹James S. Duesenberry: Income, Saving and the Theory of Consumer Behaviour (Cambridge, Mass. 1949).

²R. Nurkse, op. cit., p. 63. (Notre traduction)

est la taille des disparités entre le revenu réel et les niveaux de consommation. L'autre étant le degré de conscience que les gens ont de ces disparités".

Un écart considérable de revenu, nous l'avons vu, sépare la région de l'ensemble du Canada. Par ailleurs, on peut supposer qu'à l'intérieur du même pays, les communications sont meilleures que d'un pays à l'autre et qu'en conséquence, les gens sont davantage conscients de leur infériorité économique. Ceci se reflète dans le fait que 43% des gens ont dit avoir emprunté en 1967 pour des buts autres que des buts d'affaires. On peut faire l'hypothèse que ces emprunts furent contractés en vue d'acquérir des biens de consommation. Ceci se traduit d'ailleurs dans la possession accrue de biens soi-disant de luxe comme l'automobile - 76% des gens en possédaient une en 1968, contre 44% en 1961 - ou le téléviseur - 86% en 1968 contre 47% en 1961.

Des remarques qui précèdent, il ressort assez clairement qu'étant donné la faiblesse des revenus locaux sur laquelle se greffe un désir croissant chez la population de participer à la société d'opulence, il est douteux que l'épargne locale puisse jamais donner naissance à un "décollage" économique. D'ailleurs, les quelques investissements importants qui furent effectués dans la région par le passé furent le fait du capital étranger.

II - RARETÉ DU CAPITAL EXTERNE

La nature et l'orientation du capital étranger constituent un excellent indice pour apprécier la "santé" économique d'une région. Par définition, il obéit à des considérations purement rationnelles de rentabilité et, en conséquence, son orientation témoigne du potentiel d'une région.

Si nous examinons l'historique du peuplement dans la région de Kedgwick - St-Quentin, nous constatons qu'il est lié à la venue de quelques entreprises intéressées à la coupe du bois, donc essentiellement "exportatrices".

L'agglomération d'une population dans l'espace entraîna à son tour la création de petites entreprises destinées à servir le marché local, comme des magasins, des épiceries, etc.

Petit à petit, les habitants commencèrent à défricher les terres et, au début de l'année 1910, le gouvernement distribua les premiers lots, ce qui suscita un accroissement de la population et la création d'activités locales.

Au début, il semble que les entreprises venues exploiter la ressource "immobile" qu'est la forêt firent de légères transformations sur place mais, petit à petit, la forêt fut écrémée de ses plus gros billots, et quelques incendies détruisirent une grande partie des terres à bois de sciage qui alimentaient les moulins de la région. En 1968, il ne subsiste plus que deux moulins à scie.

L'industrie du bois de pulpe, quant à elle, prit son essor vers la fin des années '25, mais aucune transformation ne se fit dans la région.

Donc, après ces quelques impulsions du début, la boucle fut bouclée et ce fut le renversement du processus. La population commença à décliner; ce déclin fut en partie masqué pendant quelque temps par la vigueur du taux de natalité mais, depuis 1956, il est devenu évident.

On peut se poser la question à savoir pourquoi les activités du début n'eurent pas d'effet d'entraînement? Ceci nous amène à nous interroger sur la nature de ces activités:

"Given an activity change, the kind of growth that will follow, and its duration, depend upon the extent to which the new activity is closely tied (or independent of)

to the associated process that proceeds and follows, etc..."¹

On peut aussi se demander pourquoi d'autres types d'activités ne se dirigèrent pas vers cette région. Ces deux questions trouvent leur réponse dans l'exiguïté des marchés de consommation et de production de la région: problèmes que nous examinerons maintenant.

Le marché de consommation

Un marché croît dans la mesure où le revenu réel augmente, et cette proposition est réversible: l'augmentation du revenu va de pair avec l'élargissement des marchés. Nous avons suffisamment insisté sur la faiblesse des revenus dans la région pour comprendre qu'elle n'offre guère d'attraits pour une entreprise "orientée vers le marché".

De plus, la faiblesse de la population constitue une autre contrainte, même si on élargit le marché aux paroisses voisines d'Addington et de Balmoral, par exemple, vers l'Est, ceci ne constitue pas un bassin de population suffisamment grand (29,750 personnes) pour attirer des entreprises importantes.

Une petite entreprise, qui serait orientée vers le marché, s'établira sans doute de préférence à Campbellton ou Dalhousie, d'où elle pourra rayonner dans tout le nord du Nouveau-Brunswick et où elle pourra bénéficier d'avantages socio-économiques divers.

Ajoutons enfin que le taux de croissance d'une entreprise est conditionné, jusqu'à un certain point, par le taux auquel d'autres entreprises croissent. Il faut, en effet, qu'il y ait des acheteurs à part ceux qui sont immédiatement engagés dans l'entreprise; en d'autres termes, il faut qu'il y ait un accroissement de pouvoir d'achat des gens dû à l'augmentation de la productivité dans d'autres entreprises. Il faut qu'il y ait des économies internes (dûes à la production de masse qui, elle, dépend de la dimension du marché) et des économies externes (dûes à l'agglomération d'entreprises dans l'espace). Dans la région, ces deux types d'économies sont absents.

Marché de production

À côté du lien au niveau du marché de consommation dont on vient de parler, on peut concevoir deux autres types de lien unissant les entreprises:²

- Le lien commercial qui se définit comme celui qui apparaît lorsqu'il y a échange commercial entre deux entreprises: l'un achetant, l'autre vendant.
- Le lien né de l'emploi complémentaire d'un facteur de production, surtout le travail. Un exemple en est la venue d'une entreprise textile en milieu agricole pour exploiter la main-d'œuvre féminine inoccupée.

Or dans la région, ces deux types de lien sont absents. Le lien commercial qui existait au début dans l'industrie de la forêt est pratiquement disparu, comme nous l'avons vu plus haut.

La presque totalité du bois coupé dans la région est expédiée aux moulins de Dalhousie, d'Atholville et de Veneer (au sud). Dans le cas des deux premières villes, on utilise les

¹H. Perloff Harvey S., Dunn Edgar S., Lampard Eric E., Math Richard: "Regions, Resources and Economic Growth" published for Resources for the Future Inc., by John Hopkins Press. Baltimore, 1960, p. 94.

²Voir Edgar Hoover: The Location of Economic Activity, McGraw Hill Book Company, New York, 1948, p. 117.

eaux de la rivière Restigouche comme moyen de transport - donc les coûts de transport sont nuls, même si l'emprunt de ce moyen de locomotion implique une certaine perte de billots.

Par ailleurs, la première de ces villes est un port de mer important, et la seconde a facilement accès à celui de Campbellton. En outre, les deux comportent, de par le bassin de population qu'elles drainent (avec Campbellton), des avantages socio-économiques qui les favorisent comparativement à la région de Kedgwick - St-Quentin.

Dans le domaine agricole, le lien commercial est plus apparent. La coopérative locale transforme sur place, en beurre, la crème produite sur les fermes pour l'expédier ailleurs.

Toutefois, en ce qui touche le bétail, qui est la seconde source du revenu agricole de la région, aucune transformation ne se fait sur place.

Le lien, au niveau de l'emploi complémentaire d'un facteur de production, joue dans une certaine mesure, mais c'est dans la région de Campbellton que se sont établies les entreprises qui utilisent la main-d'oeuvre féminine de Kedgwick - St-Quentin.

De l'analyse qui précède, il découle que l'exiguïté de la région constitue sa principale faiblesse du point de vue économique. Si on y ajoute son isolement géographique, il paraît clair que son développement est en fait conditionné par la croissance que connaîtra la région de Campbellton.

QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL

CONFIDENTIEL

Numéro de l'interviewé 1, 3 _____

Numéro du district 4 _____

Numéro de la carte 5 _____

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

(numéro) (rue) (app.) (Municipalité)

ou

(rang)

COMMENCEZ L'INTERVIEW ICI

1. Numéro d'allocation(s) familiale(s) de la mère _____
2. Numéro d'assurance-chômage du chef de famille _____
3. Sexe: 6
 1. H _____ 1
 2. F _____ 2
4. Lieu de naissance: 7
 1. région _____ 1
 2. ailleurs dans le comté de Restigouche _____ 2
 3. ailleurs dans le N.-B. _____ 3
 4. province de Québec _____ 4
 5. autres provinces canadiennes _____ 5
 6. étranger _____ 6
5. Quel âge avez-vous? 8
 1. 20 - 24 _____ 1
 2. 25 - 34 _____ 2
 3. 35 - 44 _____ 3
 4. 45 - 54 _____ 4
 5. 55 - 64 _____ 5
 6. 65 et plus _____ 6

A. 2

6. Quel est votre état civil? 9
- 1. célibataire _____ 1
 - 2. marié (e) _____ 2
 - 3. veuf (ve), divorcé (e), ou séparé (e) _____ 3
7. Quelle est votre langue maternelle? (la première apprise et que l'on comprend encore) 10
- 1. française _____ 1
 - 2. anglaise _____ 2
 - 3. autre _____ 3
8. Comprenez-vous: 11
- 1. le français _____ 1
 - 2. l'anglais _____ 2
9. Parlez-vous: 12
- 1. le français _____ 1
 - 2. l'anglais _____ 2
10. Combien d'années scolaires avez-vous complétées? 13
- 1. aucune _____ 1
 - 2. 1 - 4 _____ 2
 - 3. 5 - 7 _____ 3
 - 4. 8 _____ 4
 - 5. 9 - 11 _____ 5
 - 6. 12 _____ 6
 - 7. 13 - 15 _____ 7
 - 8. 16 et plus _____ 8
11. Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu à l'école? 14
- _____
12. Avez-vous suivi d'autres cours ou subi un entraînement quelconque après avoir quitté l'école? 15
- 1. oui _____ 1
 - 2. non _____ 2
- Si oui, lequel ou lesquels? 16
- _____
- _____

A. 3

13. Combien d'années scolaires votre conjoint a-t-il complétées? 17
- | | | |
|----|------------------|---|
| 1. | aucune _____ | 1 |
| 2. | 1 - 4 _____ | 2 |
| 3. | 5 - 7 _____ | 3 |
| 4. | 8 _____ | 4 |
| 5. | 9 - 11 _____ | 5 |
| 6. | 12 _____ | 6 |
| 7. | 13 - 15 _____ | 7 |
| 8. | 16 et plus _____ | 8 |
14. Combien d'enfants avez-vous? (y compris ceux qui n'habitent pas la maison) 18
- | | | |
|-----|------------------|----|
| 1. | aucun _____ | 1 |
| 2. | 1 _____ | 2 |
| 3. | 2 _____ | 3 |
| 4. | 3 _____ | 4 |
| 5. | 4 _____ | 5 |
| 6. | 5 _____ | 6 |
| 7. | 6 _____ | 7 |
| 8. | 7 _____ | 8 |
| 9. | 8 _____ | 9 |
| 10. | 9 _____ | 10 |
| 11. | 10 et plus _____ | 11 |
15. Parmi ceux de vos enfants qui ont quitté l'école, combien ont complété: 19
- | | | |
|----|-----------------------------------|---|
| 1. | aucun n'a quitté l'école _____ | 1 |
| 2. | 4 ans de scolarité ou moins _____ | 2 |
| 3. | entre 5 et 8 _____ | 3 |
| 4. | entre 9 et 12 _____ | 4 |
| 5. | 13 et plus _____ | 5 |
16. Parmi ceux de vos enfants qui sont à l'école, combien sont dans les classes suivantes? 20
- | | | |
|----|-----------------------|---|
| 1. | aucun à l'école _____ | 1 |
| 2. | 1 à 8 _____ | 2 |
| 3. | 9 à 12 _____ | 3 |
| 4. | 13 et plus _____ | 4 |
17. Combien de vos enfants ont quitté cette région? 21
- _____

A. 4

18. Combien d'années scolaires votre père avait-il complétées? 22
- | | | |
|----------------|-------|---|
| 1. ne sais pas | _____ | 1 |
| 2. aucune | _____ | 2 |
| 3. 1 - 4 | _____ | 3 |
| 4. 5 - 8 | _____ | 4 |
| 5. 9 - 12 | _____ | 5 |
| 6. 13 - 15 | _____ | 6 |
| 7. 16 et plus | _____ | 7 |

19. Quel était l'emploi de votre père? 23
-

20. Quelle est, à votre avis, la principale source de revenu de votre région? (Une seulement) 24
- | | | |
|--------------------------|-------|---|
| 1. agriculture | _____ | 1 |
| 2. forêt | _____ | 2 |
| 3. tourisme | _____ | 3 |
| 4. autres
(spécifier) | _____ | 4 |

21. Croyez-vous que la vie économique de votre région dans les secteurs suivants soit en déclin, stable ou progressive?

<u>1. Agriculture</u>	<u>En déclin</u>	<u>Stable</u>	<u>Progressive</u>
1. nombre de terres cultivées	1	2	3
2. élevage de bétail	1	2	3
3. vente de produits agricoles	1	2	3
4. vente de produits laitiers	1	2	3
5. nombre de fermiers	1	2	3
<u>2. Forêts (y compris l'exploitation par les compagnies privées)</u>			
1. coupe du bois	1	2	3
2. vente des produits	1	2	3
3. nombre d'employés dans le bois	1	2	3
			Total - 25

A. 5

22. A votre avis, la qualité des services suivants dans votre localité est-elle excellente, très bonne, bonne, médiocre ou mauvaise?

	<u>excel.</u>	<u>t. bonne</u>	<u>bonne</u>	<u>médiocre</u>	<u>mauv.</u>
1. routes	1	2	3	4	5
2. égouts, aqueducs	1	2	3	4	5
3. électricité et téléphone	1	2	3	4	5
4. écoles	1	2	3	4	5
5. services médicaux (médecins, dentistes)	1	2	3	4	5
6. loisirs (cinémas, salles de quilles, sports, etc.)	1	2	3	4	5
7. magasins (d'alimentation, de vêtements)	1	2	3	4	5
8. ateliers de réparations (télévision, articles ménagers, cordonniers, garages, etc.)	1	2	3	4	5

Total - 26

23. A votre avis, quel est le principal problème, parmi ceux qui sont énumérés ci-dessous, auquel votre communauté a à faire face? (Une seule réponse)

27

1. chômage	_____	1
2. faible industrialisation	_____	2
3. terres pauvres	_____	3
4. instruction insuffisante de la moyenne de la population	_____	4
5. manque de solidarité entre les gens	_____	5
6. autres facteurs (spécifier)	_____	6

A. 6

24. Pouvez-vous vous rappeler le nom des organisations dont vous avez été membre au cours de l'année 1967?

<u>Nom de l'organisation</u>	<u>Fréquence de participation (en pourcentage)</u>	<u>Fonction dans l'organisation</u>	28
1. _____			1
2. _____			2
3. _____			3
4. _____			4
5. _____			5
6. _____			6
7. _____			7
8. _____			8
9. _____			9
10. _____			10
			29, 30 _____

25. Depuis combien de temps habitez-vous cette région? 31

- | | | |
|--------------------------|-------|---|
| 1. depuis toujours | _____ | 1 |
| 2. depuis plus de 5 ans | _____ | 2 |
| 3. depuis 5 ans ou moins | _____ | 3 |

26. Où habitiez-vous avant d'habiter cette région? 32

- | | | |
|---|-------|---|
| 1. ne s'applique pas - habite ici depuis toujours | _____ | 1 |
| 2. ailleurs dans le comté de Restigouche | _____ | 2 |
| 3. ailleurs dans le Nouveau-Brunswick | _____ | 3 |
| 4. au Québec | _____ | 4 |
| 5. autres provinces canadiennes | _____ | 5 |
| 6. étranger | _____ | 6 |

A. 7

27. Depuis combien de temps habitez-vous cette maison? 33
1. depuis toujours _____ 1
 2. depuis plus de 15 ans _____ 2
 3. entre 10 et 15 ans _____ 3
 4. entre 5 et 10 ans _____ 4
 5. moins de 5 ans _____ 5
28. Logement et habitation
- Combien de personnes habitent cette maison ou appartement? 35
1. enfants de moins de 15 ans _____ 1
 2. enfants de 15 à 21 ans _____ 2
 3. adultes _____ 3
29. Combien y a-t-il de pièces dans cette maison? _____ 36
- Taux pièces/personnes: 37
1. plus petit que 1.0 _____ 1
 2. entre 1.00 et 1.99 _____ 2
 3. 2.00 et plus _____ 3
30. A remplir par l'interviewer: Condition de la maison: 38
1. excellente _____ 1
 2. bonne _____ 2
 3. pauvre _____ 3
 4. désuète _____ 4
31. En êtes-vous - 39
1. propriétaire _____ 1
 2. locataire _____ 2
32. Si locataire, à combien s'élève votre loyer mensuel?
(chauffage compris) 40, 42 _____
33. Si propriétaire, 43
1. l'avez-vous achetée? _____ 1
 2. l'avez-vous héritée? _____ 2
 3. l'avez-vous construite? _____ 3

A. 8

34.	Si propriétaire, y avez-vous fait des réparations importantes depuis 5 ans? (Plus de \$500.00)	44
1.	oui _____	1
2.	non _____	2
35.	Quel type d'éclairage avez-vous?	45
1.	électrique _____	1
2.	gaz _____	2
3.	lampes à l'huile ou autres _____	3
36.	Possédez-vous l'un ou l'autre des items suivants?	46
1.	radio _____	1
2.	télévision _____	2
3.	réfrigérateur _____	3
4.	eau courante _____	4
5.	téléphone _____	5
6.	automobile _____	6
7.	baignoire _____	7
8.	toilettes à l'eau _____	8
9.	moulin à coudre _____	9
37.	A quelle distance (en milles) vous trouvez-vous des services suivants:	
1.	école primaire _____	47, 48
2.	école secondaire _____	49, 50
3.	travail _____	51, 52
4.	médecin _____	53, 54
5.	épiceries _____	55, 56
6.	magasin de vêtements _____	57, 58
7.	église _____	59, 60
	DISTANCE TOTALE _____	
	DIVISÉE PAR _____	61, 62
38.	Si propriétaire, à combien estimez-vous les dépenses relatives aux éléments suivants? (montant)	
-	taxes _____	63, 65
-	assurance _____	66, 68
-	hypothèque _____	69, 71
-	frais généraux _____ (électricité, eau, gaz, téléphone)	72, 74
	TOTAL _____	Total - 75, 79 _____

A. 9

N.B.- Pour les fermiers, ceci ne vaut que pour la maison

Numéro de l'interviewé 1, 3 _____
 Numéro de la carte 4, 2 _____

EMPLOI

39. Quel était votre principal emploi en 1967? (celui auquel vous avez consacré le plus de temps) 5 _____

40. Étiez-vous à votre compte? 6

1. oui _____ 1

2. non _____ 2

41. Depuis combien de temps exercez-vous cet emploi? 7

1. deux ans ou moins _____ 1

2. 3 - 5 ans _____ 2

3. 6 - 10 ans _____ 3

4. 11 - 15 ans _____ 4

5. 16 - 20 ans _____ 5

6. 21 ans et plus _____ 6

42. Avez-vous eu d'autres emplois en 1967? 8

1. oui _____ 1

2. non _____ 2

43. Si oui, lequel ou lesquels? (Par ordre d'importance décroissante en terme de temps travaillé)

1. _____ 9 _____

2. _____ 10 _____

3. _____ 11 _____

44. Avez-vous été en chômage en 1967 ou pour les fermiers, avez-vous cherché du travail hors de la ferme sans réussir à en trouver? 12

1. oui _____ 1

2. non _____ 2

A. 10

- | | | |
|---|--|----------|
| Si oui, pour combien de temps? | | 13 |
| 1. 1 - 13 semaines _____ | | 1 |
| 2. 14 - 26 semaines _____ | | 2 |
| 3. 27 - 39 semaines _____ | | 3 |
| 4. 40 - 52 semaines _____ | | 4 |
|
 | | |
| 45. Si vous avez été en chômage en 1967, quelle en était la cause principale? (Une seule réponse) | | 14 |
| 1. mises à pied saisonnières _____ | | 1 |
| 2. ennuis de santé _____ | | 2 |
| 3. pas de travail dans la région _____ | | 3 |
| 4. manque de qualifications pour le travail existant _____ | | 4 |
| 5. raisons de famille _____ | | 5 |
| 6. à la recherche d'un nouvel emploi _____ | | 6 |
| 7. autres (spécifier) _____ | | 7 |
|
 | | |
| 46. Aimeriez-vous suivre un cours ou un entraînement quelconque? | | 15 |
| 1. oui _____ | | 1 |
| 2. non _____ | | 2 |
| 3. indécis _____ | | 3 |
|
 | | |
| Si oui, quel type de cours ou d'entraînement vous intéresserait? _____ | | 16 _____ |
| _____ | | |

REVENUS ET DÉPENSES

- | | | |
|--|----------------|--------------|
| 47. Quel revenu avez-vous tiré de votre principal emploi en 1967?
(Pour les fermiers, revenu net de la ferme) _____ | | 17, 21 _____ |
|
 | | |
| 48. Quel revenu avez-vous tiré de vos autres emplois en 1967?
_____ | | 22, 26 _____ |
|
 | | |
| 49. D'autres membres de votre famille <u>vivant avec vous</u> ont-ils gagné de l'argent en 1967? Si oui, combien? | | |
| | <u>Montant</u> | |
| 1. femme _____ | | 27, 31 _____ |
| 2. enfants _____ | | 32, 36 _____ |
| 3. autres _____ | | 37, 41 _____ |

A. 11

50. Combien de personnes dépendent <u>entièrement</u> de votre revenu pour vivre? (Ceci exclut l'interviewé)	42
1. 0 _____	1
2. 1 _____	2
3. 2 _____	3
4. 3 _____	4
5. 4 _____	5
6. 5 _____	6
7. 6 _____	7
8. 7 _____	8
9. 8 _____	9
10. 9 _____	10
11. 10 _____	11
12. 11 et plus _____	12

51. Quel revenu vous et votre famille (les membres qui habitent sous le même toit que vous) avez-vous tiré des sources suivantes en 1967?

	<u>MONTANT</u>	
1. allocations familiales et allocations scolaires	_____	
2. assurance-chômage, assistance-chômage	_____	
3. pensions de vieillesse, de vétérans, d'invalides	_____	
4. assistance sociale	_____	
5. rentes, dividendes, loyers, intérêts	_____	
6. emprunts (autres que les emprunts pour la ferme ou les emprunts d'affaires)	_____	
7. autres (spécifier)	_____	
TOTAL	_____	43, 47 _____

52. Si emprunts, auprès de quels organismes avez-vous contracté cet ou ces emprunts? 48

1. banque ou caisse populaire	_____	1
2. compagnies de finance	_____	2
3. particuliers	_____	3
4. autres	_____	4

A. 10

- | | | |
|---|-------|----------|
| Si oui, pour combien de temps? | | 13 |
| 1. 1 - 13 semaines | _____ | 1 |
| 2. 14 - 26 semaines | _____ | 2 |
| 3. 27 - 39 semaines | _____ | 3 |
| 4. 40 - 52 semaines | _____ | 4 |
| | | |
| 45. Si vous avez été en chômage en 1967, quelle en était la cause principale? (Une seule réponse) | | 14 |
| 1. mises à pied saisonnières | _____ | 1 |
| 2. ennuis de santé | _____ | 2 |
| 3. pas de travail dans la région | _____ | 3 |
| 4. manque de qualifications pour le travail existant | _____ | 4 |
| 5. raisons de famille | _____ | 5 |
| 6. à la recherche d'un nouvel emploi | _____ | 6 |
| 7. autres (spécifier) | _____ | 7 |
| | | |
| 46. Aimeriez-vous suivre un cours ou un entraînement quelconque? | | 15 |
| 1. oui | _____ | 1 |
| 2. non | _____ | 2 |
| 3. indécis | _____ | 3 |
| | | |
| Si oui, quel type de cours ou d'entraînement vous intéresserait? | _____ | 16 _____ |
| | _____ | |

REVENUS ET DÉPENSES

- | | | |
|---|----------------|--------------|
| 47. Quel revenu avez-vous tiré de votre principal emploi en 1967?
(Pour les fermiers, revenu net de la ferme) | | 17, 21 _____ |
| | | |
| 48. Quel revenu avez-vous tiré de vos autres emplois en 1967? | | 22, 26 _____ |
| | | |
| | | |
| 49. D'autres membres de votre famille <u>vivant avec vous</u> ont-ils gagné de l'argent en 1967? Si oui, combien? | | |
| | <u>Montant</u> | |
| 1. femme | _____ | 27, 31 _____ |
| 2. enfants | _____ | 32, 36 _____ |
| 3. autres | _____ | 37, 41 _____ |

A. 11

50. Combien de personnes dépendent <u>entièrement</u> de votre revenu pour vivre? (Ceci exclut l'interviewé)	42
1. 0 _____	1
2. 1 _____	2
3. 2 _____	3
4. 3 _____	4
5. 4 _____	5
6. 5 _____	6
7. 6 _____	7
8. 7 _____	8
9. 8 _____	9
10. 9 _____	10
11. 10 _____	11
12. 11 et plus _____	12

51. Quel revenu vous et votre famille (les membres qui habitent sous le même toit que vous) avez-vous tiré des sources suivantes en 1967?

	<u>MONTANT</u>	
1. allocations familiales et allocations scolaires	_____	
2. assurance-chômage, assistance-chômage	_____	
3. pensions de vieillesse, de vétérans, d'invalides	_____	
4. assistance sociale	_____	
5. rentes, dividendes, loyers, intérêts	_____	
6. emprunts (autres que les emprunts pour la ferme ou les emprunts d'affaires)	_____	
7. autres (spécifier)	_____	
TOTAL	_____	43, 47 _____

52. Si emprunts, auprès de quels organismes avez-vous contracté cet ou ces emprunts? 48

1. banque ou caisse populaire	_____	1
2. compagnies de finance	_____	2
3. particuliers	_____	3
4. autres	_____	4

A. 12

53. Pouvez-vous préciser quel montant d'argent vous et votre famille (ceux qui habitent avec vous) avez dépensé en 1967 pour les items suivants?

	<u>Montant</u>	
1. nourriture	_____	
2. vêtements	_____	
3. éducation (déduire les bourses d'étude)	_____	
4. loisirs (vacances, cinéma)	_____	
5. assurances	_____	
6. remboursements de dettes (sauf les dettes pour fin d'affaires ou pour la ferme)	_____	
7. taxes	_____	
TOTAL	_____	49, 53 _____

54. Avez-vous produit et consommé l'un ou l'autre des produits suivants en 1967? (Produits mentionnés dans la question B) 54

1. oui	_____	1
2. non	_____	2

Si oui, à combien estimez-vous la valeur de cette consommation?

<u>Produits consommés</u>	<u>Quantité consommée</u>	<u>Valeur consommée</u>
1. lait (livres, gallons)	_____	_____
2. beurre (livres)	_____	_____
3. oeufs (douzaines)	_____	_____
4. viande (livres)	_____	_____
5. produits du jardin	_____	_____
		55, 59 _____

N.B.- Pour les 4 premiers produits, il faut surtout insister sur la quantité consommée.

55. Combien d'acres de terre possédez-vous? _____ 60, 63 _____

A. 13

- 56 - 75 J'aimerais connaître votre opinion en ce qui touche certains problèmes. Pouvez-vous me donner votre réaction aux questions suivantes en utilisant les 5 réponses que voici: entièrement d'accord, d'accord, indécis, en désaccord, entièrement en désaccord.

QUESTIONS

	Entièrement d'accord	D'accord	Indécis	En désaccord	Entièrement en désaccord	
56. Les gens instruits vivent mieux que les autres.	1	2	3	4	5	E
57. Les gens de la ville sont favorisés par rapport à ceux de la campagne car ils ont de plus grandes facilités pour s'instruire.	1	2	3	4	5	E
58. Je quitterais volontiers cette région si j'étais sûr de pouvoir trouver un meilleur emploi.	5	4	3	2	1	C
59. Dans l'ensemble au Canada, le niveau de vie des habitants des régions rurales est inférieur à celui des autres régions.	1	2	3	4	5	R
60. Je donnerais volontiers quelques heures de mon temps libre pour suivre quelques cours qui me permettraient de trouver un meilleur emploi.	5	4	3	2	1	C
61. Je ne m'attends pas à ce qu'il y ait des changements importants dans cette région pendant les 10 prochaines années.	1	2	3	4	5	L

A. 14

	<u>Entièrement d'accord</u>	<u>D'accord</u>	<u>Indécis</u>	<u>En désaccord</u>	<u>Entièrement en désaccord</u>	
62. Je suis prêt à tous les sacrifices pour que mes enfants aient une bonne éducation.	1	2	3	4	5	E
63. La campagne offre beaucoup plus d'agréments que la ville.	5	4	3	2	1	R
64. Les gens ici ont à coeur l'avenir de la région.	5	4	3	2	1	L
65. Je pense que j'aurais beaucoup de difficultés à retourner à l'école pour me perfectionner dans mon métier ou en apprendre un autre.	1	2	3	4	5	C
66. L'environnement rural est beaucoup plus sain que celui de la ville.	5	4	3	2	1	R
67. Je pense que si j'avais eu la possibilité de m'instruire davantage, j'aurais un emploi beaucoup mieux payé et beaucoup plus intéressant.	1	2	3	4	5	E
68. C'est toujours le même groupe de personnes qui dirigent tout dans cette région.	1	2	3	4	5	L

A. 15

	<u>Entièrement d'accord</u>	<u>D'accord</u>	<u>Indécis</u>	<u>En désaccord</u>	<u>Entièrement en désaccord</u>	
69. Je ne quitterais cette région sous aucune considération.	1	2	3	4	5	C
70. Les gens de la ville sont plus favorisés que ceux de la campagne, car il leur est beaucoup plus facile de trouver un emploi qui leur plaît.	1	2	3	4	5	R
71. Je souhaiterais vivement pouvoir me perfectionner dans mon métier.	5	4	3	2	1	C
72. Cette région en est une où il fait bon vivre.	5	4	3	2	1	L
73. Je souhaiterais vivement (ou j'aurais vivement souhaité) que mes enfants puissent trouver du travail dans cette région.	5	4	3	2	1	R
74. L'instruction n'est qu'un facteur de réussite parmi beaucoup d'autres.	5	4	3	2	1	E
75. S'il y avait des cours de perfectionnement accessibles dans la région, je les suivrais sûrement.	5	4	3	2	1	C

A. 16

TOTAL R	-----	64, 65	_____
TOTAL L	-----	66, 67	_____
TOTAL E	-----	68, 69	_____
TOTAL C	-----	70, 71	_____

QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL

Moyennes et écarts-types

<u>Questions</u>	<u>Moyennes</u>	<u>Écarts-types</u>
3. Âge (années)	41.5	3.6
8. Scolarité de l'interviewé (années)	5.8	3.9
11. Scolarité du conjoint (années)	6.5	3.2
13. 14. 15. 16. Scolarité des enfants (années)	8.6	2.8
17. Nombre d'enfants ayant quitté la région	0.8	1.8
18. Scolarité du père (années)	2.8	2.8
Nombre de personnes dans la maison		
28. Enfants de moins de 15 ans	3.5	2.7
29. Enfants de 15 à 21 ans	0.9	1.3
30. Adultes	2.3	1.0
32. Taux pièces/personnes	1.1	0.7
34. Loyer mensuel (\$)	57	23.6
39. Éloignement du travail (milles)	19.5	15.6
40. Éloignement des services (milles)	5.7	5.2
41. Dépenses pour la maison (propriétaires) (en \$)	400	176.9
45. Durée de l'emploi (années)	11.8	8.0
51. Temps de chômage (semaines)	13	8.5
55. Revenu du principal emploi (en \$)	3,680	1,581
56. Revenu des autres emplois (en \$)	1,278	744.6
57. Revenu du conjoint	2,138	968.2
58. Revenu des enfants	3,013	3,020.7
60. Personnes dépendantes	5.3	3.4
61. Allocations familiales (en \$)	340	220
62. Assurance-chômage (en \$)	338	189
63. Pension de vieillesse (en \$)	1,312	949.9
65. Emprunts (en \$)	1,227	857
67. Dépenses de nourriture (en \$)	1,514	533.9
68. Dépenses de vêtements (en \$)	570	281.9
69. Remboursement de dettes (en \$)	908	620.5
72. Perception du milieu rural (score)	17	2.0
73. Perception de la localité (score)	13	2.3
74. Perception de l'éducation (score)	10.7	2.2
75. Perception du changement (score)	20	5.6

QUESTIONNAIRE AGRICOLE

CONFIDENTIEL

Numéro de l'interviewé 1, 2 _____
Numéro du district 3 _____
Numéro de la carte 4 _____

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____
(rang) (Municipalité)

Les questions suivantes seront posées aux fermiers qui n'auront pas été soumis au questionnaire général.

COMMENCEZ L'INTERVIEW ICI

1. Sexe 5
- H _____ 1
F _____ 2
2. Quel est votre âge? 6
1. 20 - 24 _____ 1
2. 25 - 34 _____ 2
3. 35 - 44 _____ 3
4. 45 - 54 _____ 4
5. 55 - 64 _____ 5
6. 65 et plus _____ 6
3. Combien d'années scolaires avez-vous complétées? 7
1. aucune scolarité _____ 1
2. 1 - 4 _____ 2
3. 5 - 7 _____ 3
4. 8 _____ 4
5. 9 - 11 _____ 5
6. 12 _____ 6
7. 13 - 15 _____ 7
8. 16 et plus _____ 8

B. 2

4. Avez-vous produit et consommé l'un ou l'autre des produits suivants en 1967? (Produits mentionnés dans la question B)

A.

Oui _____

Non _____

B.

Si oui, à combien estimez-vous la quantité et la valeur de cette consommation?

<u>Produits consommés</u>	<u>Quantité consommée</u>	<u>Valeur consommée</u>	
1. lait (en livres ou en gallons)	_____	_____	
2. crème (en livres ou en gallons)	_____	_____	
3. beurre (livres)	_____	_____	
4. oeufs (douzaines)	_____	_____	
5. viande (livres)	_____	_____	
6. produits du jardin	_____	_____	
TOTAL	_____	_____	8, 12 _____

QUESTIONS POSÉES À TOUS LES FERMIERS

5. Quelle est la superficie totale de votre exploitation?
(Y compris les terres que vous possédez ailleurs, celle que vous louez et gérez; exclure les terres que vous louez à d'autres personnes) _____ 9, 12 _____

6. Quelle superficie de votre terre est:

<u>1. Défrichée</u>	<u>Acres</u>	
terre en culture	_____	
terre défrichée pour pâturage	_____	
jachère	_____	
autres	_____	
TOTAL	_____	13, 16 _____

B. 3

<u>2. Non défrichée</u>	<u>Acres</u>	
terre à bois et boisés de ferme	_____	
autre terre non défrichée	_____	
TOTAL	_____	17, 20 _____
Grand Total	_____	

N.B.- Le total doit correspondre au chiffre de la question 4.

7. Dans votre exploitation, quelle est en acres:

	<u>Acres</u>	
1. la superficie possédée (exclure la superficie que vous louez à d'autres personnes)	_____	21, 24 _____
2. La superficie louée à d'autres personnes (y compris la terre que vous exploitez à la part)	_____	25, 28 _____
3. La superficie exploitée à titre de gérant	_____	29, 32 _____

N.B.- Le total doit correspondre au chiffre de la question 4.

8. Quelle est à votre avis, la valeur marchande actuelle de la terre et des bâtiments de votre exploitation? (Inclure la valeur de la terre et des bâtiments loués à d'autres personnes)

\$ _____ 33, 37 _____

9. Sur cette ferme, en 1967, combien aviez-vous, en moyenne, de:

vaches et génisses: gardées pour le lait _____
gardées pour la viande _____
veaux _____
moutons _____
porcs _____
boeufs _____
poules et poulets _____
chevaux _____
TOTAL _____

B. 4

- | | |
|---|----------|
| | 38 |
| 1. pas d'animaux _____ | 1 |
| 2. moins de 10 _____ | 2 |
| 3. 10 - 19 _____ | 3 |
| 4. 20 - 29 _____ | 4 |
| 5. 30 - 39 _____ | 5 |
| 6. 40 - 49 _____ | 6 |
| 7. 50 - 59 _____ | 7 |
| 8. 60 et plus _____ | 8 |
|
 | |
| 10. Y a-t-il des membres de votre famille qui travaillent avec vous dans cette exploitation? | 39 |
| 1. oui _____ | 1 |
| 2. non _____ | 2 |
|
 | |
| Si oui, combien travaillent? | |
| 1. à plein temps _____ | 40 _____ |
| 2. à temps partiel _____ | 41 _____ |
|
 | |
| 11. Pouvez-vous préciser la quantité des items suivants que vous avez vendu en 1967 ainsi que le montant d'argent que cela vous a rapporté? | |

	<u>Quantité</u>	<u>Montant \$</u>
1. lait (en livres ou en gallons) _____	_____	_____
2. crème (en livres de gras) _____	_____	_____
3. beurre (livres) _____	_____	_____
4. oeufs (douzaines) _____	_____	_____
5. récoltes (seulement la valeur) (foin, pommes de terre, céréales, etc.) _____	_____	_____
6. veaux et boeufs (nombre qui ont été vendus vivants ou abattus pour la vente) _____	_____	_____
7. poules et poulets (idem 6) _____	_____	_____
8. chevaux (idem 6) _____	_____	_____
9. moutons et agneaux (idem 6) _____	_____	_____
10. porcs _____	_____	_____

B. 5

	<u>Quantité</u>	<u>Montant \$</u>	
11. produits forestiers (y compris le produit de l'érable)	_____	_____	
12. autres produits (spécifier)	_____	_____	
TOTAL	_____	_____	42, 46 _____

12. Quel revenu avez-vous tiré en 1967 d'un travail non agricole ou d'un travail agricole hors de cette exploitation? \$ _____ 47, 50 _____

13. Combien avez-vous dépensé pour les items suivants en 1967?

	<u>Montant en \$</u>	
1. Achat de semences	_____	
2. Achat de bétail	_____	
3. Achat de volaille	_____	
4. Achat d'aliments de bétail	_____	
5. Achat de foin, fourrage	_____	
6. Achat de machinerie (y compris la location)	_____	
7. Achat d'engrais chimiques	_____	
8. Achat de barils, clôture, bidons	_____	
9. Achat d'herbicides, de fongicides et d'insecticides	_____	
10. Réparation de bâtiments	_____	
11. Entretien et réparations de machinerie (y compris camion ou auto)	_____	
12. Électricité, chauffage (pour la ferme seulement)	_____	
13. Visites chez le vétérinaire et remèdes	_____	
14. Salaires à des employés	_____	
15. Assurances	_____	
16. Remboursement de dettes (uniquement celles qui furent contractées pour la ferme)	_____	
17. Impôts et taxes	_____	
TOTAL	_____	51, 55 _____

B. 6

14. Où achetez-vous les produits et services suivants? (Indiquer le pourcentage)

	1. Propres cultures (valables pour certains produits énumérés ci-dessous)	2. Coopérative locale (St-Quentin)	3. Coopérative du Madawaska	4. Marchand local (Kedgwick et St-Quentin)	5. Marchand d'une autre localité	6. Vendeur à domicile	7. Achat par correspondance	8. Autres fermiers de la localité	9. Autres (spécifier)
1. graines et semences									
2. engrais									
3. nourriture pour les animaux									
4. herbicides et insecticides									
5. machinerie agricole									
6. pièces de machinerie									
7. bétail:									
veaux									
vaches									
génisses									
porcs									
moutons									
agneaux									
bovins									
8. volaille									
9. service d'insémination artificielle									

TOTAL - 100%

B. 7

Total

Marché local 56, 57 _____
Marché régional 58, 59 _____
Marché national 60, 61 _____

15. L'approvisionnement est-il difficile? 61

1. oui _____ 1

2. non _____ 2

16. Si oui, pour quels produits?

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

62, 64 _____

17. Si oui, à cause de quels facteurs:

1. distance à parcourir pour se procurer
les produits ou les services _____

2. Prix élevés _____

3. difficultés de paiement _____

4. difficultés d'entreposage _____

5. quantités insuffisantes des
produits et services _____

6. autres (spécifier) _____

65, 67 _____

B. 9

Total	
Marché local	68, 69 _____
Marché régional	70, 71 _____
Marché provincial	72, 73 _____
Marché national	74, 75 _____
Marché international	76, 77 _____

19. Pensez-vous que les marchés de distribution sont bien organisés? 78
1. oui _____ 1
2. non _____ 2

Numéro de l'interviewé 1, 3 _____

Numéro de la carte 4, 2 _____

20. Sinon, comment pourrait-on les améliorer?
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- 5, 7 _____

21. Souhaiteriez-vous que la coopérative locale soit plus active:
- a) pour les produits que vous lui vendez 8
1. oui _____ 1
2. non _____ 2
- b) pour les produits qu'elle vous vend 9
1. oui _____ 1
2. non _____ 2

Commentaires: _____

22. Avez-vous contracté un emprunt pour votre ferme auprès de l'un des organismes suivants au cours des 10 dernières années? Si oui, à combien se montait cet emprunt?

B. 10

	<u>Montant \$</u>	
1. gouvernement fédéral - FCC	_____	10, 13 _____
2. gouvernement provincial - FAB	_____	14, 17 _____
3. banque ou caisse populaire	_____	18, 21 _____
4. particuliers	_____	22, 25 _____
5. compagnies de finance	_____	26, 29 _____
6. entreprises d'achat (grains, semences, etc.)	_____	30, 33 _____
7. autres (spécifier)	_____	34, 37 _____
 23. Avez-vous déjà fait une demande d'emprunt sans obtenir satisfaction?		38
1. oui _____		1
2. non _____		2
 24. Si oui, qu'auriez-vous fait avec cet argent?		

_____		39, 41 _____
 25. Si oui, devant ce refus, avez-vous cherché ailleurs?		42
1. oui _____		1
2. non _____		2
 26. Avez-vous fait des améliorations quelconques dans votre exploitation pendant les cinq dernières années?		43
1. oui _____		1
2. non _____		2
 27. Si oui, quelle sorte de changements avez-vous fait?		44
1. accru la superficie de la ferme	_____	1
2. accru la superficie défrichée	_____	2
3. modifié les bâtiments	_____	3
4. entrepris de nouvelles cultures	_____	4
5. augmenté la quantité de bétail	_____	5
6. augmenté la quantité de volaille	_____	6
7. acheté de nouvelles machines	_____	7
8. autres (spécifier)	_____	8

B. 11

28. Pendant les 5 prochaines années, avez-vous des projets concernant votre exploitation ou vos activités sur la ferme? 45
1. oui _____ 1
 2. non _____ 2
29. Quel type de changement(s) espérez-vous faire? 46
1. accroître la superficie de l'exploitation _____ 1
 2. défricher ou irriguer le terrain _____ 2
 3. changer les bâtiments _____ 3
 4. augmenter la quantité de bétail ou de volaille _____ 4
 5. cultiver de nouveaux produits _____ 5
 6. augmenter la superficie cultivée _____ 6
 7. acheter de nouvelles machines _____ 7
 8. diminuer le nombre d'heures consacrées à l'emploi hors de la ferme _____ 8
 9. changer d'emploi _____ 9
 10. augmenter le nombre d'heures consacrées à votre emploi supplémentaire _____ 10
 11. prendre un emploi supplémentaire _____ 11
 12. vous retirer _____ 12
 13. vendre la ferme _____ 13
 14. diminuer la quantité de bétail ou de volaille _____ 14
 15. diminuer la superficie de la terre _____ 15
 16. réduire la superficie cultivée _____ 16
 17. autres (spécifier) _____ 17
30. Comment s'appelle l'agronome de votre district? 48
1. correct _____ 1
 2. incorrect _____ 2
 3. ne sais pas _____ 3

B. 12

31. Avez-vous consulté l'agronome de votre district à son bureau pendant l'année 1967? 49
- 1. jamais _____ 1
 - 2. 1 ou 2 fois _____ 2
 - 3. 3 ou 4 " _____ 3
 - 4. 5 ou plus _____ 4
32. Combien de fois avez-vous téléphoné à votre agronome pendant l'année 1967? 50
- 1. jamais _____ 1
 - 2. 1 ou 2 fois _____ 2
 - 3. 3 ou 4 " _____ 3
 - 4. 5 ou plus _____ 4
33. Votre agronome vous a-t-il rendu visite pendant l'année 1967? 51
- 1. jamais _____ 1
 - 2. 1 ou 2 fois _____ 2
 - 3. 3 ou 4 " _____ 3
 - 4. 5 ou plus _____ 4
34. Vous arrive-t-il d'aider vos voisins sur leur ferme? 52
- 1. oui _____ 1
 - 2. non _____ 2
35. Vous arrive-t-il d'être aidé par vos voisins pour vos travaux de ferme? 53
- 1. oui _____ 1
 - 2. non _____ 2
36. Êtes-vous membre de l'une ou l'autre des associations agricoles suivantes?
- 1. Aucune association _____
 - 2. Fédération agricole _____
 - 3. Société d'agriculture _____
 - 4. Association des producteurs de porc du N.-B. _____
 - 5. Association provinciale Ayrshire _____

B. 13

6. Association des producteurs de lait et de crème _____
7. Coopérative de St-Quentin _____
8. Autres (spécifier) _____ 54, 57 _____
37. Êtes-vous abonné à l'une ou l'autre des revues agricoles suivantes?
1. aucune revue _____
2. le Bulletin des Agriculteurs _____
3. la Terre de chez-nous _____
4. la Ferme _____
5. le Sillon _____
6. autres (spécifier) _____
- Total _____ 58, 61 _____
38. Avez-vous écouté, pendant les 12 derniers mois des émissions sur l'agriculture à la radio ou à la télévision? 62
1. jamais _____ 1
2. rarement _____ 2
3. quelquefois _____ 3
4. souvent _____ 4
39. Souhaitez-vous que l'un ou l'autre de vos enfants vous succède sur la ferme? 63
1. oui _____ 1
2. non _____ 2
40. Avez-vous déjà pensé à vendre votre ferme? 64
1. oui _____ 1
2. non _____ 2
- Si oui, pourquoi? _____
- _____
- _____ 65, 67 _____

B. 14

- | | | |
|---|----|---|
| 41. Avez-vous déjà tenté de vendre votre ferme? | 68 | |
| 1. oui _____ | | 1 |
| 2. non _____ | | 2 |
| 42. Si l'on vous offrait des possibilités de recevoir un entraînement quelconque ainsi qu'une assistance financière (pour vous et votre famille), cela vous ferait-il sérieusement songer à vendre votre ferme? | 69 | |
| 1. oui _____ | | 1 |
| 2. non _____ | | 2 |

QUESTIONNAIRE AGRICOLE

Moyennes et écarts-types

<u>Questions</u>	<u>Moyennes</u>	<u>Écarts-types</u>
2. Âge des fermiers (années)	48.1	
3. Scolarisation (années)	5.3	4.80
4. Autoconsommation		
- lait (livres exprimées en \$)	228.3	131.67
- crème "	54.0	32.68
- beurre "	186.5	92.18
- oeufs (douzaines exprimées en \$)	125.0	98.11
- viande (livres exprimées en \$)	365.6	197.04
Total (en \$)	782.6	388.05
5. Superficie totale de la ferme (acres)	302.7	168.66
6. a) Superficie défrichée	178.4	109.69
b) Superficie non défrichée	134.3	86.66
7. Superficie possédée	265.5	156.24
Superficie louée	77.1	75.91
Superficie	-	-
8. Valeur de la terre et des bâtiments	14.5	54.80
9. Nombre d'animaux		
- vaches à lait	22.3	11.20
- veaux	17.4	10.78
- porcs	64.5	68.09
- boeufs	1.7	3.03
- poules et poulets	83.2	128.49
12. Revenu tiré hors de la ferme	1,427.7	1,437.80



TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<u>CHAPITRE I - INTRODUCTION</u>	1
I - RAISON D'ÊTRE DE L'ENQUÊTE	1
Nature et structure de la participation	3
Implications et effets de la participation	4
II - PRÉSENTATION DE LA RÉGION	4
Aspects physiques	4
Aspects démographiques	5
Aspects économiques	5
Aspects institutionnels	6
III - DÉFINITION DU PROBLÈME	6
IV - MÉTHODES	7
Méthodes du CRAN	7
Méthodes du CSA	10
V - MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE GÉNÉRALE	10
Le questionnaire	10
L'échantillon	10
Valeur de l'échantillon	11
Travail sur le terrain et codification	12
VI - PRÉSENTATION DU PLAN	12
Annexe A: Organigramme structurel	14
Annexe B: Carte de la région	15
Annexe C: Guide de travail de la main-d'oeuvre	16

	<u>Page</u>
PREMIÈRE SECTION: CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	43
<u>CHAPITRE II - CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES</u>	45
I - CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES	45
Langue et état civil	45
Répartition de la population selon le critère: Population agricole et non agricole	45
Répartition de la population par sexe	46
Nombre d'enfants par famille	46
Âge et groupes d'âge	46
II - MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION	49
Mobilité en fonction de certaines données	49
Les migrants	50
Les migrants récents	50
La famille des migrants	52
Conclusion	54
Annexe A: Pyramides d'âge	55
	56
<u>CHAPITRE III - CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION: ASPECTS SOCIOLOGIQUES</u>	57
I - LA RÉGION À L'ÉTUDE: INSULARITÉ RURALE	57
Caractéristiques générales de la ruralité	57
Perception de la région par ses habitants	58
Insularité, insécurité et ressentiment	59
II - L'ENQUÊTE SOCIO-ÉCONOMIQUE: UNE "MAUDITE BONNE AFFAIRE"	61
III - L'INCERTITUDE DE L'AVENIR	64
DEUXIÈME SECTION: ÉTUDE DES PROBLÈMES	69
<u>CHAPITRE IV - LOGEMENT ET HABITATION</u>	71
I - LES LOGEMENTS	71
Dimension des logements	71
Condition des logements	72
Mode et durée d'occupation des logements	72

	<u>Page</u>
II - LES SERVICES	73
<u>CHAPITRE V - L'ÉDUCATION</u>	75
I - DEGRÉ DE SCOLARITÉ DE LA POPULATION AYANT QUITTÉ L'ÉCOLE	75
Évolution dans le temps et comparaisons interrégionales	75
Évolution: père - enquête - enfants	78
Comparaison entre les sexes	78
Attitudes de la population face à l'éducation	80
a) Valorisation de l'éducation	80
b) Désir de perfectionnement	80
II - POPULATION À L'ÉCOLE	81
Évolution dans le temps et comparaisons interrégionales	81
Comparaison selon les sexes	82
III - INFRASTRUCTURE SCOLAIRE	85
IV - CONCLUSION	86
Annexe A: Échelle des traitements en vigueur au Québec jusqu'au 30 juin 1968	88
Annexe B: Échelle des traitements au Nouveau-Brunswick en vigueur jusqu'au 30 juin 1968	89
<u>CHAPITRE VI - L'EMPLOI</u>	91
I - SITUATION ACTUELLE	91
Structure de l'emploi	91
Répartition industrielle	93
Salariés et travailleurs à leur compte	97
Durée de l'emploi	97
Nombre de semaines travaillées	98
Emploi du père	99
II - LE CHÔMAGE	100
Taux d'activité de la main-d'oeuvre	100
Chômage: situation du problème	102
Raisons du chômage	103
Certaines caractéristiques des chômeurs	104
III - ÉCHELLE BLISHEN DES OCCUPATIONS	105
Application à la population de la région	106
Conclusion	108

	<u>Page</u>
<u>CHAPITRE VII - LES REVENUS ET DÉPENSES</u>	111
I - STRUCTURE DU REVENU	111
Revenu personnel par postes	111
Endettement	112
Revenu familial moyen par origine	113
Revenu non monétaire	114
II - CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES EN FONCTION DU REVENU DU CHEF	115
Âge	115
Scolarité	116
Nombre d'enfants	116
III - LES DÉPENSES	116
Conclusion	118
TROISIÈME SECTION: ÉTUDE DES SECTEURS	121
<u>CHAPITRE VIII - L'AGRICULTURE</u>	123
I - INVENTAIRE PHYSIQUE DES TERRES ET DES FERMES	123
Nombre et dimension des fermes	125
Mode d'utilisation	126
Nombre d'animaux par ferme	127
Classification des sols	130
II - ORGANISATION DES MARCHÉS	131
Achats	131
Ventes	133
Rôle de la coopérative	134
III - REVENUS ET DÉPENSES	134
Les revenus	136
Les dépenses	136
Autres revenus	136
IV - EMPRUNTS	137
V - VALEUR DE LA FERME	137

	<u>Page</u>
VI - INITIATIVE DES FERMIERS	139
Changements depuis cinq ans	139
Utilisation des services	139
VII - ASPIRATIONS DES FERMIERS	140
Conclusion	140
<u>CHAPITRE IX - LA FORÊT</u>	143
I - INVENTAIRE PHYSIQUE DE LA FORÊT	145
Milieu physique	145
Types de peuplement	145
Essences	145
Croissance comparée	145
Modes d'occupation	148
II - BESOINS DE L'INDUSTRIE	148
Les lots boisés	148
Conclusion	152
Annexe - Revenu brut et net résultant de la vente de bois de pulpe, terrains privés et terrains de la couronne	154
<u>CHAPITRE X - CONCLUSION</u>	157
I - ABSENCE DE CAPITAL INTERNE	158
Faiblesse des revenus	158
Effet de démonstration	160
II - RARETÉ DU CAPITAL EXTERNE	161
Marché de consommation	162
Marché de production	162
Annexe A: Questionnaire général	164
(moyennes et écarts-types)	180
Annexe B: Questionnaire agricole	181
(moyennes et écarts-types)	195

LISTE DES TABLEAUX

<u>TABEAU</u>	<u>PAGE</u>
I-1 Population par langue maternelle dans la région enquêtée, 1961	2
I-2 Température normale et précipitation d'eau dans la région enquêtée	5
• •	
II-1 Population agricole et non agricole, région enquêtée, 1961 et 1966	45
II-2 Taux de masculinité dans la région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961 et 1966	46
II-3 Nombre d'enfants par famille, région enquêtée, 1967	47
II-4 Répartition de la population enquêtée par groupes d'âge	47
II-5 Taux de dépendance, région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961 et 1966	48
II-6 Lieu de naissance, lieu précédent d'habitation, région enquêtée, 1968	49
II-7 Nombre d'années vécues dans la région enquêtée, 1968	49
II-8 Nombre de migrants par famille, région enquêtée	52
II-9 Famille des migrants et des non-migrants en fonction de l'emploi du chef, région enquêtée, 1968	53
II-10 Répartition procentuelle de la population par groupes d'âge, région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961 et 1966	55
• •	
IV-1 Nombre de personnes par ménage et par pièce, région enquêtée, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961, 1966 et 1968	71
IV-2 Logements ayant besoin de réparations importantes et période de construction: région (3 paroisses civiles), Nouveau-Brunswick et Canada, 1961	72
IV-3 Durée d'occupation des logements à St-Quentin, au Nouveau-Brunswick et au Canada, 1961, région enquêtée, 1968 - en %	72
IV-4 Pourcentage de logements bénéficiant de certains éléments de confort, 3 paroisses civiles, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961; région enquêtée, 1961 et 1968	73
IV-5 Éloignement de certains services, région enquêtée, 1968	73
IV-6 Éloignement du travail, région enquêtée, 1968	74
• •	
V-1 Population n'ayant reçu aucune instruction	75
V-2 Population n'ayant pas fréquenté l'école au delà de la 4 ^e année	76

TABLEAUPAGE

V-3	Population n'ayant pas fréquenté l'école au delà de la 8 ^e année	76
V-4	Temps moyen de scolarisation	76
V-5	Répartition procentuelle de la scolarité de la population de l'enquête des époux et de leurs enfants en 1968	78
V-6	Perception de l'éducation, région enquêtée, 1968	80
V-7	Type de cours désiré, région enquêtée, 1968	80
V-8	Répartition procentuelle des élèves par grade, région, 1961 et 1967	81
V-9	Écarts relatifs des années de scolarité: région, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961	82
V-10	Répartition procentuelle de la population à l'école par grade, par sexe, 1961	83
V-11	Répartition procentuelle de la population à l'école par grade et par sexe, Kedgwick et St-Quentin, 1967	83
V-12	Qualifications des professeurs, école de la région, année scolaire, 1967-1968	85
V-13	Répartition procentuelle des qualifications des professeurs	86
• •		
VI-1	Structure des emplois principal et secondaires dans la région en 1967	92
VI-2	Division professionnelle 1961, hommes seulement, Kedgwick et St-Quentin groupés	92
VI-3	Répartition procentuelle de la main-d'oeuvre par industrie, hommes seulement, Grimmer et St-Quentin groupés	93
VI-4	Répartition de la main-d'oeuvre par industrie, 1961	94
VI-5	Classes de travailleurs, 1961	96
VI-6	Durée de l'emploi principal	97
VI-7	Moyenne de semaines travaillées	98
VI-8	Moyenne des semaines travaillées par les salariés et pourcentage de ceux qui déclarent 40 à 52 semaines d'emploi et travaillent d'ordinaire 35 heures et plus	99
VI-9	Comparaison entre l'emploi du père et celui de l'interviewé, région enquêtée, 1967	99
VI-10	Évolution des taux d'activité entre 1961 et 1968	101
VI-11	Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus	101
VI-12	Taux d'activité: région, territoire pilote, Nouveau-Brunswick et Canada, 1961	102
VI-13	Nombre d'inscrits aux centres de la main-d'oeuvre de Bathurst et de Campbellton (comtés de Gloucester et de Restigouche), année 1962	103
VI-14	Nombre de semaines chômées, région, 1967	103
VI-15	Certains traits des chômeurs, région, 1967	104
VI-16	Chômage en fonction des groupes d'âge, région, 1967	104

<u>TABEAU</u>	<u>PAGE</u>
VI-17 Désir de suivre un cours, région, 1968	105
VI-18 Reproduction des deux classes extrêmes de l'échelle Blisshen	106
VI-19 Distribution procentuelle des origines par classe professionnelle, Canada, 1951	107
VI-20 Distribution procentuelle des origines par classe professionnelle, Canada, 1951; région, 1967	107
• •	
VII-1 Revenu familial par postes: montant global, montants pour les familles d'agriculteurs et les autres familles, région enquêtée, 1967	112
VII-2 Emprunt moyen et remboursement moyen de dettes, région enquêtée, 1967	113
VII-3 Revenu familial moyen: moyenne générale, moyennes pour les familles d'agriculteurs et les autres familles, région 1967	114
VII-4 Certaines caractéristiques socio-économiques des chefs de famille en fonction de leur revenu, région enquêtée, 1967	115
VII-5 Répartition procentuelle des revenus en fonction des groupes d'âge, région enquêtée, 1967	115
• •	
VIII-1 Nombre et dimension des fermes de recensement et des fermes commerciales, 1961 et 1966	124
VIII-2 Évolution de la situation des fermes commerciales de 1961 à 1966, région et Nouveau-Brunswick	125
VIII-3 Superficie moyenne des fermes commerciales	126
VIII-4 Répartition des fermes en fonction de leur superficie, région enquêtée, 1967	126
VIII-5 Production moyenne en valeur de pommes de terre par acre cultivée et à cette fin par ferme productrice et déclarant des revenus; région et Nouveau-Brunswick, 1966	127
VIII-6 Nombre d'animaux en moyenne par ferme déclarant en posséder	127
VIII-7 Nombre moyen de vaches et de génisses à lait et des porcs, fermes laitières (commerciales), Nouveau-Brunswick, 1966	128
VIII-8 Classification des sols: trois paroisses religieuses et région pilote	131
VIII-9 Provenance des produits et services agricoles achetés par les fermiers, 1967	132
VIII-10 Destination des ventes des produits agricoles, région, 1967	133
VIII-11 Revenus et dépenses, (57 fermes), région, 1967	135
VIII-12 Autoconsommation, (57 fermes), 1967	137
VIII-13 Emprunts au cours des dix dernières années, région enquêtée	137
VIII-14 Valeur des fermes de recensement, 1961 et 1966	138
VIII-15 Nombre d'émissions sur l'agriculture	139
VIII-16 Projets des fermiers pour les cinq prochaines années	140

• •

TABEAU**PAGE**

IX-1	Volume par type de peuplement, district I	146
IX-2	Volume par essence	147
IX-3	Comparaison entre les trois districts forestiers: accroissement brut et net et mortalité	150
IX-4	Positions de l'offre et de la demande de bois pour trois compagnies forestières du comté de Restigouche en 1966	151
IX-5	Revenu brut et net résultant de la vente de bois de pulpe, terrains privés et terrains de la Couronne	155

